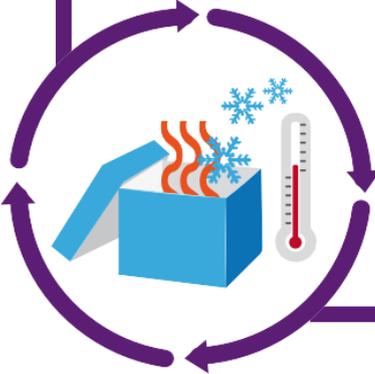




eren

Comptes consolidés 2023



Sommaire

01 - PRESENTATION DU GROUPE	1
02 - RAPPORT DE GESTION	9
03 - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2023	22
04 - RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2023	95

01 Présentation du Groupe

1. Présentation du Groupe	2
2. Evolution du Groupe	4
3. Faits marquants 2023	6
4. Chiffres clés	8

1. Présentation du Groupe Eren

1 VISION & RAISON D'ETRE

Lutter contre le changement climatique est une cause qui mérite d'y consacrer toutes les énergies.

Le réchauffement climatique, à l'œuvre depuis le début de la révolution industrielle, s'est accéléré au cours des dernières décennies au point que les études du GIEC aboutissent maintenant à une hausse comprise entre 3 et 4° avant la fin du 21^e siècle. Au-delà des conséquences qui en découleront pour les habitants de notre planète, il est absolument vital d'arriver au plus tôt à ce qu'on appelle la neutralité carbone (0 émission nette de CO₂) si l'on veut éviter que le processus de réchauffement devienne incontrôlable jusqu'à rendre problématique la vie sur terre.

Les mesures à prendre consistent tout d'abord à réaliser des économies d'énergie puis à remplacer par l'électricité tous les usages de combustibles fossiles, notamment pour le chauffage et la climatisation des bâtiments, pour la mobilité et pour l'industrie. Ce remplacement aboutira à doubler la production d'électricité qu'il faudra décarboner au moyen, notamment, d'éolien, de solaire, de grand hydraulique et de nucléaire.

La part décarbonée ne représente à ce jour que 20 % du mix électrique mondial. Il faudra en 30 ans multiplier par 10 ce parc de production électrique décarbonée construit en plus de 60 ans. L'effort est immense, notamment en matière d'investissements. Mais, au-delà, il faudra fournir encore plus d'énergie décarbonée pour les besoins d'une croissance de l'économie mondiale, indispensable pour financer la transition et pour les besoins d'une population mondiale en forte augmentation.

Il conviendra aussi de mobiliser les importants gisements d'économie d'énergie. En ligne avec ses activités passées, l'objectif du Groupe Eren est de participer à cet effort mondial en mettant en œuvre des technologies innovantes et efficaces dans les domaines d'économie d'énergie, de production d'énergie décarbonée et du stockage nécessaire pour pallier l'intermittence de certaines ENR.

La raison d'être d'Eren en découle naturellement : L'innovation technologique au service de l'économie des ressources naturelles.

2 DEMARCHE

La démarche du Groupe Eren est en parfaite corrélation avec cet ADN.

Elle se positionne sur un temps long avec l'ambition à la fois de préserver les ressources naturelles et de contribuer à l'émergence d'un monde décarboné.

Pour ce faire, Eren identifie et accompagne les entrepreneurs qui ont développé des solutions technologiques innovantes au service de la transition énergétique. Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes : un apport en capital afin de permettre aux créateurs de développer leurs technologies, le déploiement rapide à l'échelle industrielle et dans de nombreuses géographies de ces solutions, la création de synergies avec les autres sociétés du groupe EREN...

Eren n'est pas un groupe financier mais un opérateur industriel, dont la création de valeur est en premier lieu liée à la qualité des solutions déployées. Sans contrainte de durée de détention, Eren reste un partenaire de long terme.

Ses équipes interviennent dans **trois métiers transversaux** : la production d'énergie renouvelable, les économies d'énergie, et le stockage de l'énergie.

Et ses expertises s'articulent autour de **cinq verticales** : l'hydrogène, l'énergie thermique, le nucléaire, la biomasse et le traitement des eaux.

3 GOUVERNANCE

Le Groupe Eren est dirigé par un Directoire lui-même contrôlé par un Conseil de Surveillance.

A la date d'approbation des comptes :

Le Directoire est composé de 3 personnes.

La présidence est assurée par Pierre Dagallier, les deux autres membres du Directoire sont Alain Robillard et Caroline Bernd.

Le Conseil de Surveillance est composé de 8 personnes.

Sa présidence est assurée par Pâris Mouratoglou, fondateur du Groupe.

Les autres membres du Conseil sont :

- Catherine Mouratoglou
- Patrick Mouratoglou
- Philippe Mouratoglou
- David Corchia, co-fondateur et Associé gérant
- Jacques Ripoll, Associé gérant
- Elie Cohen
- Armando Manca di Villahermosa.

2. Evolution du Groupe

L'histoire du Groupe EREN débute en 1979 par la création avec William Kriegel de la société ENERGIES SA qui, en association avec la Compagnie Générale des Eaux, se lance dans la construction et l'exploitation de **centrales hydroélectriques** en Europe.

Suivra ensuite la société SITHE, spécialisée dans la **cogénération** (récupération et valorisation de la chaleur fatale produite par les turbines à gaz qui produisent de l'électricité) et les **cycles combinés** gaz (associant turbines à gaz et turbines à vapeur).

Cotée à la Bourse de New York en 1991, cette société est alors l'un des deux plus grands producteurs indépendants d'électricité au monde.

Le milieu des années 1990 marque un tournant vers l'**éolien en Europe**, à travers la société SIIF qui s'adosse en 2000 au groupe EDF et prend le nom d'EDF Energies Nouvelles en 2004.

Dirigée par David Corchia et introduite à la Bourse de Paris en 2006, elle s'affirme progressivement comme l'un des leaders mondiaux de la production **d'électricité solaire et éolienne**.

Elle fait l'objet d'une OPA amicale par EDF en 2011 et est intégrée dans EDF depuis lors.

L'année suivante, Pâris Mouratoglou et David Corchia créent le Groupe EREN, avec pour vocation de déployer une large gamme de solutions pour réduire l'empreinte carbone de nombreux secteurs industriels. Le Groupe se dote naturellement d'une filiale (EREN RE) dédiée au développement, financement et construction de **centrales d'énergie renouvelable**.

1979

Construction et exploitation d'usines hydroélectriques en Europe (société ENERGIES)

Développement des activités de cogénération et de cycles combinés gaz (SITHE)

1983

Cotation à New York de SITHE, alors l'un des deux plus grands producteurs indépendants d'électricité au monde

1991

Création de la Mouratoglou Tennis Academy en région parisienne

1996

Lancement des activités d'énergie renouvelable éolienne (SIIF)

1998

Prise de participation minoritaire par EDF dans la société SIIF

2000

Augmentation de capital de SIIF qui permet à EDF de détenir 50% de la société

2002

IPO d'EDF Energies Nouvelles devenu un leader des énergies renouvelables en Europe et en Amérique du Nord

2006

OPA sur EDF Energies Nouvelles qui devient filiale à 100% d'EDF

2011

Création du Groupe EREN et lancement d'EREN RE, filiale spécialisée dans le développement, financement et construction de centrales d'énergie renouvelable

2012

Création d'EREN INDUSTRIES, dont l'objet est de soutenir et financer le développement de technologies innovantes permettant d'économiser des ressources naturelles et de limiter les émissions de CO2. Entrée au capital d'Orège

2013

Elle choisit d'être stratégiquement centrée sur les pays bénéficiant d'une ressource éolienne ou solaire abondante, d'être à même de produire de l'électricité à un coût qui soit compétitif, **sans nécessiter de subvention**. Elle se développe ainsi rapidement en Grèce, au Portugal et dans d'autres pays européens, en Inde, en Amérique Latine, en Afrique, en Asie, en Australie... Adossée au groupe TOTAL (aujourd'hui TotalEnergies) à partir de 2017, elle prend alors le nom de TOTAL EREN.

Le Groupe EREN développe en parallèle sa branche INDUSTRIES, dont l'objet est de soutenir et financer le développement de technologies innovantes permettant **d'économiser des ressources naturelles** (eau, énergie, matériaux de construction) et de limiter les émissions de CO2. Là encore, le but est d'atteindre un coût des économies inférieur à la valeur de la ressource économisée, afin de permettre un déploiement mondial sans recours à des subventions publiques.

A travers différentes sociétés (**Accenta, Air2O, Fafco ...**), la branche INDUSTRIES est ainsi aujourd'hui très présente dans le secteur de **la thermique des bâtiments** et des **processus industriels (Hevatech, H2P, ...)**, qui représente environ 15% des émissions actuelles de CO2 au niveau mondial. Elle opère également dans la gestion de l'eau via les sociétés **Phytostore** (filtration des eaux usées par jardins filtrants, valorisation de la bio masse et production d'hydrogène vert en partenariat avec la société **Haffner**) et **Orège** (production de méthane à partir de boues industrielles).

Enfin, dans une approche de plus long terme, le Groupe EREN a choisi d'aider à la conception puis la réalisation des nouvelles **technologies nucléaires à base de petits réacteurs** à Haute Température (Jimmy Energie) ou à Neutrons Rapides (Naaréa).

Première levée de fonds d'EREN-RE avec l'entrée de BPI France, NextWorld, Tikehau et FFP

2015

La Mouratoglou Academy se relocalise dans le sud de la France et devient l'académie de tennis la plus performante au monde

2016

Le Groupe TOTAL prend une participation minoritaire dans EREN RE, qui prend à cette date le nom de TOTAL EREN – signature d'un accord de partenariat stratégique global

2017

Entrée au capital d'Accenta (solutions de géo stockage pour réduire la consommation thermique des bâtiments)

2019

Prise de contrôle à 100% de Delta Dore EMS qui devient Esmé Solutions - Constructeur français de solutions de Gestion Technique de Bâtiment

2021

Entrée au capital d'Haffner (production hydrogène et de biochar par thermolyse de biomasse) et de Phytostore (traitement des boues organiques liquides et culture de biomasse)

2022

Entrée au capital de Naaréa et Jimmy (nucléaire de nouvelle génération)

2022

3. Faits marquants 2023

La cession de Total Eren a doté le Groupe Eren d'une capacité financière à la hauteur de ses ambitions, ce qui lui permet d'investir massivement dans ses autres métiers. Depuis plusieurs années, Eren a élargi ses ambitions au-delà des seules énergies renouvelables électrogènes pour devenir l'acteur de référence dans la transition énergétique et la décarbonation. Mariant développements et partenariats technologiques à sa compétence de développeur de projets d'infrastructures sur l'ensemble des continents, Eren ambitionne d'être le leader du déploiement mondial des technologies nouvelles les plus efficaces pour réussir la transition énergétique et la décarbonation des usages.

Trois piliers de croissance ont ainsi été lancés.

Tout d'abord, EREN Groupe a accéléré son développement dans la gestion thermique des bâtiments avec pour objectif, grâce aux nouvelles technologies développées au cours des dix dernières années, de réduire leur consommation énergétique de plus de 70% et leur empreinte carbone de plus de 80% sans en modifier l'enveloppe.

En second lieu, le Groupe se focalise sur la valorisation des eaux usées et des boues organiques à fort contenu énergétique, la culture de la biomasse et une valorisation qui soit à la fois optimale et respectueuse des équilibres environnementaux et sociétaux, ainsi que la production de gaz renouvelable et d'hydrogène vert.

Enfin, le déploiement du nouveau nucléaire constitue un relais d'investissement à plus long terme s'inscrivant dans la stratégie du Groupe d'offrir une production d'énergie décarbonée proche des centres de consommation.

Sur l'ensemble de ces secteurs et d'autres que le Groupe a déjà identifiés, Eren a établi des bases fortes. L'objectif aujourd'hui est d'en démultiplier le potentiel de croissance en y allouant les ressources financières issues de la cession de Total Eren.

De manière plus détaillée, les principaux événements qui ont marqué l'année sont les suivants :

- **Cession de Total Eren Holding SA**

Dans le cadre de l'option d'achat accordée par le Groupe à TotalEnergies SE en décembre 2023, TotalEnergies a notifié au groupe l'exercice de l'option le 29 juin 2023. À la suite de cette notification, l'intégralité des titres détenus par le Groupe dans Total Eren Holding SA a été cédée à TotalEnergies SE le 13 juillet 2023.

- **Souscription TE H2**

Le 24 juillet 2023, le Groupe a finalisé la souscription à l'augmentation de capital de TE H2 SA lui permettant ainsi de détenir 20% du capital de la société. Cette opération résulte des accords avec TotalEnergies dans le cadre de la cession de Total Eren Holding SA afin de permettre au Groupe de conserver une participation dans l'activité Hydrogène. Au travers de cette participation, le Groupe assurera la prospection et l'analyse préliminaire des projets de centrale hydrogène qui seront par la suite développés et mis en service par TotalEnergies.

- **Prise de contrôle de Accenta**

Le 27 juillet 2023, le Groupe a souscrit à une augmentation de capital d'Accenta et acquis des parts d'actionnaires minoritaires afin d'obtenir une détention directe de 41% dans Accenta. À cette date, la composition du conseil d'administration d'Accenta a été modifiée afin de permettre au groupe d'en obtenir la majorité avec 5 membres sur 9.

Pour finir la réorganisation, en date du 29 septembre 2023, le Groupe Eren et le fonds Siloé Infrastructures géré par Crédit Mutuel Impact ont souscrit à une augmentation de capital d'Accenta Holding (société codétenue pour respectivement 65% et 35%) par apport de leur investissement dans Accenta.

- **Acquisition d'actions propres**

Le 20 septembre 2023, Eren Groupe a procédé au rachat de 1.447.996 actions auprès de ses actionnaires pour 16,3 m€. Après cette acquisition, Eren Groupe détient 3.006.636 actions propres représentant 2% du capital.

- **Distribution de dividendes**

Le 27 septembre 2023, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé la distribution d'un dividende aux actionnaires pour un montant de 25,8m€, représentant un dividende de 17,44 centimes par actions.

- **Prise de participation dans Verdemobil**

Le 23 novembre 2023, Eren Industries a pris une participation de 9.61% de Verdemobil Biogaz par augmentation de capital et rachat de titres, pour un montant global de 15 m€. Verdemobil Biogaz est une société spécialisée dans la conception, la fabrication, la maintenance mais aussi l'exploitation d'unités de valorisation de gaz d'origine renouvelable. En plus de son positionnement historique sur l'épuration de biogaz, Verdemobil Biogaz a étendu sa gamme de solution à la liquéfaction de biogaz en BioGNL, le captage et la valorisation de BioCO2 et la production de BioH2 par vaporeformage de biogaz.

A l'occasion de cette prise de participation, Eren Industries a également créé la société Verderen, détenue à 51% par Eren Industries et 49% par Verdemobil Biogaz, dont l'objet est de développer, réaliser et financer des projets utilisant la technologie développée par Verdemobil Biogaz dans le but de valoriser et commercialiser du CO2 biogénique, du biométhane liquéfié et/ou de l'hydrogène issu du vaporeformage de biogaz.

- **Investissement dans Airthium**

Le 5 décembre 2023, Eren Industries a investi 1,15 m\$ dans Airthium, au travers d'un SAFE (Simple Agreement for Future Equity). Airthium développe des solutions de fourniture de chaleur décarbonée par le biais d'une technologie innovante de pompe à chaleur haute performance et haute température.

A l'occasion de cet investissement, Eren Industries et Airthium se sont entendus sur le principe de la mise en place d'une société commune (détenue à 60% par Eren Industries) qui aurait un accès privilégié aux équipements développés par Airthium et qui serait un véhicule d'investissement dédié aux développement et financement de projets utilisant la technologie Airthium.

- **Prise de participation dans Tryon**

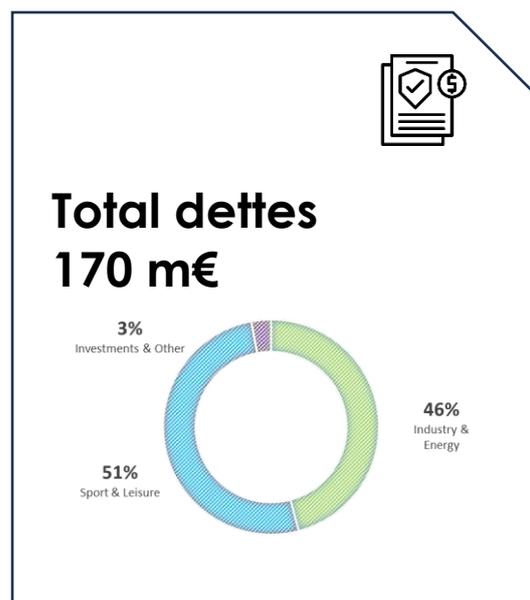
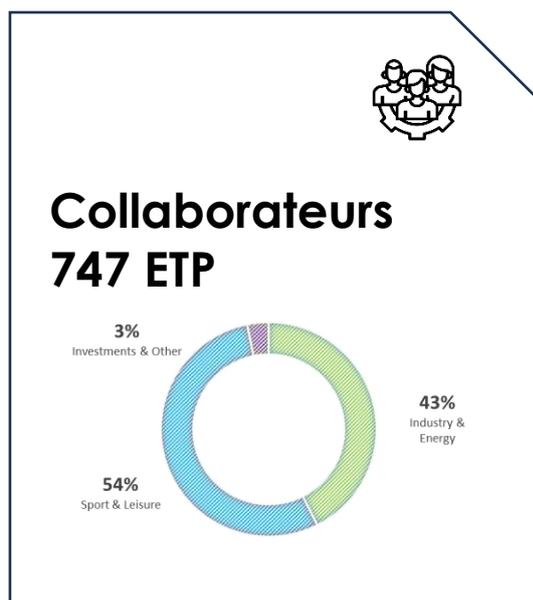
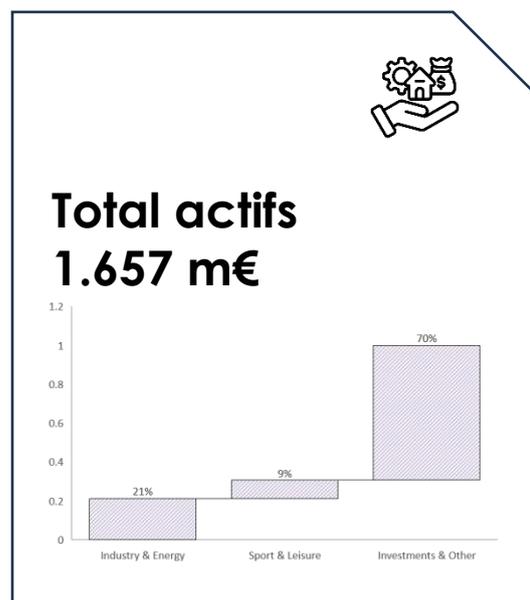
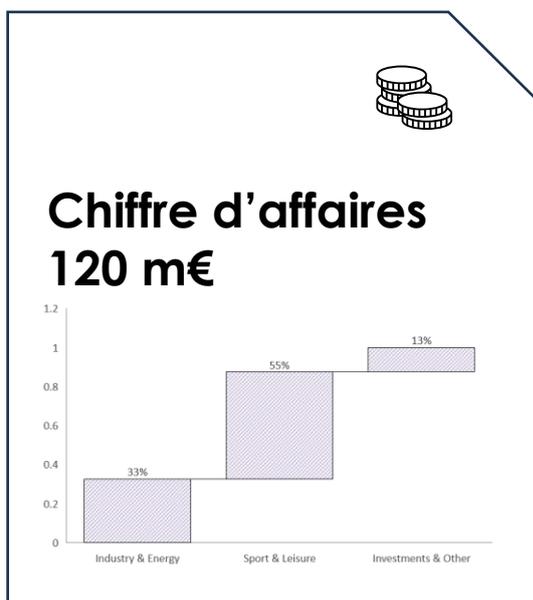
Le 21 décembre 2023, Eren Industries a pris une participation de 27,83 % de Tryon Environnement par augmentation de capital et rachat de titres, pour un montant global de 4,7 m€. Tryon Environnement est une société spécialisée dans la gestion des biodéchets alimentaires depuis la collecte et jusqu'au traitement et la valorisation des biodéchets grâce ses unités Modul'O, solution propriétaire de micro-méthanisation en zone urbaine. Ainsi, Tryon Environnement créé des boucles d'économie circulaires locales et aide ses clients à remplir leur obligation de tri à la source des biodéchets alimentaires.

A l'occasion de cette prise de participation, Eren Industries a également mis en place la société Tryon AssetCo, détenue à 55% par Eren Industries et 45% par Tryon Environnement, dont l'objet est de développer, réaliser et financer des projets utilisant la technologie développée par Tryon Environnement dans le but de valoriser les biodéchets alimentaires locaux en produisant du biométhane.

- **Prise de contrôle de ICT Corporation**

Le 29 décembre 2023, la société Innovative Climatic Technologies Corporation – dont Eren était déjà actionnaire - a procédé à la conversion d'obligations convertibles en vue d'une réorganisation de la direction de la société. À la suite de cette conversion, le Groupe détient 61% de Innovative Climatic Technologies Corporation et la majorité du Conseil d'administration de la société.

4. Chiffres clés



02 Rapport de gestion

1. Activités du Groupe	10
2. Réalisations 2023 et perspectives	12
3. Principaux risques et incertitudes	19
4. Activités de Recherche & Développement	21
5. Instruments financiers	21
6. Actions propres	21
7. Événements post-clôture	21

1. Activités du Groupe

2023 (k€)	Industrie & Energie	Sports & Loisirs	Investissements & Autres	Total	Opérations arrêtées	Total retraité
Revenus	39.146	65.729	15.274	120.149	232.539	352.688
Résultat d'exploitation	(19.163)	(22.983)	(20.413)	(62.559)	745.771	683.212
Résultat net avant impôts	(8.846)	(23.580)	10.265	(22.161)	696.705	674.544
Résultat net	(9.103)	(21.347)	7.768	(22.682)	673.422	650.740
Total Actifs	349.944	155.201	1.152.292	1.657.437	-	1.657.437
Total Dettes	78.244	86.624	4.837	169.705	-	169.705

1 INDUSTRIE & ENERGIE

Au sein du **pôle Industrie & Energie**, les équipes d'Eren interviennent dans **trois métiers transversaux** :

- La **production d'énergie** renouvelable : la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire est l'une des principales clés face à une croissance inéluctable de la consommation électrique et à une crise climatique majeure. Mais d'autres technologies, d'autres sources, d'autres solutions innovantes seront nécessaires et c'est aussi à ce chantier que s'attelle le Groupe.
- L'**économie d'énergie**, avec l'idée qu'avant même de décarboner l'énergie que nous utilisons, la meilleure façon de réduire les émissions de CO2 est d'économiser cette énergie.
- Le **stockage d'énergie** : le développement des énergies renouvelables, souvent intermittentes et parfois surabondantes, suppose de pouvoir stocker ces énergies et explique l'essor rapide des batteries chimiques. A travers des technologies de géo stockage ou par l'utilisation des matériaux à changement de phase, le Groupe Eren s'attache lui à la création de batteries thermiques, donc capables de stocker le froid et le chaud.

Les expertises Industrie & Energie s'exercent au sein de **cinq verticales** qui seront plus détaillées dans les pages qui suivent :

- Hydrogène
- Energie thermique
- Nucléaire
- Biogaz / Biomasse
- Gestion de l'eau

2 SPORTS & LOISIRS

Développer la pratique du sport est l'autre engagement du groupe EREN.

Pour le pôle Sports & Loisirs, les activités se répartissent également en différents domaines

- **Académie & Resort Mouratoglou** : Située à mi-chemin entre Nice et Cannes sur la French Riviera, la Mouratoglou Academy & Resort est l'une des destinations les plus visitées au monde pour la pratique du tennis intensif grâce à ses 33 courts de tennis et ses 4 courts de padel. Sur ce domaine de 13 hectares sont également réunis un hôtel 4*, une école française et internationale dotée d'un programme tennis-études qui forme chaque année 250 élèves de 50 nationalités différentes, un centre de stages de perfectionnement pour les amoureux du tennis (5000 stagiaires chaque

année) et une structure dédiée à l'accompagnement personnalisé des plus grands champions de la discipline. Le complexe dispose également d'un Country Club et d'un centre médico-sportif doté d'équipements de pointe.

- **Liberty Country Club** : Situé dans les Yvelines, le Liberty Country Club est une salle de sport unique en son genre qui offre à ses membres des installations modernes pour la pratique d'une gamme large d'activités sportives (fitness, tennis, badminton, padel et golf) et de bien-être (institut de beauté, spa, hammam, piscine, restaurants).
- **Mouratoglou International** : le déploiement international de la marque Mouratoglou débute en 2020. L'ouverture de plusieurs Mouratoglou Tennis Centers, en partenariat avec les plus grands hôtels de luxe du globe, étend l'offre aux résidents locaux et aux clients de ces hôtels qui souhaitent profiter de la méthodologie de coaching créée par Patrick Mouratoglou. Les premiers centres sont ouverts à Dubaï (EAU) en 2020, à Costa Navarino (Grèce) en 2021, à Costa Smeralda (Italie) et à Pékin (Chine) en 2023. En parallèle, le programme Tennis & School développé à l'Académie Mouratoglou est devenu une référence mondiale au fil des ans. Ce programme est désormais proposé à l'Epsom College de Kuala Lumpur (Malaisie) et bientôt dans d'autres écoles à travers le monde.
- **Tournoi UTS** : Créée par Patrick Mouratoglou en 2020, l'UTS (Ultimate Tennis Showdown) est une ligue de tennis innovante et disruptive qui vise à redéfinir la manière dont le tennis est consommé par une nouvelle génération de fans de tennis. Chacun des événements organisés dans le monde entier réunit des joueurs emblématiques au top du classement mondial. Organisés sous forme de tournois courts de deux ou trois jours, les événements UTS sont rythmés par des matchs d'une heure répartie en quatre quart temps qui obéissent à des règles spécifiques (format tie-break, utilisation de cartes jokers, coaching sur le court...).
- **Centres de loisirs** : Avec 24 centres en France, Trampoline Park You Jump est le premier réseau de parcs de trampolines indoor de France et le second en Europe en termes d'affluence. Chaque parc propose une multitude d'activités de loisirs qui peuvent s'adapter en fonction de l'âge et de l'objectif des visiteurs.
- **Musique** : Eren Groupe est également présent dans le domaine musical avec medici.tv. Présenté par le New York Times comme "le Netflix de la musique classique", medici.tv est le leader mondial de la musique classique en vidéo. Depuis sa création en 2008, medici.tv diffuse les interprétations des plus grands artistes, ensembles et orchestres depuis les salles, festivals et concours les plus réputés au monde. Avec plus de 150 événements prestigieux en direct chaque année, medici.tv dispose aussi du plus grand catalogue VOD au monde, avec plus de 3000 vidéos de concerts, ballets, opéras, documentaires, master classes, programmes de jazz, séquences en coulisses, et interviews diffusés en haute définition. medici.tv est disponible sur tous les écrans : télévision (via Airplay ou Chromecast), ordinateur, tablette et smartphone. La passion et l'engagement d'EREN Groupe pour la musique classique lui ont permis de rassembler plus de 780.000 membres sur leur site et près de 1.300.000 fans sur leurs réseaux sociaux dans 190 pays, pour devenir les leaders mondiaux de la diffusion de vidéos de musique classique en ligne.

2. Réalisations 2023 et perspectives

1 PÔLE INDUSTRIE & ENERGIE

1.1 Hydrogène :

TE H2 S.A., société mère du groupe de sociétés TE H2, a connu d'importants changements d'actionariat au cours de l'année 2023. Son propriétaire unique initial, Total Eren, a été entièrement acquis par TotalEnergies en juillet 2023 et, à la suite d'une augmentation de capital à la même date, Eren H2 a acquis 20 % du capital de la Société.

TE H2 S.A est désormais détenue à 80% par Total Eren SA, elle-même détenue en dernier ressort par TotalEnergies SE, et à 20% par Eren H2, elle-même contrôlée par Eren Groupe. En combinant les forces de TotalEnergies SE, un leader mondial multi-énergies couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur Power-to-X et disposant d'une solide expérience dans le développement de projets industriels complexes dans diverses zones géographiques, avec l'expérience d'Eren Groupe, un véritable producteur d'électricité indépendant avec un historique de plus de 15GW de projets éoliens et photovoltaïques, TE H2 a pour objectif de développer et structurer des projets à l'échelle mondiale dans le domaine de l'hydrogène vert et du Power-to-X.

Le groupe TE H2 combine une expertise technique et une expérience étendues pour réaliser des projets d'énergie renouvelable ayant un impact mondial qui créent une énergie abordable, fiable, accessible et propre. Il s'efforce de s'assurer des positions clés dans la course aux sites de classe mondiale, principalement dans le cadre de nouveaux projets, mais aussi par le biais d'acquisitions et de partenariats.

Le groupe TE H2 s'implique très tôt dans le développement des projets et s'associe à des promoteurs locaux et à d'autres parties prenantes qui ont une connaissance approfondie du développement des projets d'infrastructure locaux et des marchés de l'énergie.

Il se concentre sur des projets dans des pays présentant :

- de bonnes ressources renouvelables : irradiation, vitesse du vent ;
- une proximité et/ou une infrastructure logistique avec les grands marchés de l'énergie ;
- des volontés et soutiens politiques pour développer des projets d'hydrogène vert et de Power-to-X ;
- le potentiel pour atteindre une taille critique ;
- avec, dans la mesure du possible, l'existence d'une demande locale.

Au 31 décembre 2023, TE H2 développe activement des projets dans les pays suivants : Maroc, Tunisie, Mauritanie, Egypte, Australie, Chili et Finlande.

1.2 Energie thermique

Le Groupe EREN a développé des expertises spécifiques dans deux domaines : la thermique des bâtiments et celle des processus industriels.

Par le poids qu'elle représente dans les émissions de CO₂ (environ 15% hors construction), la consommation d'énergie pour couvrir les besoins thermiques des bâtiments (chauffage et climatisation) constitue un enjeu majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique et constitue pour EREN Groupe un secteur clé de ses activités futures. Les différents investissements réalisés et à venir s'inscrivent dans une logique d'écosystème, afin de proposer aux propriétaires de bâtiments une approche et des solutions globales, leur permettant de limiter leur empreinte carbone et leur facture énergétique. EREN apportera, à la fois, les solutions technologiques et la capacité d'investissement dans les outils de nouvelle génération permettant aux grands consommateurs de réduire leur consommation énergétique et leur empreinte carbone sans mobiliser les capitaux nécessaires à ces investissements.

Un autre facteur déterminant pour minimiser l'empreinte carbone des bâtiments de bureaux est la réduction des surfaces nécessaires pour un même nombre d'utilisateurs. Grâce à la modélisation du bâtiment autour duquel sa solution est construite (jumeau numérique BIM), Eren propose le système de GTB (Gestion Technique de Bâtiments) nouvelle génération le plus avancé en termes de flexibilité, et d'optimisation des usages des bâtiments aussi bien pour les occupants que pour les exploitants.

De la même façon, les processus industriels sont très consommateurs d'énergie et pour l'essentiel, cette énergie est utilisée pour générer de la chaleur ou du froid. En réponse à cette problématique, le Groupe EREN a développé une expertise spécifique pour permettre la récupération de chaleur fatale des usines (société Hevatech). De même, elle dispose d'une technologie innovante pour limiter l'utilisation d'énergie des chaînes de froid critique (société BeeBryte).

1.2.1 *Accenta*

Créée en 2016, Accenta a développé et commercialise une nouvelle génération de systèmes énergétiques bas carbone pour les bâtiments tertiaires et pour les logements collectifs qui s'appuie sur le stockage inter-saisonnier d'énergie thermique par sondes géothermiques, une unité de chauffage et climatisation bas carbone et un logiciel de contrôle commande intelligent, prédictif et auto-apprenant.

Le système énergétique bas carbone Accenta affiche des consommations énergétiques réduites jusqu'à 70% par rapport aux systèmes conventionnels et diminue de plus de 90% les émissions de CO₂.

Pour Accenta, l'année 2023 a principalement été marquée par la levée de fonds de 56 millions d'euros réalisée auprès d'EREN et de Siloé Infrastructures, fonds professionnel spécialisé représenté par sa société de gestion Crédit Mutuel Impact. Elle a permis un renforcement significatif du bilan et de la trésorerie d'Accenta permettant de sécuriser la croissance de l'entreprise et les investissements nécessaires à son développement.

Plusieurs projets significatifs ont été signés et/ou exécutés cette année, notamment les sièges de deux entreprises leaders de leur secteur, deux entrepôts logistiques et le premier projet de logement collectif financé.

Accenta exploite de nombreux bâtiments et possède des références-clefs dans chacune de ses verticales.

Le pipeline reste solide mais le retour à un niveau relativement bas du prix du gaz rend cependant plus complexes les discussions avec nos clients expliquant un cycle de vente parfois long, surtout pour les projets bas carbone.

Après un plateau fin 2023, l'augmentation des prises de commandes se confirme en 2024. L'ouverture du tiers-financement aux marchés publics via le MGPEPD renforce cette perspective positive de croissance pour 2024.

A fin 2023, le chiffre d'affaires s'élève à 10,5 m€ en hausse de 57% vs. 2022 pour un total bilan de 69 m€ dont 62 m€ de capitaux propres, avec plus de 160 collaborateurs.

Les charges ayant en revanche augmenté par rapport à 2022 dans cette phase de développement, le résultat s'avère plus déficitaire que l'année précédente avec -13m€ à fin 2023.

1.2.2 *Fafco*

Fondée en 1981, Fafco est spécialisée dans la conception, la fabrication, l'installation et la maintenance de systèmes de production et de stockage à froid, ainsi que de systèmes de chauffage de l'eau, et ce, pour les secteurs immobiliers, industriels et commerciaux.

En 2023, chiffre d'affaires s'est élevé à 2,8m€, en hausse de +7% avec une croissance de l'activité tant sur les biens que sur les services vendus.

Les actions ont été engagées afin de remettre techniquement à niveau la ligne de production et relancer les d'innovation qui permettront à Fafco de développer son activité. Ces travaux entrepris pour la restructuration de Fafco ainsi que l'inflexion de la stratégie commerciale ont nécessité davantage de dépenses qu'en 2022. Aussi, le résultat net s'avère plus déficitaire avec -1,1 m€ en 2023 contre -0,6 m€ en 2022.

Par ailleurs, la fermeture de la société Cryogel en Malaisie a été engagée et devrait se terminer en 2024.

Les efforts de recherche et développement se sont poursuivis en 2023 et perdurent en 2024, notamment sur :

- les systèmes de stockage à froid avec des points de congélation PCM variés, afin de s'adapter aux besoins des différents marchés desservis par Fafco (agro-alimentaire, climatisation),
- les systèmes de monitoring, contrôle et pilotage,
- la poursuite de l'optimisation de la conception et de la fabrication des Icebat par une meilleure modélisation mécanique et thermique ainsi que par la recherche de matériaux techniquement plus performants et économiques.

1.2.3 Esmé Solutions

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires de 14,4 m€, composé de trois activités distinctes (chantiers, dépannages et SAV), en diminution de 7% par rapport à 2022.

Des investissements en recherche et développement ont été conduits afin d'accompagner le développement la nouvelle gamme de capteurs d'Esmé Solutions d'une couche logicielle innovante. Par ailleurs, il a été nécessaire d'anticiper des achats de composants suite à la faillite d'un de ses fournisseurs.

Compte tenu de ces charges plus élevées en 2023, le résultat net s'avère négatif avec -1,1 m€ contre un bénéfice de 0,6 m€ en 2022.

1.2.4 Innovative Climatic Technologies (ICT)

Le groupe Eren est devenu majoritaire dans le capital de ICT fin 2023, année qui a confirmé la stratégie de cette société basée à Phoenix et présente sur plusieurs segments de la climatisation : industries et commerces, agriculture indoor, déshumidification et data centers.

En effet, l'effort de développement et les travaux conduits pour améliorer l'outil de production et les circuits d'approvisionnement, en majorité en provenance d'Amérique, ont porté leurs fruits. De significatifs contrats ont été signés, les unités produites délivrées, offrant un chiffre d'affaires plus que doublé avec 27 m\$ en 2023 vs 12 m\$ en 2022.

Les perspectives de croissance sont maintenues pour 2024 et les années suivantes.

1.3 Nucléaire

L'énergie nucléaire, par son caractère entièrement décarboné et non intermittent, constitue logiquement une option à considérer dans la lutte contre le changement climatique. Mais elle doit répondre à ses détracteurs sur au moins trois points : la sécurité, le temps de mise en œuvre voire les risques d'exécution, et enfin le traitement pérenne de ses combustibles usés et déchets ultimes. C'est dans cette optique que le Groupe EREN a choisi de participer au développement de l'énergie nucléaire de nouvelle génération, basée sur des réacteurs plus petits (donc permettant une production d'électricité décentralisée) et moins ou peu générateurs de déchets (en utilisant par exemple les technologies à base de neutrons rapides qui permettront, avec la technologie Naarea, de « fermer » le cycle du combustible). EREN a fait donc le choix en 2022 de s'associer avec les fondateurs des deux sociétés parmi les plus prometteuses dans ce domaine : Jimmy Energie et Naarea.

Jimmy est le plus important lauréat de l'appel à projet "réacteurs nucléaires innovants" du plan France 2030 avec un soutien de 32 m€ annoncé en 2023. Ce soutien financier record va permettre à Jimmy de poursuivre sa croissance et d'accélérer l'industrialisation de son premier de série, qui devrait être mis en service dès 2026 chez un premier client. Il permettra également de créer les fondations de la plateforme industrielle (projet au Cruesot) et de préparer ainsi le passage à l'échelle, pour ce qui sera le premier SMR déployé en France.

L'année 2023 a été marquée chez **Naarea** par de nombreux progrès sur le plan de R&D, le renforcement des équipes, ainsi que l'entrée de nouveaux associés au capital de la société. Naarea a été, avec Newcleo, la première startup lauréate du plan France 2030. Annoncée en juin 2023, l'aide obtenue s'élève à 10 m€.

1.4 Biomasse, Biogaz & Gestion de l'eau

La culture de biomasse énergétique constituera l'une des réponses aux défis de l'approvisionnement énergétique et de la crise climatique. Les végétaux absorbent le CO₂ (et produisent de l'oxygène) lors de leur croissance. Ainsi, la production d'énergie par combustion de biomasse est globalement neutre en termes d'émissions de CO₂. Mais cette solution n'est pas suffisante. Ainsi EREN développe des solutions de production d'énergie permettant un bilan CO₂ négatif en partenariat avec des acteurs ayant mis au point des technologies innovantes.

Spécialiste de la restauration des ressources (eau, sols, air, biodiversité) grâce aux plantes depuis 2004, **Phytostore** a développé depuis 2013 la Bioferme, une exploitation agricole multi-filières (compostage par filtres de roseaux, biomasse, cultures bio et pépinières). L'activité biomasse consiste à cultiver en collaboration directe avec les agriculteurs locaux sur des sols marginaux ou de protection environnementale des végétaux (miscanthus, sorgho, haies...) à but de valorisations diverses (molécules biosourcées, construction, énergie, etc...).

Concernant **Phytostore**, l'année 2023 a été marquée par le lancement, la construction et la mise en service du deuxième projet : la bioferme de Moulin du Bois à Lyon.

Une demi-douzaine de projets additionnels de biofermes étaient également en prospection / développement au cours de l'année 2023. Le réseau de biofermes permet le compostage et traitement de déchets ou boues organiques par phytorestauration, ainsi que la production de biomasse.

De son côté, **Haffner Energy** a développé une technologie innovante de thermolyse de la biomasse permettant la production d'hydrogène avec un bilan carbone négatif permis par la séquestration d'une partie du carbone contenu dans la biomasse sous forme de biochar. Ce biochar est ensuite utilisé dans le monde agricole.

EREN entend développer ces deux technologies qui, combinées, permettront d'aller du végétal à l'hydrogène et à la séquestration de carbone dans un biochar profitant aux terres agricoles, dans une démarche de valorisation des sols et de diversification et de soutien du monde agricole.

Outre l'investissement récent dans Phytostore, EREN est l'actionnaire majoritaire d'Orège, société cotée à la Bourse de Paris. Orège a développé une technologie participant au traitement des boues urbaines et industrielles. Le SLG est une technologie de rupture brevetée qui optimise le conditionnement des boues en modifiant, notamment, leurs caractéristiques physico-chimiques et rhéologiques. Cette technologie compacte s'intègre facilement dans les stations d'épuration au sein des équipements existants afin d'améliorer les performances d'épaississement et de déshydratation sans perturber le fonctionnement de la ligne existante. En outre, de nouvelles solutions développées autour de cette technologie permettent de booster la production de méthane dans les outils de digestion des usines d'assainissement. Ainsi, à travers Orège, EREN ambitionne également d'augmenter la production de gaz vert.

A terme, l'objectif sera également de transformer la boue en matière énergétique qui pourrait servir à l'approvisionnement des outils de thermolyse pour une valorisation propre.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 d'**Orège** s'élève à 1,3 m€, confirmant une baisse anticipée par rapport à 2022. Le total des charges opérationnelles est en hausse de 11% par rapport à l'exercice précédent en lien avec une hausse des dotations aux amortissements et aux dépréciations, notamment pour donner suite à une remise en état et un transfert d'unités du stock en immobilisations dans le cadre de l'évolution vers des prestations de services. Aussi, le déficit s'est creusé par rapport à 2022 avec -10,2 m€ à fin 2023.

Orège a développé des solutions innovantes pour augmenter la production de biogaz et de biométhane à partir des boues de stations d'épuration, avec des essais fructueux réalisés sur le site de Worcester en Grande-Bretagne en 2023 avec Severn Trent, une des principales « Water Companies ». Comme annoncé précédemment, Severn Trent et Orège ont présenté les résultats de ces essais en novembre dernier à Manchester lors du salon "European Biosolids & Bioresources Conference" et confirmé l'observation d'une augmentation de 38% de la production de biogaz au cours de la 1ère phase des essais.

Orège, ayant jusqu'ici adopté un modèle commercial axé sur la vente d'équipements aux municipalités, fait face à de nombreux défis liés à des cycles de vente longs et des procédures d'appels d'offres de marchés publics complexes.

En conséquence, Orège entend développer, en parallèle, son activité de prestation de services en proposant des unités mobiles d'épaississement et de déshydratation avec une promesse de performance grâce à sa technologie SLG.

Cette offre, qui consiste à louer des unités mobiles, avec ou sans opérateur, aux municipalités et aux industriels pour des durées flexibles, est déjà appliquée, comme en témoigne la location d'unités mobiles en service au Royaume-Uni, pour satisfaire des besoins urgents sans investissement initial pour le client.

Pour compléter cette approche, le Groupe a fait le choix de se développer dans le domaine du **biogaz**.

Les prises de participations en fin d'année 2023 dans **Verdemobil** et **Tryon** en sont la démonstration (cf paragraphe 3 de la Présentation du Groupe).

1.5 Autres activités du pôle Industrie & Energie

1.5.1 Osmos

La société Osmos Group a poursuivi son activité de prestations de services d'ingénierie spécialisée dans l'analyse du comportement structurel d'ouvrages, basée sur ses systèmes propriétaires (capteurs, enregistreurs, logiciels, algorithmes) ou sur l'intégration de systèmes de commerce.

L'année 2023 a été marquée par :

- la mise en œuvre d'une restructuration visant à réduire les coûts incluant en particulier le licenciement de 7 personnes pour motif économique et l'externalisation de la R&D systèmes,
- les signatures d'un projet stratégique (instrumentation de 250 ponts sur 4 ans) et de 3 projets importants (instrumentation de 38 ponts pour 2 ans) en Grèce par la filiale Osmos Hellas,
- les premières utilisations de la nouvelle version de la corde optique (nommée OS 420), dont une vente majeure en Italie de près de 200 unités et une première utilisation pour un pesage-en-marche en France,
- la mise en place d'un plan d'actions gratuites pour tous les salariés présents en décembre 2023.

Le chiffre d'affaires, à 2,8 m€ a diminué de 11% vs. 2022. Le déficit a toutefois été fortement réduit suite à la restructuration d'Osmos, avec -1,7 m€ à fin 2023 contre -6,7 m€ à fin 2022.

2 PÔLE SPORTS & LOISIRS

A 65,7 m€ en 2023, le chiffre d'affaires du pôle a augmenté de 15%, soit 10,4 m€, vs. 2022.

Cette croissance a été permise par une activité soutenue sur les centres de loisirs (+15%), un développement de l'ensemble des activités liées au Tennis (+10%) et la reprise du tournoi UTS avec 4 événements en 2023.

2.1 Académie

La progression du chiffre d'affaires de l'académie de Biot, y compris hôtel, s'élève à 16% entre 2022 et 2023, avec une progression plus marquée sur l'académie seule, de l'ordre de +23%, et un chiffre d'affaires stable sur l'hôtel.

L'académie tourne désormais à pleine capacité avec environ 250 élèves présent à l'école (école française et internationales avec tennis études) et environ 5000 stages (adultes et enfants), avec l'ensemble des facilités sur place tels que le centre médical, les salles de sports, l'atelier, en complément des courts de tennis indoor et outdoor.

La marque Mouratoglou lancée et développée par Patrick Mouratoglou, le niveau d'excellence des coachs et professeurs recrutés, ainsi que les bons placements des élèves en tant que boursiers au sein des universités américaines notamment, contribuent à la notoriété grandissante de l'académie.

Le développement des réseaux sociaux, le lancement et la commercialisation d'une ligne de vêtements sous la marque Mouratoglou en découlent et permettent d'accroître cette notoriété.

Concernant l'hôtel et le restaurant, un programme de rénovation a été lancé en 2023 avec la rénovation de la moitié des chambres (environ 70 sur 150), la réfection des salles de réunions et de l'espace restauration (espace petits déjeuners et espace déjeuner/dîner), la création d'un centre esthétique et d'un spa. Les travaux se sont poursuivis sur le premier semestre 2024, avec une fermeture de l'hôtel durant 3 mois, notamment pour permettre de mettre en place le système de géothermie.

En effet, Eren a choisi de profiter de ces travaux de rénovation pour décarboner massivement. Ainsi, la solution Accenta a été mise en place pour la gestion thermique de l'hôtel et les économies sur les dépenses énergétiques et les réductions sur les émissions de gaz à effet de serre sont de l'ordre de 80%.

Cette rénovation pour proposer des services haut de gamme ont porté leurs fruits : les séminaires d'entreprise se sont développés et le taux de remplissage de l'hôtel et du restaurant sont plus élevés, après la réouverture de l'hôtel.

2.2 Liberty Country Club

Les travaux de rénovation des installations se sont poursuivis en 2023 avec l'objectif de proposer des services premium à nos clients (environ 2500). Ceci a permis de faire croître le chiffre d'affaires de l'ordre de 25%.

Dans le cadre de cette rénovation, l'objectif a également été de décarboner les installations. Pour ce faire, le choix de la géothermie était une évidence et les travaux ont été effectués avec Accenta pour une partie du Liberty, ce qui a permis de réduire la facture énergétique et les émissions du site de plus de 80%. Une deuxième phase devrait démarrer en 2024 pour compléter le périmètre couvert par la géothermie.

Par ailleurs, les travaux du Golf qui jouxte le club se sont intensifiés en 2023 pour se terminer courant 2024 avec une inauguration en septembre 2024. Les perspectives sont bonnes avec de nombreux membres inscrits lors des journées portes ouvertes.

2.3 Mouratoglou International

Comme précisé ci-dessus, le développement de la marque Mouratoglou est structurant pour l'ensemble des activités de ce pôle. Pour la stratégie à l'international c'est clé.

L'équipe centrale dédiée à l'international s'est étoffée en 2023 afin de développer les partenariats existants et de les rentabiliser d'une part, et d'identifier puis structurer de nouveaux partenariats, d'autre part avec une stratégie de développement de franchises et d'ouvertures de centres.

Un nouveau partenariat a ainsi été noué en Chine en 2023, un projet de centre a débuté en 2023 à New-York et devrait être finalisé début 2025 pour ouverture et de nombreux partenariats ont été signés en 2024, en particulier aux Etats-Unis, pays dans lequel le tennis est très prisé.

2.4 Ultimate Tennis Showdown

L'objectif 2023 était de relancer le développement UTS avec l'organisation de nouveaux tournois. Une équipe centrale dédiée a ainsi été constituée pour organiser toute la logistique des événements, le lien avec les sponsors, les villes d'accueil, la billetterie, les médias, mais aussi pour accompagner au mieux les joueurs.

3 tournois ont ainsi été organisés en 2023 : Los Angeles en juillet, Francfort en septembre, Londres en décembre pour la grande finale qui a couronné le meilleur joueur UTS de l'année.

Les tournois qui se déroulent sur trois jours ont attiré des « top players », joueurs du top20.

L'objectif dans les années à venir est de continuer sur un rythme de 4 événements par an, d'une durée de deux ou trois jours.

Tournoi après tournoi, la notoriété d'UTS croît, les spectateurs qui sont venus dans les stades sont conquis, les villes et sponsors appellent directement pour proposer à UTS des partenariats.

2.5 Centres de loisirs

Le Groupe détient 24 parcs à fin 2023, suite au rachat de 4 nouveaux parcs au cours de l'année 2023. Ceux-ci sont répartis dans la plupart des grandes villes de France, et est devenu le leader en France sur ce type d'activité.

Au cours de l'année 2023, les centres ont généré un chiffre d'affaires de 20,4 m€ en progression de 15% soit 2,6 m€, vs. 2022. Cette croissance découle des investissements et recrutements effectués afin de mettre l'ensemble des centres au même niveau de qualité et de services. Les mauvaises conditions météorologiques ont aussi incité davantage les clients à venir dans nos centres qui sont *indoor*.

Le Groupe a souhaité renforcer son positionnement de leader en France et en Europe et a procédé à l'acquisition en août 2024 de centres au Bénélux. Forts de son expérience en France, le Groupe s'attachera entre fin 2024 et début 2025 à homogénéiser ces centres et y développer plusieurs activités de loisirs.

3. Principaux risques et incertitudes

1 RISQUES INHÉRENTS AU PÔLE INDUSTRIE & ENERGIE

En relation avec ses activités industrielles, le Groupe est confronté aux principaux risques et incertitudes suivants :

- **Risque lié aux innovations technologiques :**

Le Groupe continue à lutter contre les réticences à implémenter de nouvelles solutions innovantes par rapport à l'utilisation de solutions historiques confirmées mais moins vertueuses quant à l'utilisation et à l'économie des ressources naturelles.

Le Groupe poursuit ses efforts afin d'expliquer les bénéfices de ses technologies pour ses clients historiques ainsi que pour les nouveaux prospects.

- **Risque lié aux évolutions technologiques et aux solutions alternatives ;**

Le succès du Groupe dans ses activités industrielles repose essentiellement sur ses technologies de pointe, leur développement continu et la capacité du Groupe à les exploiter. À l'instar de toutes évolutions technologiques, celles développées par le Groupe sont susceptibles d'obsolescence du fait des changements rapides réalisés par les acteurs du marché et par les solutions alternatives développées par les concurrents. Ce risque d'obsolescence et de compétitivité pourrait avoir une incidence sur la capacité du Groupe d'exploiter ses technologies. Pour contrer ce risque, le Groupe accompagne activement le développement de nouvelles technologies, plus innovantes, et assure la mise à jour et l'amélioration permanente des technologies existantes.

Le Groupe étudie attentivement le marché afin de détecter les nouvelles technologies qui y apparaissent.

- **Risque lié aux lacunes des fournisseurs et des sous-traitants ;**

Le Groupe ne couvre pas l'intégralité de la chaîne de production des technologies produites qui nécessite la connaissance très pointue de tous les travaux effectués par ses sous-traitants. Le Groupe peut subir les défaillances ou indisponibilités de ses sous-traitants et fournisseurs.

Le Groupe s'assure que la performance de ses sous-traitants et fournisseurs reste constante par un monitoring régulier des produits reçus et de leur santé financière.

- **Risque lié au processus de validation des clients :**

Les clients potentiels du Groupe sont régulièrement des sociétés de grande taille ou des organismes publics. Ces entités possèdent une structure hiérarchique complexe requérant des délais importants pour la validation d'investissements.

Afin de minimiser l'impact de ce risque, le Groupe oriente son business model vers de la mise à disposition de matériel avec une rémunération sur l'efficacité énergétique générée plutôt que de la vente directe d'équipements.

- **Risque lié à la performance des équipements :**

Le Groupe est hautement sensible à la performance de ses équipements qui pourraient impacter négativement l'image de marque du Groupe en cas de défaillance majeure.

Afin de minimiser ce risque, le Groupe travaille avec des partenaires de qualité dont les compétences sont testées régulièrement. De par son business model, orienté sur la rémunération des efficacités énergétiques réalisées, le Groupe réduit le risque d'inefficacité pour ses clients. Cependant, le Groupe doit s'assurer de la fiabilité des équipements installés afin de conserver toutes leurs performances pour maintenir son niveau de rémunération.

- **Autres risques :**

De manière générale et de par ses activités mondiales, le Groupe est confronté aux risques de change, pour l'acquisition de matériels & services et le paiement des clients, ainsi qu'aux risques de volatilité de prix des matières premières.

Le Groupe peut être affecté par des facteurs exogènes susceptibles d'avoir des répercussions globales, pour exemples, dans les domaines politiques, économiques, sanitaires, etc.

2 RISQUES INHÉRENTS AU PÔLE SPORTS & LOISIRS

En relation avec ses activités de sports et de loisirs, le Groupe est confronté aux principaux risques et incertitudes suivants :

- **Risque lié à la réputation de l'académie**

Le principal atout de l'académie est sa réputation et sa capacité à former les futurs talents. Tout impact négatif sur la réputation de l'académie aurait de graves répercussions sur la marque Mouratoglou d'une part, sur le nombre d'élèves et sur les stages / formations diffusées. Le Groupe travaille en permanence avec ses entraîneurs, afin de maintenir un niveau de performance très élevé.

- **Risque lié aux conditions météorologiques**

La pratique des sports de raquettes est facilitée par un temps clément. Aussi, le Groupe a décidé de déménager son académie de tennis de la région de Paris vers le sud de la France en 2016. La nouvelle académie est située sur la Côte d'Azur, région qui bénéficie de 320 jours de soleil par an. Le Groupe a également construit des courts de tennis en plein air à l'ombre afin de permettre la pratique du tennis durant la période la plus chaude de l'année.

- **Les incertitudes liées à l'amélioration de l'académie Biot**

Le Groupe est confronté au risque que les améliorations réalisées sur l'académie Biot ne donnent pas lieu à l'augmentation attendue au niveau des demandes d'entraînements hebdomadaires et « bourses » pour jeunes sportifs. Cela viendrait impacter la rentabilité et le projet. Des coûts importants ont été engagés afin de réaliser ces améliorations.

- **Risque d'effet de mode**

Le Groupe reste hautement attentif à l'évolution des tendances en termes d'activités de loisirs, en particulier, pour ses centres de trampoline. La clientèle des activités de loisirs est majoritairement jeune et donc susceptible de changement très rapide par rapport aux activités de loisirs de préférence.

Le Groupe suit de manière régulière les nouvelles tendances afin de les incorporer au maximum dans les services proposés.

3 RISQUES SUR LES AUTRES INVESTISSEMENTS

Les principaux risques et incertitudes du Groupe liés aux activités des investissements se rapportent à l'évaluation de ceux-ci.

Les investissements cotés sont principalement cotés à la bourse française pour lesquels les risques sont liés aux aléas des marchés financiers et plus spécifiquement du marché français.

Les autres investissements sont valorisés en corrélation avec les performances spécifiques de chaque activité dans lesquels ils sont actifs. Le Groupe ne peut anticiper les évolutions de performances.

Afin de limiter son risque, le Groupe mène une politique de diversification importante de ses investissements non cotés afin de réduire les impacts éventuels de pertes de valeurs.

4. Activités de recherche et de développement

Les activités de recherche et de développement réalisées par le Groupe font partie de l'objectif constant du Groupe d'économiser les ressources naturelles grâce à des solutions innovantes pour répondre aux nouvelles exigences environnementales et industrielles. Le Groupe dispose d'importantes activités de R&D avec le développement continu des technologies dans ses différentes sociétés.

Le Groupe poursuit la recherche en développement sur ses technologies actuelles et continue à investir fortement dans le but d'identifier des technologies nouvelles, toujours plus efficaces en matière de décarbonation.

5. Instruments financiers

Les actifs financiers du Groupe sont essentiellement représentés par :

- pour les actifs financiers ; trésorerie, créances commerciales et autres créances et financements, investissements cotés et non cotés
- pour les passifs financiers ; prêts et emprunts, dettes commerciales et autres dettes et instruments de couvertures.

Le Groupe a une utilisation très limitée des instruments financiers dérivés, représentés essentiellement par des swaps de taux.

La politique du Groupe est d'investir les ressources disponibles, via son segment « Autres », et de maximiser le rendement de ses ressources dans le but de les utiliser pour financer ses activités principales.

6. Actions propres

Au 31 décembre 2023, la Société détient des actions propres pour 26.286 k€ (2022 : 9.998 k€) représentant 3.006.636 actions (2022 : 1.558.640) d'un pair comptable de 3,80 € par action.

Durant l'année, la Société a racheté 1.447.996 actions propres pour 16.287.746 €.

7. Événements post-clôture

En août 2024, le Groupe a acquis l'intégralité des titres de Jumpsquare Group Holding BV « JSQ » pour 23,8 m€.

L'acquisition de JSQ permet au Groupe d'élargir son activité de parc de trampoline par l'ajout de 30 parcs repartis aux Pays-Bas, en Belgique, et en Allemagne.

03 États financiers consolidés 2023

1. État consolidé de situation financière	23
2. État consolidé du résultat global	24
3. État consolidé des variations de capitaux propres	25
4. État consolidé des flux de trésorerie	26
5. Notes aux états financiers consolidés	
1) Informations générales	27
2) Résumé des principaux principes comptables	28
3) Principaux jugements comptables, estimations et hypothèses	45
4) Gestion du capital	46
5) Information sur le Groupe	47
6) Regroupement d'entreprises	55
7) Activités abandonnées	57
8) Filiales avec intérêts minoritaires matériels	58
9) Investissements dans des co-entreprises	59
10) Investissements dans des entreprises associées	61
11) Chiffre d'affaires	62
12) Autres charges et produits d'exploitation	63
13) Charges et produits financiers	66
14) Impôt sur les résultats	66
15) Immobilisations corporelles	69
16) Immobilisations incorporelles	71
17) Tests de perte de valeur du goodwill	72
18) Autres actifs	72
19) Trésorerie et dépôts	72
20) Capital et réserves	73
21) Provisions	76
22) Subventions gouvernementales et produits différés	77
23) Clients et autres débiteurs	77
24) Fournisseurs et autres créditeurs	78
25) Contrats de locations	79
26) Actifs financiers et passifs financiers	81
27) Evaluation à la juste valeur	87
28) Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers	88
29) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	92
30) Engagements et éventualités	92
31) Informations sur les parties liées	93
32) Événements postérieurs à la clôture	94

1. État consolidé de la situation financière

	Notes	2023 k EUR	2022 k EUR
ACTIF			
Actif non-courant			
Immobilisations corporelles	15	119.503	2.197.952
Immobilisations incorporelles	16	105.274	382.916
Investissement dans des entreprises associées et des co-entreprises	9-10	61.117	170.708
Autres actifs financiers non courants	26.1	140.308	233.578
Trésorerie restreinte ou bloquée non courante	19	59	30.063
Autres créances non courantes	23	3.611	3.942
Autres actifs non courants	18	599	2.141
Impôts différés actif	14.3	2.956	66.159
		433.427	3.087.459
Actif courant			
Autres actifs financiers courants	26.1	25.252	160.474
Trésorerie restreinte ou bloquée courante	19	-	42.626
Clients et autres débiteurs	23	69.145	167.682
Autres actifs courants	18	18.119	33.712
Trésorerie et dépôts court-terme	19	1.111.494	465.441
		1.224.010	869.935
Total actif		1.657.437	3.957.394
CAPITAUX PROPRES & PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	20	561.986	561.986
Prime d'émission		6.861	6.861
Actions propres		(26.286)	(9.998)
Autres réserves de capital		291	1.177
Autres composantes des capitaux propres		38.270	65.917
Résultats reportés		848.451	258.891
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		1.429.573	884.834
Intérêts minoritaires	8	58.159	696.050
Total des capitaux propres		1.487.732	1.580.884
PASSIF			
Passif non courant			
Prêts et emprunts non courants	26.2	51.219	1.654.474
Autres passifs financiers non courants	26.3	216	5.677
Provisions non courantes	21	565	27.520
Autres dettes non courantes	24	3.324	8.181
Produits différés non courants	22	-	28.536
Impôts différés passifs	14.3	4.922	181.967
		60.246	1.906.355
Passif courant			
Prêts et emprunts courants	26.2	13.764	287.207
Autres passifs financiers courants	26.3	863	8.563
Provisions courantes	21	920	1.892
Fournisseurs et autres créditeurs	24	88.165	163.949
Produits différés courants	22	5.747	8.544
		109.459	470.155
Total passif		169.705	2.376.510
Total des capitaux propres et du passif		1.657.437	3.957.394

2. État consolidé du résultat global

	Notes	2023 k EUR	2022 Retraité* k EUR
Chiffre d'affaires	11	120.149	96.186
Matières premières et consommables utilisés		(27.437)	(13.433)
Frais de personnel	12.1	(51.868)	(43.553)
Autres charges d'exploitation	12.3	(81.844)	(63.781)
Autres produits d'exploitation	12.4	6.671	5.726
Autres résultats opérationnels	12.5	(1.121)	115
Dépréciation, amortissement et perte de valeur d'actifs non financiers	12.6	(27.109)	(27.695)
Résultat d'exploitation		(62.559)	(46.435)
Charges financières	13	(2.389)	(2.488)
Produits financiers	13	24.087	2.941
Autres produits et charges financières	13	23.835	(7.933)
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des co-entreprises	9-10	(5.135)	(1.085)
Résultat avant impôts		(22.161)	(55.000)
Impôts sur les résultats	14	(521)	3.283
Résultat de l'exercice des activités poursuivies		(22.682)	(51.717)
Résultat de l'exercice des activités abandonnées		673.422	6.897
Résultat de l'exercice		650.740	(44.820)
Résultat de l'exercice attribuable aux :			
Part du Groupe		645.992	(9.300)
Part des intérêts minoritaires		4.748	(35.520)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres recyclables en résultat :			
Gains/(pertes) nettes des instruments de couvertures		4.141	9.074
Ecart de conversion provenant de la conversion des entités étrangères		(2.369)	1.320
Gains/(pertes) nettes des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		(18)	7.323
		1.754	17.717
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres qui ne sont pas recyclables en résultat :			
Gains/(pertes) de réévaluation des régimes à prestations définies		(29)	81
Gains/(pertes) nettes sur juste valeur des placements en instruments de capitaux propres		503	32.881
Gains/(pertes) nettes des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-	8.493
		474	41.455
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice, net d'impôt		2.228	59.172
Total du résultat global de l'exercice, net d'impôt		652.968	14.352
Total du résultat global de l'exercice attribuable aux :			
Part du Groupe		647.264	45.251
Part des intérêts minoritaires		5.704	(30.900)

*conformément à la norme IFRS 5, la société a retraité le compte de résultat 2022

3. État consolidé des variations de capitaux propres

Notes	Attribué aux actionnaires de la société mère					Résultats reportés	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Autres réserves de capital	Autres composantes des capitaux propres				
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Au 1 janvier 2022	561.986	6.861	(12.845)	884	16.047	261.847	834.780	728.750	1.563.530
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	(9.299)	(9.299)	(35.521)	(44.820)
Autre résultat global	-	-	-	-	54.552	-	54.552	4.620	59.172
Total du résultat global	-	-	-	-	54.552	(9.299)	45.253	(30.901)	14.352
Décomptabilisation des investissements en capitaux propres	-	-	2.847	-	(4.893)	4.893	2.847	-	2.847
Acquisition d'intérêts minoritaires	-	-	-	(1)	(2)	(150)	(153)	6.926	6.773
Changements dans le périmètre de consolidation	-	-	-	-	224	(193)	31	(2.677)	(2.646)
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	(6.389)	(6.389)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	1.119	-	-	1.119	1.298	2.417
Transferts	-	-	-	(825)	(11)	1.793	957	(957)	-
Au 31 décembre 2022	561.986	6.861	(9.998)	1.177	65.917	258.891	884.834	696.050	1.580.884
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	645.992	645.992	4.748	650.740
Autre résultat global	-	-	-	-	1.273	(1)	1.272	956	2.228
Total du résultat global	-	-	-	-	1.273	645.991	647.264	5.704	652.968
Acquisition d'actions propres	-	-	(16.288)	-	-	-	(16.288)	-	(16.288)
Décomptabilisation des investissements en capitaux propres	-	-	-	-	(8.877)	8.877	-	-	-
Acquisition d'intérêts minoritaires	-	-	-	-	34	(39.451)	(39.417)	30.172	(9.245)
Regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	34.405	34.405
Changements dans le périmètre de consolidation	-	-	-	(1.402)	(20.077)	-	(21.479)	(707.801)	(729.280)
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(25.279)	(25.279)	(949)	(26.228)
Absorption de pertes	-	-	-	-	-	(578)	(578)	578	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	516	-	-	516	-	516
Au 31 décembre 2023	561.986	6.861	(26.286)	291	38.270	848.451	1.429.573	58.159	1.487.732

4. État consolidé des flux de trésorerie

	Notes	2023 k EUR	2022 k EUR
Résultat de l'exercice avant impôts des activités poursuivies		(22.161)	(55.000)
Résultat de l'exercice avant impôts des activités abandonnées		696.705	57.222
Résultat de l'exercice avant impôts		674.544	2.222
Ajustement pour réconcilier le résultat aux flux de trésorerie nets :			
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	12.6	80.652	159.373
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (Gain)/Perte sur cession	12.6	14.225 641	12.024 1.453
Impact des réévaluations de change		5.496	(3.184)
Quote-part dans le (bénéfice)/perte des entreprises mises en équivalence	9-10	1.375	(5.954)
Autres (produits) et charges financières	13	4.073	222.834
Autres ajustements		(767.568)	(18.736)
		(661.106)	367.810
Variations des provisions, avances et subventions		(1.056)	(5.071)
Variations liées aux avantages du personnel		(1.012)	(1.013)
Variation du besoin en fonds de roulement		18.577	13.841
Intérêts payés		(538)	(319)
Intérêts reçus		24.094	1.879
Impôts sur le résultat payés		(24.622)	(35.991)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitations		28.881	343.358
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(31.103)	(150.960)
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles		5.398	11.371
Investissement dans des entreprises associées, des co-entreprises et des filiales		(44.721)	(12.779)
Produits de cession des investissements dans des entreprises associée, des co-entreprise et filiales		782.771	22.469
Dividende reçu de co-entreprises et associés		514	4.100
Flux nets de trésorerie liés aux participations à la juste valeur		82.305	8.834
Variation nette de prêts octroyés à des tiers		(15.976)	(74.925)
Intérêts reçus sur des prêts à des tiers		5.767	731
Variation nette de trésorerie restreinte ou bloquée		72.456	10.636
Achat / produit d'autres instruments financiers (investissement)		(500)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissements		856.911	(180.523)
Activités de financement			
Transactions nettes avec actionnaires de la société mère		(41.567)	3.068
Transactions nettes avec intérêts minoritaire		(10.192)	597
Décassements sur opérations de location-financement		(15.052)	(14.829)
Emissions d'obligations		-	14.410
Remboursement d'obligations		(11.793)	(32.521)
Emissions d'emprunts bancaires		13.299	278.963
Remboursement d'emprunts bancaires		(107.699)	(337.979)
Emissions d'autres emprunts		228	1.672
Remboursement d'autres emprunts		(1.809)	(17.833)
Coûts de transaction sur émission d'emprunts		(13)	(7.352)
Intérêt payé sur emprunts		(63.424)	(116.549)
(Achat)/produit d'autres instruments financiers		(35)	2.133
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financements		(238.057)	(226.220)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	19	464.022	525.053
Écart de change de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(778)	2.354
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	19	1.110.979	464.022

5. Notes aux états financiers consolidés

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

EREN Groupe SA (la « Société » ou « EREN Groupe ») a été constituée pour une durée illimitée le 23 décembre 1991 sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois.

Le siège social est établi au 4, rue Willy Goergen L-1636 Luxembourg.

La Société est la société mère du groupe EREN qui comprend la Société et ses filiales, désignées collectivement comme le « Groupe ». Des informations sur la structure du Groupe sont fournies à la note 5.

L'exercice de la Société commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'activité principale de la Société est la détention et la gestion de participations directes ou indirectes dans des entreprises. La Société anime et contrôle le fonctionnement opérationnel de ses filiales.

1.1 Déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés conformément aux International Financial Reporting Standards (« IFRS » : normes comptables internationales) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB » : conseil international des normes comptables) et approuvés par l'Union européenne.

Les états financiers consolidés du Groupe EREN pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Directoire en date du 17 septembre 2024.

1.2 Base d'établissement des comptes consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés selon les principes comptables décrits à la note 2.

La Société ne remplissant pas les conditions rendant obligatoire l'application des normes IFRS 8 *Segments d'exploitation* et IAS 33 *Gain par Action*, la Société a décidé de ne pas les appliquer.

Les états financiers consolidés ont été préparés en respectant le principe du coût historique, à l'exception des biens d'investissement, des instruments financiers dérivés, des actifs financiers de placements en instruments de capitaux propres qui ont été évalués à la juste valeur. Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Conformément à l'évaluation réalisée par le Directoire, les états financiers consolidés ont été élaborés selon le principe de continuité d'exploitation.

Les états financiers consolidés fournissent des informations comparatives par rapport à la période précédente.

1.3 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales.

Ces filiales sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle direct ou indirect, tel que défini dans les principes comptables.

Le Groupe a également des investissements dans des entreprises associées et des co-entreprises, qui sont des entités dans lesquelles le Groupe exerce soit une influence notable, soit un contrôle conjoint.

Le périmètre du Groupe et les investissements dans des entreprises associées et des co-entreprises sont décrits dans la note 5.

2 RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES

Les principaux principes comptables appliqués dans la préparation des états financiers consolidés sont présentés ci-dessous.

2.1 Consolidation

2.1.1 Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe et de ses filiales au 31 décembre 2023. Les filiales sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle direct ou indirect.

Le contrôle est atteint lorsque le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité détenue et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Plus précisément, le Groupe contrôle une entreprise détenue si et seulement si le Groupe :

- A le pouvoir sur l'entreprise détenue (à savoir des droits qui lui donnent une capacité réelle de diriger les activités pertinentes de l'entreprise détenue) ;
- Est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entreprise détenue ;
- Et a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entreprise détenue de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Lorsque le Groupe évalue s'il contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement, le Groupe considère tous les faits et circonstances pertinents pour déterminer s'il a le pouvoir sur une entreprise, y compris :

Les dispositions contractuelles avec les autres détenteurs d'un droit de vote dans l'entreprise détenue
Les droits découlant d'autres dispositions contractuelles
Les droits de vote et les droits de vote potentiels du Groupe

Le Groupe réévalue s'il contrôle une entreprise détenue lorsque les faits et les circonstances indiquent qu'il y a des changements à un ou plusieurs niveaux des trois éléments de contrôle. La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle sur une filiale et cesse lorsque le Groupe perd le contrôle de la filiale. Le résultat net ou les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont comptabilisés à partir de la date effective de l'acquisition ou jusqu'à la date effective de cession.

Le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux actionnaires de la société mère et aux actionnaires minoritaires, même si cela se traduit par des intérêts minoritaires ayant un solde déficitaire. Si nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables soient en conformité avec les principes comptables du Groupe. Tous les actifs et le passif intra-Groupe, capitaux propres, revenus, dépenses et flux de trésorerie liés aux transactions entre les sociétés du Groupe sont entièrement éliminés en consolidation.

Un changement dans la détention d'une filiale, sans perte de contrôle, est comptabilisé directement en capitaux propres. Si le Groupe perd le contrôle sur une filiale, elle :

- Décomptabilise les actifs (y compris les écarts d'acquisition) et le passif de la filiale
- Décomptabilise la valeur comptable des intérêts minoritaires
- Décomptabilise les écarts de conversion cumulés comptabilisés en capitaux propres
- Comptabilise la juste valeur de la contrepartie reçue
- Comptabilise la juste valeur d'un investissement conservé
- Comptabilise tout excédent ou déficit dans le résultat global
- Reclasse la part du Groupe précédemment comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en résultat ou en résultat reportés, selon le cas, comme cela serait nécessaire si le Groupe avait cédé directement les actifs ou passifs correspondants.

2.1.2 Investissement dans une entreprise associée et une co-entreprise

Un associé est une entité sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Une influence notable signifie que le Groupe a le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, mais n'a aucun contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une co-entreprise est un type d'accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets de la co-entreprise. Le contrôle conjoint est le partage convenu par contrat

du contrôle, qui existe seulement lorsque les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les éléments pris en compte pour déterminer une influence notable ou un contrôle conjoint sont semblables à ceux qui sont nécessaires pour déterminer le contrôle sur les filiales.

Les investissements du Groupe dans les entreprises associées et les co-entreprises sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

Selon la méthode de la mise en équivalence, l'investissement dans une entreprise associée ou une co-entreprise est initialement comptabilisé sur la base du coût. La valeur comptable de l'investissement est ajustée pour tenir compte des changements dans la part du Groupe des actifs nets de l'entreprise associée ou co-entreprise depuis la date d'acquisition. L'écart d'acquisition relatif à l'entreprise associée ou co-entreprise est inclus dans la valeur comptable de l'investissement et n'est ni amorti, ni testé individuellement pour dépréciation.

L'état du résultat global reflète la part du Groupe dans les résultats d'exploitation de l'entreprise associée ou co-entreprise. Tout changement dans les autres éléments du résultat global de ces entreprises détenues est présenté comme faisant partie des autres éléments du résultat global du Groupe. En outre, quand il y a eu un changement comptabilisé directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée ou co-entreprise, le Groupe reconnaît sa part de tout changement, le cas échéant, dans l'état des variations des capitaux propres. Les gains et les pertes non réalisés résultant de transactions entre le Groupe et l'entreprise associée ou co-entreprise sont éliminés proportionnellement à l'intérêt dans l'entreprise associée ou co-entreprise.

Le total de la part du Groupe dans le résultat d'une entreprise associée et une co-entreprise est indiqué dans l'état du résultat global en dehors du résultat d'exploitation et représente un résultat après impôts et intérêts minoritaires dans les filiales de l'entreprise associée ou co-entreprise.

Les états financiers de l'entreprise associée ou co-entreprise sont préparés pour le même exercice comptable que le Groupe. Si nécessaire, des ajustements sont apportés pour aligner les principes comptables avec ceux du Groupe.

Après l'application de la mise en équivalence, le Groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur sur son investissement dans son entreprise associée ou co-entreprise. A chaque date d'arrêté des comptes, le Groupe détermine s'il y a des preuves objectives que l'investissement dans l'entreprise associée ou la co-entreprise a perdu de la valeur. En présence d'une telle preuve, le Groupe calcule le montant de la perte de valeur comme la différence entre la valeur recouvrable de l'entreprise associée ou co-entreprise et sa valeur comptable, puis comptabilise la perte comme 'Autres produits et charges financières' dans l'état du résultat global.

Sur la perte d'influence notable sur l'entreprise associée ou le contrôle conjoint sur la co-entreprise, le Groupe mesure et comptabilise tout investissement conservé à sa juste valeur. Toute différence entre la valeur comptable de l'entreprise associée ou co-entreprise sur la perte d'influence notable ou contrôle conjoint et la juste valeur de l'investissement conservé et le produit de cession est comptabilisée dans le résultat global.

2.2 Les regroupements d'entreprises

Le Groupe applique la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Le coût d'une acquisition est évalué comme le total de la contrepartie transférée évaluée à la date de l'acquisition à la juste valeur et le montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise. Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe décide s'il faut mesurer les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise à la juste valeur ou suivant la part proportionnelle de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises en cours, le Groupe décide s'il faut mesurer les intérêts minoritaires suivant la part proportionnelle de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les coûts d'acquisition sont enregistrés en charges dans l'exercice de réalisation.

Le Groupe comptabilise les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge dans un regroupement d'entreprises indépendamment du fait qu'ils ont été précédemment comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise acquise avant l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs pris en charge sont mesurés à la date d'acquisition à leur juste valeur.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, toute détention précédemment détenue est réévaluée à sa date d'acquisition à la juste valeur et tout gain ou perte en résultant est comptabilisé en résultat.

Toute contrepartie éventuelle à transférer par l'acquéreur sera comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie conditionnelle classée comme un actif ou un passif qui est un instrument financier et dans le champ d'application de la norme IFRS 9 Instruments financiers, est mesurée à la juste valeur avec les variations de la juste valeur comptabilisées en résultat. Si la contrepartie conditionnelle ne relève pas du champ d'application de la norme IFRS 9, elle est mesurée conformément à la norme IFRS appropriée. La contrepartie conditionnelle qui est classée dans les capitaux propres n'est pas réévaluée et le règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres.

Le « Goodwill » est évalué initialement au coût. Il est calculé comme étant l'excédent de la somme de a) la juste valeur de la contrepartie transférée, b) le montant comptabilisé de tout intérêt minoritaire dans l'entreprise acquise et c) la date d'acquisition à la juste valeur de toute participation existante dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur des actifs net identifiables à la date d'acquisition. Si la juste valeur des actifs nets identifiables dépasse la somme calculée ci-dessus, le montant excédentaire (c'est-à-dire le profit réalisé sur une acquisition à des conditions avantageuses) est comptabilisé immédiatement en résultat.

Après une comptabilisation initiale, le « Goodwill » est évalué au coût déduction faite des pertes de valeur cumulées. Pour les besoins des tests de dépréciation, le « Goodwill » acquis dans un regroupement d'entreprises, à partir de la date d'acquisition, doit être affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités.

Lorsque le « Goodwill » a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et que tout ou partie de cette unité est cédée, le « Goodwill » affecté à cette unité est testé afin de déterminer sa valeur recouvrable résiduelle. Si une réduction de valeur est nécessaire, celle-ci est comptabilisée en résultat afin de neutraliser les gains comptabilisés sur la cession.

2.3 Classification courante contre non courante

Le Groupe présente les actifs et passifs dans l'état consolidé de la situation financière sur la base de la classification courant / non courant. Un actif est classé comme courant lorsqu'il est :

Susceptible d'être réalisé ou destiné à être vendu ou consommé au cours du cycle d'exploitation normal. Détenu à des fins de revente.

Susceptible d'être réalisé dans les douze mois après la période de clôture, ou

L'actif se compose de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie, sauf s'il ne peut être échangé ou utilisé pour régler un passif pendant au moins douze mois après la période de clôture.

Tous les autres actifs sont classés comme non courants.

Un passif est classé comme courant lorsque :

- Il devrait être réglé dans le cycle d'exploitation normal.
- Il est détenu principalement aux fins d'être négocié.
- Il devrait être réglé dans les douze mois après la période de clôture, ou
- Il n'y a pas de droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la période de clôture.

Le Groupe classe tous les autres passifs comme non courants.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont classés comme actifs et passifs non courants.

2.4 Conversion des devises

2.4.1 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (la « monnaie fonctionnelle »). La monnaie fonctionnelle de la société mère est l'euro. Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros (« k EUR ») qui est la monnaie de présentation du Groupe.

2.4.2 Transactions et Bilans

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les gains et les pertes en devises étrangères résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change des dates auxquelles les valeurs ont été déterminées.

2.4.3 Sociétés du Groupe

Les résultats et la situation financière de toutes les entités du Groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Groupe de la manière suivante :

Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ; et

Les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de change moyen de la période et

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une opération étrangère est vendue, ces différences de change sont comptabilisées dans l'état du résultat global comme faisant partie du gain ou de la perte sur la vente.

'Goodwill' et ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont composées d'éléments construits par le Groupe et d'éléments acquis auprès de tiers.

2.5.1 Éléments du coût

La construction des immobilisations corporelles requiert la capitalisation de coûts directement attribuables et coûts d'emprunts (se référer à la note 2.6) engagés pour mettre l'actif dans l'état nécessaire à son exploitation par le Groupe.

Le Groupe a également inclus dans le coût des immobilisations corporelles une estimation de la valeur actuelle des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif en vue de restaurer le site sur lequel il est construit, lorsque l'entité a une obligation juridique ou implicite de restaurer le site. Ce point est expliqué dans la note sur les jugements comptables, estimations et hypothèses (se référer à la note 3).

Le Groupe n'a pas alloué dans le coût de la construction un montant spécifique pour inspection majeure. Le coût des inspections majeures sera inclus dans le coût des immobilisations corporelles lorsqu'ils sont encourus.

2.5.2 Amortissement

Le Groupe amortit les immobilisations corporelles en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque élément. Le Groupe détermine la valeur résiduelle de chaque élément à la fin de sa durée d'utilité. L'amortissement est calculé sur base de la valeur de coût diminué de sa valeur résiduelle estimée sur la période restante de la durée d'utilité. Ces points sont expliqués plus en détail dans la note sur les jugements comptables importants, estimations et hypothèses (se référer à la note 3).

Le Groupe amortit les immobilisations selon la méthode linéaire. Le Groupe considère cette méthode comme étant la plus représentative du rythme de consommation des avantages économiques futurs. Ce jugement est basé sur le fait que les immobilisations corporelles vont générer des bénéfices similaires tout au long de leur durée d'utilité pour le Groupe.

Le Groupe réévalue à chaque date de clôture les estimations pour la durée d'utilité, la valeur résiduelle et la méthode d'amortissement. Tout changement est appliqué de façon prospective comme un changement d'estimation comptable.

Le coût initial d'une immobilisation corporelle est réparti entre divers composants. Ces éléments sont amortis séparément en utilisant leur propre durée d'utilité et valeur résiduelle.

L'amortissement des immobilisations corporelles commence dès que celui-ci est prêt à être mis en service, c'est-à-dire que l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour pouvoir être exploité de la manière prévue par la direction. L'amortissement cesse à la date la plus proche correspondant soit à la date à laquelle l'actif est classé comme détenu en vue de la vente soit à celle où l'actif est décomptabilisé.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire afin de réduire le coût de chaque actif à leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité estimée. En moyenne, les périodes d'amortissement annuelles sont les suivantes :

- Terrains	non amortis
- Bâtiments	10 à 50 ans
- Installations techniques et machines :	
o Industrie	1 à 10 ans
o Autres	5 à 20 ans
- Véhicules à moteur	3 à 8 ans
- Autres éléments	3 à 25 ans

2.5.3 Perte de valeur

Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, elle est ramenée à sa valeur recouvrable.

Le Groupe a testé ses principaux actifs afin de déterminer si une correction de valeur devrait être appliquée. En conclusion de ce test, le Groupe considère qu'aucune réduction significative n'est requise sur les immobilisations corporelles.

2.5.4 Coûts de maintenance

Les dépenses pour réparations et entretien des immobilisations corporelles sont imputées à l'état consolidé du résultat global de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les coûts des rénovations majeures sont inclus dans la valeur comptable quand il est probable que les avantages économiques futurs au-delà de la norme de performance initialement estimée de l'actif existant iront au Groupe. Les rénovations majeures sont amorties sur la durée d'utilité restante de l'actif.

2.5.5 Décomptabilisation

Une immobilisation corporelle, ainsi que tout composant d'une telle immobilisation est décomptabilisée lors de la cession ou si aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans l'état consolidé du résultat global lorsque l'actif est décomptabilisé.

2.5.6 Réévaluation

Le Groupe n'applique le modèle de la réévaluation pour aucune des immobilisations corporelles.

2.6 Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont capitalisés pendant la période nécessaire pour terminer et préparer l'actif pour son utilisation prévue ou de sa vente. Les coûts d'emprunts comprennent les intérêts et autres coûts qu'une entité encourt dans le cadre de l'emprunt de fonds.

Le Groupe capitalise les coûts d'emprunts pour l'ensemble des actifs éligibles dont la construction a été débutée à partir du 1^{er} janvier 2012. Tous les autres coûts d'emprunts sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

2.7 Contrats de locations

Le Groupe évalue à la souscription d'un contrat si ce contrat est, ou contient, un contrat de location. Autrement dit, si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une période de temps en échange d'une contrepartie.

2.7.1 Groupe en tant que locataire

Le Groupe applique une approche unique de comptabilisation et d'évaluation pour tous les contrats de location, à l'exception des locations à court terme et des locations d'actifs de faible valeur. Le Groupe comptabilise les passifs de location pour effectuer les paiements de location et les actifs liés aux droits d'utilisation représentant le droit d'utiliser les actifs sous-jacents.

a Actifs liés au droit d'utilisation

Le Groupe comptabilise les actifs liés aux droits d'utilisation à la date de début du contrat de location (c'est-à-dire la date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible). Les droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulés, et ajusté de toute réévaluation des passifs de location. Le coût des actifs liés aux droits d'utilisation comprend le montant des passifs de location comptabilisés, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de location effectués à la date de début ou avant déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs liés aux droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte de la location et la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

- | | |
|-------------------------|------------|
| - Terrains et bâtiments | 1 à 25 ans |
| - Véhicules à moteur | 3 à 4 ans |

Si la propriété de l'actif loué est transférée au Groupe à la fin de la durée du bail ou si le coût reflète l'exercice d'une option d'achat, l'amortissement est calculé en utilisant la durée de vie utile estimée de l'actif.

b Passif de location

À la date de début du contrat de location le Groupe comptabilise les passifs de location évalués à la valeur actuelle des loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les loyers comprennent les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance) moins toute incitation au bail à recevoir, les paiements de location variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, et les montants qui devraient être payés au titre des garanties de valeur résiduelle. Le paiement de location comprend également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement certaine d'être exercée par le Groupe et le paiement d'indemnités pour la résiliation du bail, si la durée du bail reflète le fait que le Groupe exerce l'option de résiliation. Les paiements de location variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges (sauf s'ils sont engagés pour produire des stocks) dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.

Pour calculer la valeur actuelle des loyers, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal par entité à la date du début du bail car le taux d'intérêt implicite du bail n'est pas toujours déterminable. Après la date d'entrée en vigueur le montant des passifs de location est augmenté pour refléter l'accroissement des intérêts et réduit du montant des paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des passifs de location est réévaluée s'il y a une modification, un changement dans la durée du contrat de location, une modification des paiements de location (par exemple, des modifications des paiements futurs résultant d'une modification d'un indice ou d'un taux utilisé pour les déterminer) ou un changement dans l'évaluation d'une option d'achat des actifs sous-jacents.

c Location à court terme et location d'actifs de faible valeur

Le Groupe applique l'exemption de reconnaissance des locations à court terme aux contrats de location des installations et des machines (c'est-à-dire les contrats qui ont une durée de location de 12 mois ou moins à compter de la date de début et ne contiennent pas d'option d'achat). Le Groupe applique également l'exonération de la reconnaissance des actifs de faible valeur aux contrats de location de matériel de bureau considérés comme de faible valeur. Les paiements pour les locations à court terme et les locations d'actifs de faible valeur sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

2.7.2 Groupe en tant que bailleur

Les contrats de location dans lesquels le Groupe ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en contrats de location simple. Les revenus locatifs qui en découlent sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée des baux et sont inclus dans les produits opérationnels dans l'état de résultat global en raison de leur nature opérationnelle. Les coûts directs initiaux engagés dans la négociation et la conclusion d'un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés sur la durée du contrat de location sur la même base que les revenus de location. Les loyers conditionnels sont comptabilisés en produits dans la période au cours de laquelle ils sont générés.

2.8 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale au coût. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont évaluées comme étant soit déterminées soit indéterminées.

2.8.1 Durée de vie déterminée - Amortissement

Pour les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée, le Groupe amortit les éléments d'immobilisations incorporelles conformément à la durée d'utilité estimée.

L'amortissement est effectué en considérant une valeur résiduelle nulle pour chaque élément pour lequel le Groupe ne dispose pas d'engagement d'un tiers d'acquiescer l'actif et pour lequel il n'y a pas de marché actif.

Le Groupe applique la méthode linéaire pour l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée. Le Groupe considère cette méthode comme la plus représentative du modèle dans lequel les avantages économiques futurs de ces éléments iront au Groupe. Ce jugement est basé sur le fait que les immobilisations incorporelles de la branche Energie sont principalement représentées par des droits liés à la production d'électricité, qui est considérée comme linéaire sur la durée de vie de ces droits.

Le Groupe réévalue à chaque date de clôture les estimations pour la durée d'utilité, la valeur résiduelle et la méthode d'amortissement. Tout changement est appliqué de façon prospective comme un changement d'estimation comptable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée commence lorsque les actifs sont disponibles pour leur utilisation de la manière prévue par la Direction. L'amortissement cesse au plus tôt à la date à laquelle les actifs sont classés comme détenu en vue de la vente ou à la date à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire afin de réduire le coût de chaque actif à leur valeur résiduelle, sur leur durée de vie utile estimée. La durée de vie utile est généralement représentative de la durée des droits ou la licence fournie qui varie de 5 à 30 ans.

2.8.2 Durée de vie indéterminée – perte de valeur

Les immobilisations incorporelles à durée de vie utile indéterminée ne sont pas amorties, mais sont testées annuellement pour dépréciation.

2.8.3 Décomptabilisation

Un élément des immobilisations incorporelles est décomptabilisé lors de sa cession ou si aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans l'état de résultat global lorsque l'actif est décomptabilisé.

2.9 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût augmenté des coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont comptabilisés à leur juste valeur, ce qui reflète les conditions du marché à la date d'arrêté des comptes. Les gains ou pertes résultant des variations de la juste valeur des immeubles de placement, ainsi que leur impact fiscal, sont inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les justes valeurs sont déterminées sur la base d'une évaluation annuelle effectuée par un évaluateur externe indépendant accrédité appliquant un modèle d'évaluation recommandé par l'IVSC (International Valuation Standards Committee : Comité de normes d'évaluation internationale).

Les immeubles de placement sont décomptabilisés lors de la cession, ou lorsque leur utilisation cesse de manière permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu suite à leur décomptabilisation. La différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de l'actif est comptabilisée dans le résultat de la période de décomptabilisation.

Des transferts ne sont effectués vers (ou depuis) les immeubles de placement qu'en cas de changement d'utilisation. Pour un transfert d'immeuble de placement à immeuble à usage propre, le coût réputé pour sa comptabilisation ultérieure correspond à la juste valeur à la date du changement d'utilisation. Si l'immeuble à usage propre devient un immeuble de placement, le Groupe comptabilise ce bien conformément à la méthode comptable énoncée pour les immobilisations corporelles jusqu'à la date du changement d'utilisation.

2.10 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des affaires, diminué des coûts d'achèvement et des frais de vente. Lorsque la valeur de réalisation nette de stock est inférieure à son coût, des provisions pour perte de valeur sont créées pour réduire la valeur du stock à sa valeur de réalisation nette.

2.11 Dépréciation des actifs non financiers

A chaque arrêté et conformément à la norme IAS 36, les actifs qui ont une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis et sont testés annuellement pour dépréciation.

La valeur des actifs amortissables et autres actifs non financiers, comme les stocks, est revue à chaque fois qu'il existe un indice quelconque de perte de valeur. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT), est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente (en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés) et sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif doit être ramenée à sa valeur recouvrable. Cette réduction est une perte de valeur.

Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont regroupés aux plus bas niveaux pour lesquels ils sont séparément identifiables en tant que flux de trésorerie (unités génératrices de trésorerie).

Le Groupe n'a pas identifié d'événements ou de changements de situation qui indiqueraient que la valeur comptable d'un actif financier pourrait ne pas être recouvrable.

2.12 Instruments financiers

2.12.1 Actifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les actifs financiers sont classés, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant ultérieurement évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (AERG) et à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La classification des actifs financiers lors de la comptabilisation initiale dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et de la stratégie de gestion financière appliquée par le Groupe. À l'exception des créances commerciales qui ne contiennent pas d'élément de financement significatif ou pour lesquelles le Groupe a appliqué l'exemption pratique, le Groupe évalue initialement un actif financier à sa juste valeur y compris, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les coûts de transaction. Les créances commerciales qui ne contiennent pas d'élément de financement significatif ou pour lesquelles le Groupe a appliqué la méthode de l'exemption pratique sont évaluées au prix de transaction.

Pour qu'un actif financier soit classé et évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, il doit donner lieu à des flux de trésorerie qui sont "uniquement des paiements de capital et d'intérêts (SPPI) sur le montant du principal à la date de clôture. Cette évaluation est appelée "test SPPI" et est effectuée au niveau de l'instrument. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne sont pas des SPPI sont classés et évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, quel que soit le modèle d'entreprise.

La stratégie financière du Groupe pour la gestion des actifs financiers définit la façon dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. La stratégie financière détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers, ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus au sein d'un modèle dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels, tandis que les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont détenus au sein d'un modèle dont l'objectif est à la fois la détention pour collecter des flux de trésorerie contractuels et la revente.

Évaluation ultérieure

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés en trois catégories :

- Actifs financiers au coût amorti
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

a *Actifs financiers comptabilisés au coût amortis*

Les actifs financiers au coût amorti sont ensuite évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE) et font l'objet d'une dépréciation. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

Les actifs financiers du Groupe au coût amorti comprennent les créances commerciales, et les prêts et créances inclus dans les autres actifs financiers.

b *Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global*

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut choisir de classer irrévocablement ses placements en actions comme des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsqu'ils répondent à la définition des capitaux propres selon IAS 32 Instruments financiers : Présentation, et ne sont pas détenus à des fins de transaction. La classification est déterminée au cas par cas.

Les gains et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais recyclés en résultat. Les dividendes sont comptabilisés comme des autres produits dans l'état de résultat global lorsque le droit au paiement a été établi, sauf lorsque le Groupe bénéficie de ces produits en tant que recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas, ces gains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas soumis à un test de dépréciation.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement ses investissements en actions non cotées dans cette catégorie.

c *Actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'état de résultat global*

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés dans l'état de résultat global à la juste valeur, les variations nettes de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global.

Cette catégorie comprend les instruments dérivés et les placements en actions cotées que le Groupe n'avait pas choisi irrévocablement de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les dividendes sur les investissements en actions cotées sont comptabilisés comme autres produits dans l'état des résultats lorsque le droit au paiement a été établi.

Un dérivé incorporé dans un contrat hybride, avec un passif financier ou un hôte non financier, est séparé de l'hôte et comptabilisé comme un dérivé distinct si : les caractéristiques économiques et les risques ne sont pas étroitement liés à l'hôte ; un instrument distinct avec les mêmes termes que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé ; et le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les dérivés incorporés sont mesurés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat. La réévaluation n'a lieu que s'il y a soit un changement dans les termes du contrat qui modifie de manière significative les flux de trésorerie qui seraient autrement nécessaires, soit un reclassement d'un actif financier hors de la catégorie de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé lorsque :

- Les droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ont expiré
- Le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ou a assumé une obligation de payer les flux de trésorerie reçus en totalité et sans délai à un tiers en vertu d'un accord dit de rétrocession ; et soit (a) le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif, soit (b) le Groupe n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif, mais a transféré le contrôle de l'actif.
- Lorsque le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie d'un actif ou a conclu un accord de rétrocession, et n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif, ni transféré le contrôle de l'actif, l'actif est comptabilisé à la hauteur de l'intérêt conservé par le Groupe dans l'actif. Dans ce cas, le Groupe comptabilise également un passif associé. L'actif transféré et le passif associé sont mesurés sur une base qui reflète les droits et obligations que le Groupe a conservés.

Une implication continue qui prend la forme d'une garantie sur l'actif transféré est mesurée à la valeur comptable initiale de l'actif ou du montant maximum de la contrepartie que le Groupe pourrait être tenu de rembourser si celle-ci est inférieure.

Perte de valeur des actifs financiers

Le Groupe comptabilise une provision pour pertes de valeur (ECL) pour tous les instruments de dette qui ne sont pas détenus à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Les ECL sont basées sur la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus conformément au contrat et tous les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir, actualisés à une approximation du taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie attendus comprendront les flux de trésorerie provenant de la vente des garanties détenues ou d'autres améliorations de crédit qui font partie intégrante des conditions contractuelles.

Les ECL sont comptabilisées en deux étapes, Pour les expositions de crédit pour lesquelles il n'y a pas eu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, les ECL sont fournies pour les pertes de crédit qui résultent d'événements de défaillance possibles dans les 12 mois suivants (une ECL de 12 mois). Pour les expositions de crédit pour lesquelles il y a eu une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, une provision pour pertes est requise pour les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'exposition, indépendamment du moment de la défaillance (une ECL à vie).

Pour les créances commerciales et les actifs contractuels, le Groupe applique une approche simplifiée pour le calcul des ECL. Par conséquent, le Groupe ne suit pas l'évolution du risque de crédit, mais comptabilise une provision pour pertes sur la base des ECL à vie à chaque date de clôture.

Le Groupe considère qu'un actif financier est en défaut lorsque des informations indiquent qu'il est peu probable que le Groupe reçoive la totalité des montants contractuels en cours avant de tenir compte des rehaussements de crédit détenus par le Groupe. Un actif financier est radié lorsqu'il n'y a pas d'attente raisonnable de recouvrement des flux de trésorerie contractuels.

2.12.2 Dettes financières

Comptabilisation et évaluation initiales

Les dettes financières sont classées comme des passifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat, prêts et emprunts, ou comme les instruments dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, le cas échéant. Le Groupe détermine la classification de ses passifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et dans le cas des prêts et emprunts, sont compris les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

Les passifs financiers du Groupe comprennent les dettes commerciales et autres dettes, les emprunts portant intérêt, les autres passifs financiers au coût amorti et les instruments dérivés, comme des swaps de taux d'intérêt.

Évaluation ultérieure

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les passifs financiers sont classés en deux catégories :

- Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat
- Passifs financiers au coût amorti (prêts et emprunts)

a Passif financier à la juste valeur avec variations de juste valeur en résultat :

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les passifs financiers désignés lors de la comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les instruments financiers dérivés conclus par le Groupe qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans des relations de couverture telles que définies par la norme IFRS 9, Les dérivés incorporés séparés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient désignés comme des instruments de couverture efficaces.

Les gains ou pertes sur les passifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Les passifs financiers désignés lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont désignés à la date initiale de comptabilisation, et seulement si les critères de la norme IFRS 9 sont satisfaits. Le Groupe n'a désigné aucun passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat lors de sa comptabilisation initiale.

b Prêts et emprunts :

C'est la catégorie la plus pertinente pour le Groupe. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode TIE. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés ainsi que par le biais du processus d'amortissement du TIE.

Le coût amorti est calculé en tenant compte de toute décote ou prime d'acquisition et des frais ou coûts qui font partie intégrante du TIE. L'amortissement du TIE est inclus en tant que coûts financiers dans l'état des résultats.

Décomptabilisation

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte, annulée ou expire. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre du même prêteur à des conditions sensiblement différentes, ou que les conditions d'un passif existant sont ensuite modifiées, un tel échange ou modification est traité comme une décomptabilisation du passif initial et la comptabilisation d'un nouveau passif, et la différence entre les valeurs comptables respectives est comptabilisée dans l'état de résultat global.

2.12.3 Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière si, et seulement si, il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et il y a une intention de régler sur une base nette, ou de réaliser les actifs et régler le passif simultanément.

2.13 Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

2.13.1 Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, tels que les swaps de taux d'intérêt pour couvrir ses risques de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle un contrat dérivé est conclu et sont ensuite réévalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés comme des actifs financiers lorsque la juste valeur est positive et comme des passifs financiers lorsque la juste valeur est négative.

Les gains ou pertes résultant des variations de la juste valeur des instruments dérivés sont pris directement en compte dans l'état du résultat global, sauf pour la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie, qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis reclassée dans l'état du résultat global lorsque l'élément de couverture affecte le résultat global.

Aux fins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont classées comme suit :

- Couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme non comptabilisé
- Couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est soit attribuable à un risque particulier associés à un actif ou passif comptabilisé, ou à une transaction prévue hautement probable, ou le risque de change dans un engagement ferme non comptabilisé
- Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Le Groupe ne dispose que de couvertures de flux de trésorerie.

Lors de la création d'une opération de couverture, le Groupe désigne de manière formelle et documente l'opération de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture et l'objectif de gestion des risques et de stratégie de couverture. La documentation comprend l'identification de l'instrument de couverture, l'élément ou la transaction couvert, la nature du risque couvert et la façon dont l'entité évaluera l'efficacité des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture en compensant l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert ou les flux de trésorerie attribuables au risque couvert. Ces couvertures sont censées être très efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie et sont évaluées sur une base continue pour déterminer si elles ont réellement été très efficaces tout au long des périodes couvertes par les états financiers pour lesquelles elles ont été désignées.

Des couvertures qui répondent aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés, comme décrit ci-dessous :

Couvertures de juste valeur

Le Groupe n'a pas d'instrument de couverture de juste valeur.

Couvertures des flux de trésorerie

La partie efficace du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la réserve de couverture de flux de trésorerie, alors que la partie inefficace est comptabilisée immédiatement dans l'état de résultat global comme les autres charges d'exploitation.

Le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêt à titre de couverture pour son exposition à la volatilité des taux d'intérêt. La partie inefficace relative aux contrats de taux d'intérêt est comptabilisée en charges financières. De plus amples informations sont fournies dans la note sur les jugements significatifs, les estimations et les hypothèses (se référer à la note 3).

Les montants comptabilisés comme des autres éléments du résultat global sont transférés à l'état de résultat global lorsque la transaction couverte affecte le résultat, par exemple lorsque le revenu financier couvert ou la charge financière est comptabilisée ou lorsqu'une vente prévue se produit. Lorsque l'élément couvert est le coût d'un actif financier ou du passif non financier, les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global sont transférés à la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif non financier.

Si l'instrument de couverture expire ou est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renversement (dans le cadre de la stratégie de couverture), ou si sa désignation à titre de couverture est révoquée, ou lorsque la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, toute perte ou profit cumulatif antérieurement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global reste séparément dans les capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue se produise ou que l'engagement ferme de devises soit atteint.

Couvertures d'investissement net dans une activité à l'étranger

Le Groupe n'a pas d'instrument de couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger.

2.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie dans l'état des flux de trésorerie comprennent la trésorerie en banque et en caisse, les dépôts à court terme, les découverts bancaires et les actifs financiers qui répondent à la définition d'équivalents de trésorerie. Ces actifs financiers sont facilement convertibles en espèces et avec un changement de la valeur non significatif, en général, ce sont des investissements au sein des OPCVM du marché monétaire. La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent la trésorerie utilisable par le Groupe pour sa gestion de trésorerie et soumise à un risque négligeable de changement de valeur.

2.15 Capitaux propres, réserves et paiements de dividendes

Le capital social représente la valeur nominale des actions qui ont été émises.

La prime d'émission comprend toutes les primes reçues à l'émission du capital social. Les coûts de transaction liés à l'émission d'actions sont portés en réduction de la prime d'émission, déduction faite de tout avantage fiscal.

Les autres composantes des capitaux propres incluent :

- La réserve de conversion de change de devises étrangères comprend des différences de conversion de devises étrangères découlant de la conversion des états financiers des entités étrangères du Groupe dans la monnaie de présentation du Groupe.
- La réserve pour couverture comprend la portion cumulée du gain ou de la perte sur les instruments de couverture qui sont considérés comme effectifs.
- La réserve pour quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les autres réserves en capital sont les suivantes :

- La réserve de paiements fondés sur des actions comprend les frais encourus en rapport avec les transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres non exercés émises par le Groupe.
- Les résultats reportés comprennent le résultat de la période et des périodes précédentes.

Toutes les transactions avec les propriétaires de la société mère sont enregistrées séparément dans les capitaux propres. Les distributions de dividendes payables aux actionnaires sont incluses dans les autres passifs lorsque les dividendes ont été approuvés en assemblée générale avant la date considérée.

2.16 Actions propres

Les instruments propres de capitaux propres qui sont rachetés (actions propres) sont comptabilisés à prix coûtant et déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans l'état de résultat global sur l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation des instruments de capitaux propres du Groupe. Toute différence entre la valeur comptable et la contrepartie, si rééditée, est comptabilisée en prime d'émission. Les options sur action exercées au cours de la période considérée sont satisfaites avec des actions propres.

2.17 Provisions, actifs éventuels et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation juridique existante ou implicite, résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée. Lorsque le Groupe s'attend à ce qu'une provision soit remboursée, par exemple, en vertu d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct, mais uniquement lorsque le remboursement est virtuellement certain. Dans les cas où la sortie possible de ressources économiques en raison des obligations actuelles est considérée comme incertaine, aucun passif n'est comptabilisé.

La charge relative à une provision est présentée nette de tout remboursement dans l'état de résultat global. Les provisions pour pertes futures d'exploitation ne sont pas comptabilisées.

2.18 Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que toutes les conditions seront respectées. Lorsque la subvention est liée à un élément de dépense, elle est comptabilisée au résultat global sur une base systématique sur les périodes pendant lesquelles sont encourus les coûts qui sont destinés à être compensés. Lorsque la subvention est liée à un actif, elle est comptabilisée au résultat global de façon linéaire sur la durée de vie prévue de l'actif.

Le Groupe a décidé de présenter les subventions gouvernementales relatives aux actifs dans le bilan comme une subvention. La subvention gouvernementale est comptabilisée au résultat global de façon linéaire et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif lié par la subvention.

2.19 Pension et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe enregistre des provisions pour engagements de retraites conformément aux législations en vigueur dans les différentes zones géographiques. Le Groupe n'a souscrit à aucun régime à contribution définie ou à prestations déterminées. Le Groupe n'a pas de plan de pension ou d'autres avantages postérieurs à l'emploi en rapport avec ses employés.

Un régime à prestations déterminées est un régime de retraite qui définit le montant des prestations de retraite que l'employé recevra à la retraite, généralement en fonction d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, les années de service et la compensation. Un régime à cotisations déterminées est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité distincte. Le Groupe n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour payer à tous les employés les avantages liés au service des employés dans les périodes actuelles et antérieures.

2.20 Paiements fondés sur des actions

2.20.1 Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Le Groupe a réalisé avec des tiers des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est déterminé par la juste valeur à la date à laquelle l'attribution est octroyée au moyen d'un modèle d'évaluation approprié.

Ce coût est comptabilisé, conjointement à une augmentation correspondante des autres réserves de capital en capitaux propres, sur la période durant laquelle les conditions d'acquisition doivent être remplies par la Société. La dépense cumulée comptabilisée pour des transactions réglées en instruments de capitaux propres à chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition reflète la mesure dans laquelle la période d'acquisition a expiré et la meilleure estimation du Groupe de la quantité d'instruments de capitaux propres qui seront finalement acquis par le Groupe. L'état de résultat global, pour une période représente le mouvement de la dépense cumulée comptabilisée comme au début et à la fin de cette période et est comptabilisé dans les autres dépenses d'exploitation.

Aucune dépense n'est comptabilisée pour des droits qui ne sont finalement pas acquis, à l'exception de transactions réglées en instruments de capitaux propres pour lesquelles l'acquisition n'est pas subordonnée à un marché ou à une condition de non-acquisition. Celles-ci sont traitées comme des acquisitions

indépendamment du fait que le marché ou la condition de non-acquisition est satisfaite, sous réserves que toutes les autres conditions de performance et/ou de service soient satisfaites.

Lorsque les termes d'un droit réglé en instruments de capitaux propres sont modifiés, la dépense minimale comptabilisée est la dépense si les termes n'avaient pas été modifiés, dans la mesure où les conditions initiales d'acquisition sont remplies. Une dépense additionnelle est comptabilisée pour toute modification qui augmente la juste valeur totale de la transaction de paiement en actions telle que mesurée à la date de modification.

Plus d'informations sur les paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres sont fournies à la note 28.

2.21 Taxation

2.21.1 L'impôt sur le résultat

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat pour la période actuelle sont mesurés suivant le montant qui devrait être récupéré ou à payer auprès des autorités fiscales sur la base de l'impôt sur le résultat de chaque entité. Une provision est constituée pour l'impôt sur le résultat pour la période de clôture en utilisant les taux d'imposition qui ont été pratiquement en vigueur, à la date de clôture dans les pays où le Groupe opère et génère un revenu imposable.

L'impôt sur le résultat relatif aux éléments comptabilisés directement en capitaux propres est comptabilisé en capitaux propres et non dans l'état de résultat global. La Direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus par rapport aux situations dans lesquelles les réglementations fiscales applicables font l'objet d'interprétations et établit des provisions, le cas échéant.

2.21.2 Impôts différés

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif sur toutes les différences temporaires découlant de l'assiette fiscale des actifs et passifs et les valeurs comptables à des fins de rapports financiers à la date de clôture.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sauf :

Lorsque l'impôt différé passif résulte de la comptabilisation initiale du goodwill ou un actif ou un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni la perte ou le bénéfice imposable.

En ce qui concerne les différences temporelles taxables liées à des investissements dans des filiales, entreprises associées et co-entreprises, lorsque le moment de la reprise des différences temporaires peut être contrôlé et il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Un impôt différé actif est comptabilisé sur toutes les différences temporaires déductibles, et en cas de report de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés. Les impôts différés actif sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible contre lequel les différences temporelles déductibles et le report des crédits d'impôt inutilisés et pertes fiscales non utilisées peuvent être utilisés, à l'exception :

Quand l'impôt différé actif est lié à la différence temporelle déductible généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal

En ce qui concerne les différences temporelles imposables liées à des investissements dans des filiales, des associés et des intérêts dans des co-entreprises, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les différences temporaires s'inverseront dans un avenir prévisible et le bénéfice imposable sera disponible contre lequel les différences temporaires peuvent être utilisées

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de l'impôt différé actif. Les impôts différés actifs non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que des bénéfices imposables futurs permettront à l'impôts différés actifs d'être récupérés, de plus amples informations sur le jugement appliqué pour la comptabilisation des impôts différés actifs sont fournies dans la note sur le jugement comptable, estimations et hypothèses (se référer à la note 3).

Les actifs et passifs d'impôt différé sont mesurés aux taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans l'année lorsque l'actif est réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés en dehors du résultat sont comptabilisés en dehors du résultat. Les impôts différés sont comptabilisés en corrélation avec la transaction sous-jacente soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si un droit juridiquement exécutoire existe de compenser les actifs d'impôts courants et si les passifs d'impôts courants et les impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

2.22 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dans la mesure où il est probable que les avantages économiques iront au Groupe et les produits peuvent être mesurés de façon fiable, indépendamment du moment où le paiement est effectué. Les produits sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, en tenant compte des termes de paiement définis par contrat et hors taxes ou droits. Le Groupe évalue ses contrats de vente en fonction de critères spécifiques afin de déterminer s'il agit à titre de principal ou de mandataire. Le Groupe a conclu qu'il agit en tant que principal dans tous ses contrats de vente, car il est le débiteur principal dans tous les contrats de ventes et est également exposé à des risques de crédit.

Les critères de comptabilisation spécifiques suivants doivent également être atteints avant que les produits ne soient comptabilisés :

2.22.1 *Ventes de biens*

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Le transfert des risques et avantages est réalisé lors de la production par le Groupe. Le Groupe ne conserve aucun intérêt dans la quantité produite immédiatement après sa production en raison de l'impossibilité de stocker l'électricité.

2.22.2 *Prestation de services*

Les produits provenant des activités sportives et industrielles comprennent les prestations de services. Les produits sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement des services rendus. Le stade d'avancement est mesuré par référence à la période réellement écoulée des services rendus sur la durée du contrat.

2.22.3 *Par Intérêts créditeurs*

Pour tous les actifs financiers au coût amorti, les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'actif financier ou sur une durée plus courte, le cas échéant, à la valeur comptable nette de l'actif financier. Les intérêts créditeurs sont inclus dans le résultat financier dans l'état de résultat global.

2.22.4 *Produits de dividendes*

Les produits sont comptabilisés lorsque le droit du Groupe à recevoir le paiement est établi, ce qui est généralement le moment où les actionnaires approuvent le dividende.

2.22.5 *Revenus locatifs*

Les revenus locatifs provenant de contrats de location-exploitation des immeubles de placement sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail et sont inclus dans les produits dans l'état du résultat global en raison de leur nature d'exploitation.

2.23 Évaluation à la juste valeur

Le Groupe mesure les instruments financiers, tels que les dérivés et actifs financiers de placements en instruments de capitaux propres, à la juste valeur à chaque date de clôture du bilan. La juste valeur des instruments financiers mesurés au coût amorti est exclue.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou celui payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants du marché à la date d'évaluation. La mesure de la juste valeur est basée sur la présomption que la transaction de vente de l'actif ou de transfert du passif a lieu soit :

- Sur le marché principal pour l'actif ou le passif, ou
- En l'absence d'un marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif

Le marché principal ou le marché le plus avantageux doivent être accessibles au Groupe.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est mesuré en utilisant les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient ce prix pour évaluer l'actif ou le passif, en supposant que les acteurs du marché agissent dans leur intérêt économique.

Une évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un participant sur le marché à générer des avantages économiques en utilisant l'actif au mieux ou en le vendant à un autre participant sur le marché qui utiliserait l'actif au mieux.

Le Groupe utilise des techniques d'évaluation qui sont appropriés aux circonstances et pour lesquelles des données suffisantes sont disponibles pour évaluer la juste valeur, maximiser l'utilisation des données observables pertinentes et minimiser l'utilisation de données non observables.

Tous les actifs et passifs dont la juste valeur est mesurée ou présentée dans les états financiers sont comptabilisés dans une hiérarchie de la juste valeur, décrite comme suit, sur la base des données du plus bas niveau qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble :

Niveau 1 – (cours cotés non ajustés) : cours auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2 – (données observables) : données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (tel qu'un prix) ou indirectement (c'est-à-dire déduites de prix observables) ;

Niveau 3 – (données non observables) : données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs (par exemple extrapolation de courbe de taux sur des longues périodes non observables). Sont principalement concernés dans le Groupe certains titres de participations non consolidées.

Pour les actifs et passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Groupe détermine si les transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant la catégorisation (sur la base des données de plus bas niveau qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble) à la fin de chaque période de déclaration.

2.24 Changements dans les méthodes comptables et informations présentées

A la date d'arrêté des états financiers consolidés, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations des normes existantes ont été publiés par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur, et n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe.

Toutes les adaptations nécessaires dans les méthodes comptables du Groupe seront réalisées lors de leur date d'entrée en vigueur effective. Des renseignements sur les nouvelles normes, amendements et interprétations qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers consolidés du Groupe sont fournis ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe.

2.24.1 Normes, amendements et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe (adoptée par l'IASB et approuvée par l'Union Européenne)

Norme	Nature du changement	Effective pour la période :	Description de la nature du changement	Description de l'impact attendu pour la Société
IFRS 16	Amendement	1 ^{er} janvier 2024	Amendement IFRS 16 : "Obligation locative découlant d'une cession-bail". Éclaircissement sur la manière dont un vendeur-preneur mesure ultérieurement les transactions de vente et de cession-bail qui satisfont aux critères de l'IFRS 15 pour être comptabilisées en tant que vente.	La direction estime que l'application n'affectera pas les états financiers du Groupe.
IAS 1	Amendement	1 ^{er} janvier 2024	Amendement IAS 1 : 'Passifs non-courants' assortis de clauses restrictives afin de clarifier en quoi les conditions dans lesquelles une entité doit se conformer durant les douze mois suivant la période de reporting affectent la classification du passif.	La direction estime que l'application n'affectera pas les états financiers du Groupe.
IFRS 7 & IAS 7	Amendement	1 ^{er} janvier 2024	Amendements IAS 7 and IFRS 7 : « Accords de financement du fournisseur » afin de divulguer les obligations (et les indicateurs des exigences de divulgation déjà existants) pour améliorer la transparence des accords de financement du fournisseur and leurs effets sur le passif, les flux de trésorerie and l'exposition au risque de liquidation d'une entité.	La direction estime que l'application n'affectera pas les états financiers du Groupe.
IAS 21	Amendement	1 ^{er} janvier 2025	Amendement IAS 21 : « Manque d'échangeabilité » ; indication pour spécifier lorsque une monnaie est échangeable et déterminer le taux de change quand la monnaie n'est pas échangeable.	La direction estime que l'application n'affectera pas les états financiers du Groupe.

3 PRINCIPAUX JUGEMENTS COMPTABLES, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Le Groupe procède à des estimations et des hypothèses concernant l'avenir. Les estimations comptables qui en résultent sont, par définition, rarement égales aux résultats réels. Les estimations et les hypothèses qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs au cours du prochain exercice fiscal sont discutées ci-dessous.

3.1 Jugements importants de la Direction dans l'application des méthodes comptables

3.1.1 Reconnaissance des impôts différés actifs

Le Groupe a enregistré des impôts différés actifs dans les filiales où le Groupe avait l'assurance suffisante que la filiale générerait des bénéfices imposables dans les périodes futures qui permettraient l'utilisation des impôts différés actifs. Le Groupe a fondé son analyse sur les résultats réels des filiales et les bénéfices attendus selon les prévisions établies pour chaque entité.

Les impôts différés actifs sont principalement générés par les pertes fiscales, les ajustements de valeur sur les immobilisations corporelles et les impôts différés sur les instruments de couverture.

3.1.2 Fiscalité

Le Groupe opère dans de nombreuses juridictions fiscales et la direction est tenue d'évaluer les risques fiscaux pour le Groupe. La direction applique principalement son jugement pour évaluer la recouvrabilité des pertes fiscales dans chaque juridiction et pour chaque entité.

Un autre domaine important pour le jugement de la direction est celui des prix de transfert. Le Groupe a ajusté ses politiques de prix de transfert et des provisions pour risques fiscaux sont reconnues, le cas échéant.

3.1.3 Application de la norme IFRS 16

Avec la mise en œuvre de la nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, le Groupe a dû appliquer un jugement important pour identifier les contrats de location et pour déterminer la durée de chaque contrat.

Le Groupe a considéré que les contrats de location d'un montant non significatif, inférieur à EUR 10.000, n'étaient pas significatifs pour le Groupe et n'a pas appliqué la norme IFRS 16 sur ces contrats.

En ce qui concerne la durée des contrats de bail, le Groupe a examiné attentivement les conditions des options de prolongation du bail et des options de résiliation anticipée du bail. Ces options sont négociées par la direction afin d'offrir une certaine souplesse dans la gestion du portefeuille d'actifs loués et de s'aligner sur les besoins commerciaux du Groupe.

Les principaux contrats de location du Groupe sont liés aux baux de terrains où sont situées les usines de production d'énergie. Dans la plupart des cas, le Groupe a considéré que les options de prolongation et de résiliation anticipée seraient exercées afin d'aligner la durée des contrats de location sur les contrats d'achat d'électricité existants, car ceux-ci ne sont pas alignés pour toutes les centrales.

3.1.4 Identification et mesure des actifs acquis

Le Groupe réalise régulièrement des acquisitions de nouveaux projets en acquérant les actions légales de l'entité portant le projet. Ces acquisitions soulèvent la question de savoir si elles constituent une opération de regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Le Groupe considérait précédemment que ces acquisitions ne représentaient pas une opération de regroupement d'entreprises, car il n'existait aucune procédure substantielle permettant de transformer les éléments acquis en produits finis. De plus, ces acquisitions étaient représentées par l'acquisition d'un seul actif ou d'un groupe d'actifs similaires.

Cependant, grâce à la nouvelle modification de la norme IFRS 3, celle-ci a clarifié la définition de l'opération de regroupement d'entreprises et a introduit un nouveau test facultatif permettant d'identifier la concentration de la juste valeur des actifs acquis, ce qui permet d'exempter l'application de l'IFRS 3.

3.2 Estimations comptables critiques et hypothèses

3.2.1 Application de la norme IFRS 16

Avec la mise en œuvre de la nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, le Groupe a dû recourir à des estimations significatives pour calculer l'évaluation initiale de l'actif lié au droit d'utilisation et du passif lié aux contrats de location.

Afin de déterminer le taux d'actualisation, le Groupe a utilisé soit le taux implicite du contrat lorsque ce taux pouvait être déterminé, soit le taux d'emprunt marginal de la zone géographique où le contrat de location est réalisé. Comme le Groupe a des contrats de location dans de nombreuses juridictions, la fourchette du taux d'actualisation effectif est très variable, de 1,83% en France à 12% en Inde.

4 GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre son exploitation afin de fournir des rendements pour les actionnaires et des avantages pour les autres parties prenantes et de maintenir une structure de capital optimale.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

La Société surveille son capital sur la base des fonds propres nets, comme le montre le bilan consolidé.

La Société n'est pas soumise à des exigences en matière de capital imposée par des tiers.

5 INFORMATION SUR LE GROUPE

5.1 Maison mère

L'actionnaire ultime du Groupe est la famille Mouratoglou qui détient la majorité des droits au sein du Groupe. Plusieurs filiales ont des actionnaires n'exerçant pas de contrôle.

5.2 Filiales

5.2.1 Entrées et sorties de périmètre

Au 31 décembre 2023, le Groupe comprend 100 sociétés (2022 : 299). Durant l'année, le Groupe a acquis 6 entités au travers de regroupement d'entreprises (se référer à la note 6). 12 sociétés ont été créées pendant l'année.

À la suite de la cession de Total Eren Holding SA (se référer à la note 7), 216 filiales sont sorties du périmètre. Le Groupe a également cédé une autre filiale, non significative.

5.2.2 Liste des filiales

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les informations financières des filiales suivantes :

Dénomination	Activité principale	Pays d'établissement	% d'intérêts	
			31/12/2023	31/12/2022
Orège GmbH	Traitement de l'eau	Allemagne	80%	80%
Argenter I SA	Projet (Centrale solaire)	Argentine	-	46%
Argenter II SA	Projet (Centrale solaire)	Argentine	-	46%
Central Eolica Pampa de Malaspina SA	Parc éolien	Argentine	-	46%
Ecosol San Luis SA	Centrale solaire	Argentine	-	46%
Eren Services Argentina SAU	Services	Argentine	-	46%
Vientos Los Hércules SA	Projet (Parc éolien)	Argentine	-	46%
Eren RE Australia Pty Ltd	Holding	Australie	-	46%
KSF Finance Company Pty Ltd	Holding	Australie	-	27%
KSF Holding Nominees Pty Ltd	Holding	Australie	-	27%
KSF Holding Trust	Holding	Australie	-	27%
KSF Project Nominees Pty Ltd	Holding	Australie	-	27%
KSF Project Trust	Holding	Australie	-	27%
KSF Syncon Nominees Pty Ltd	Holding	Australie	-	27%
KSF Syncon Trust	Projet (Centrale solaire)	Australie	-	27%
KSF2 Holding Nominees Pty Ltd	Holding	Australie	-	46%
KSF2 Holding Trust	Holding	Australie	-	46%
KSF2 Project Nominees Pty Ltd	Holding	Australie	-	46%
KSF2 Project Trust	Holding	Australie	-	46%
TE Australia H2 Pty Ltd	Hydrogène	Australie	-	46%
Total Eren Australia Pty Ltd	Holding	Australie	-	46%
Eren Uganda SA	Holding	Belgique	-	46%
Osmos Benelux Sprl	Surveillance santé des structures	Belgique	100%	100%
Société Belge de Gestion Financière Internationale Srl	Holding	Belgique	100%	100%
Albedo Geração Solar Ltda	Holding	Brésil	-	46%
BJL11 Solar SA	Centrale solaire	Brésil	-	42%
BJL2 Solar SPE SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
BJL4 Solar SA	Centrale solaire	Brésil	-	42%
BJL6 Solar SPE SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
Cacimbas 02 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Cacimbas 03 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Cacimbas 04 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Cacimbas 05 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Cacimbas 06 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Cacimbas 07 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Cacimbas 08 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Cacimbas 09 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Cacimbas 10 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Cacimbas 11 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Cacimbas 12 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Cacimbas 13 SPE SA	Services	Brésil	-	46%
Central Eolica Cacimbas 01 Spe SA	Services	Brésil	-	46%

Dénomination	Activité principale	Pays d'établissement	% d'intérêts	
			31/12/2023	31/12/2022
Central Eolica Terra Santa SPE I Ltda	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	44%
Central Eolica Terra Santa SPE II Ltda	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	44%
Dracena I Parque Solar SA	Centrale solaire	Brésil	-	46%
Dracena II Parque Solar SA	Centrale solaire	Brésil	-	46%
Dracena IV Parque Solar SA	Centrale solaire	Brésil	-	46%
Eol Maral I SPE SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
Eol Maral II SPE SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
Eol Maral III SPE SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
Eren Comercializadora de Energia Eletrica SA	Services	Brésil	-	46%
Eren Do Brasil Participações E Consultoria Em Energia Solar Ltda	Holding	Brésil	-	46%
Eren Dracena Participacoes SA	Holding	Brésil	-	46%
Eren Maral Participacoes SA	Holding	Brésil	-	46%
Eren Mundo Novo Participaçoes SA	Holding	Brésil	-	46%
Eren Renewable Energy do Brasil Participações SA	Holding	Brésil	-	46%
Eren Terra Santa Participacoes Ltda	Projet (Centrale solaire)	Brésil	-	44%
Pajeu 1 SA	Projet (Centrale solaire)	Brésil	-	46%
Pajeu 2 SA	Projet (Centrale solaire)	Brésil	-	46%
Pajeu 3 SA	Projet (Centrale solaire)	Brésil	-	46%
Pajeu 4 SA	Projet (Centrale solaire)	Brésil	-	46%
Pajeu 5 SA	Projet (Centrale solaire)	Brésil	-	46%
Pajéu Energia Solar Spe Ltda	Holding	Brésil	-	46%
Ventos de Santa Marcella 01 SPE SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
Ventos de Santa Marcella 02 SPE SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
Ventos de Santa Marcella 03 SPE SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
Ventos de Santa Marcella 04 SPE SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
Ventos de Santa Marcella 05 SPE SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
Ventos de Santa Marcella 06 SPE SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
Ventos de Santa Marcella Energias Renovaveis SA	Projet (Parc éolien)	Brésil	-	46%
Budeshte Agro EOOD	Parc éolien	Bulgarie	-	46%
Dabovo Energy EOOD	Centrale solaire	Bulgarie	-	46%
Global Energy EOOD	Centrale solaire	Bulgarie	-	46%
Novenergia Bulgaria Services EOOD	Holding	Bulgarie	-	46%
Novenergia II Bulgaria OOD	Services	Bulgarie	-	46%
Essakane Solar SAS	Centrale solaire	Burkina Faso	-	42%
Risen Energy (Cambodia) Battambang Co. Ltd	Centrale solaire	Cambodge	-	46%
TEC 1 SPA	Holding	Chili	-	46%
TEC H2 MAG SPA	Holding	Chili	-	46%
Total Eren Chile SPA	Holding	Chili	-	46%
Haeparang Energy Co. Ltd	Projet (Parc éolien)	Corée du Sud	-	32%
Total Eren Korea Co. Ltd	Projet (Parc éolien)	Corée du Sud	-	46%
Access Building Energy Solar One	Centrale solaire	Egypte	-	46%
Access Egypt Solar One	Centrale solaire	Egypte	-	46%
Access Egypt Solar Operating and Maintenance Limited	Services	Egypte	-	46%
Accenta Holding SAS	Holding	France	66%	-
Accenta SA	Stockage d'énergie électrique et thermique	France	41%	-
Association "Resort Mouratoglou"	Administration du complexe sportif	France	100%	100%
Avenir Solaire Étoile SAS	Services	France	-	46%
Avenir Solaire Portfolio SAS	Centrale solaire	France	-	46%
Avenir Solaire Rhéa SAS	Centrale solaire	France	-	46%
Avenir Solaire Téthys SAS	Holding	France	-	46%
Avenir Solaire Titan SAS	Centrale solaire	France	-	46%
BidCo 3 SAS	Holding	France	-	46%
BidCo 4 SAS	Holding	France	-	46%
BidCo1 SAS	Holding	France	-	46%
Caen jump Sarl	Salle de trampoline	France	97%	90%
CP Sports & Health SAS	Salle de trampoline	France	97%	92%
CPL Alsace SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL Amiens SAS	Salle de trampoline	France	97%	92%
CPL Auvergne SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL Avignon SAS	Salle de trampoline	France	97%	92%
CPL Chambly SAS	Salle de trampoline	France	97%	92%
CPL Elancourt SAS	Salle de trampoline	France	97%	-

Dénomination	Activité principale	Pays d'établissement	% d'intérêts	
			31/12/2023	31/12/2022
CPL Lille SAS	Salle de trampoline	France	97%	-
CPL Loisirs SAS	Salle de trampoline	France	97%	92%
CPL Lorraine SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL Lyon SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL Marseille SAS	Salle de trampoline	France	97%	92%
CPL Merignac SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL Montpellier Odysseum SAS	Salle de trampoline	France	97%	-
CPL Montpellier SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL Nantes SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL Nord SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL NYS SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL Paris Sud SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL Reims SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL Strasbourg SAS	Salle de trampoline	France	92%	88%
CPL Toulon SAS	Salle de trampoline	France	97%	92%
CPL Toulouse SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
CPL Valence SAS	Salle de trampoline	France	97%	92%
CPL Valenciennes SAS	Salle de trampoline	France	97%	-
Eneryo SAS	Centrale solaire	France	-	46%
Eren Accenta Energie SAS	Holding	France	77%	-
Eren Gestion SAS	Holding	France	100%	100%
EREN Industries SAS	Holding	France	100%	100%
Eren Life SAS	Administration du complexe sportif	France	97%	97%
Eren TES SAS	Holding	France	100%	100%
Esmé Solutions SAS	Internet des objets	France	100%	100%
Fafco SAS	Système de gestion et stockage du froid	France	100%	100%
Feel life SAS	Administration de centres de fitness	France	97%	97%
Foncière Académie Mouratoglou SNC	Gestion immobilière	France	100%	100%
Foncière Hotel Country Club SNC	Gestion immobilière	France	100%	100%
Foncière Internat Mouratoglou SNC	Gestion immobilière	France	100%	100%
Foncière Sophia Résidence SNC	Gestion immobilière	France	100%	100%
Futur Portfolio SAS	Centrale solaire	France	-	46%
Future Stars NFT SAS	Production audiovisuelle	France	92%	92%
Global Solar Service SAS	Holding	France	-	46%
Hotel Victoria SAS	Holding	France	100%	100%
La Pérouse-Evariste SAS	Gestion immobilière	France	35%	35%
Le Bois Joli SAS	Holding	France	-	46%
MCE Sophia SAS	Santé & Esthétique	France	97%	-
M-Communication SAS	Agence de communication	France	97%	97%
M-Developpement SAS	Académie de tennis	France	97%	-
Meco 8 Sàrl	Parc éolien	France	-	46%
M-International SAS	Académie de tennis	France	97%	-
M-Media SAS	Audiovisuel	France	97%	-
Mouratoglou Academy SA	Académie de tennis	France	97%	97%
Mouratoglou Digital Coaching SAS	Coaching individuel	France	97%	97%
Mouratoglou International Development SAS	Holding	France	75%	92%
Mouratoglou International SAS	Académie de tennis	France	97%	97%
Mouratoglou Merchandise SAS	Vente matériel sportif	France	97%	97%
Mouratoglou Tennis Etude SNC	Ecole de Tennis	France	96%	96%
Mouratoglou Tennis Group SAS	Académie de tennis	France	97%	97%
M-Padel SAS	Padel	France	97%	-
M-Prod SAS	Production audiovisuelle	France	97%	-
MTG Developpement SAS	Académie de tennis	France	97%	-
Musical Trévisé SAS	Musique	France	99%	92%
Nebula Technologies SAS	R&D dans le Domaine de l'énergie	France	74%	74%
New Green Energy Services SAS	Holding	France	-	46%
New wind 1 SAS	Holding	France	-	32%
Nour Hydrogen Mauritania Holding SAS	Holding	France	-	46%
Orège SA	Traitement de l'eau	France	80%	80%
Osmos Group SA	Surveillance santé des structures	France	100%	100%
Parc Photovoltaïque du Puyloubier SAS	Centrale solaire	France	-	46%
Parc Solaire Du Lorrain SAS	Centrale solaire	France	-	46%

Dénomination	Activité principale	Pays d'établissement	% d'intérêts	
			31/12/2023	31/12/2022
Société d'exploitation de l'hotel country club SNC	Gestion hôtelière	France	97%	97%
Société D'Exploitation Du Soleil Du Haut-Deffens SAS	Centrale solaire	France	-	46%
Société d'investissements immobiliers et financiers SNC	Gestion immobilière	France	99%	99%
Solaire Habitat Social SAS	Centrale solaire	France	-	46%
TE H2 SA	Holding	France	-	46%
Tennis Majors SAS	Académie de tennis	France	91%	66%
TMW SA	Traitement de l'eau	France	-	100%
Total Eren SA	Développement des activités énergétiques	France	-	46%
Total Eren Bangladesh 1 SAS	Holding	France	-	46%
Total Eren Holding SA	Holding	France	-	46%
Total Eren Nov SAS	Holding	France	-	46%
Total Eren Telin SAS	Centrale solaire	France	-	46%
Tryon Assetco SAS	Micro Méthanisation	France	55%	-
Ujump SAS	Salle de trampoline	France	97%	90%
Ultimate Tennis Showdown SAS	Ligue de tennis indépendante	France	97%	97%
UTS Development SAS	Production audiovisuelle	France	97%	97%
YJ Beauvais SAS	Salle de trampoline	France	97%	60%
You Jump Developpement SAS	Salle de trampoline	France	97%	92%
9th Wind Park Skyrou Ltd	Projet (Parc éolien)	Grèce	-	32%
Aioliki Notiou Skyrou SA	Projet (Parc éolien)	Grèce	-	32%
Aiolos Kritis SA	Projet (Parc éolien)	Grèce	-	46%
Aktina Skalas SA	Centrale solaire	Grèce	-	46%
Ananeosimes Piges Kritis Paragogi Ilektrikis Energeias SA	Projet (Hybride)	Grèce	-	46%
Anemopetra SA	Parc éolien	Grèce	-	46%
Bioclimatic Building Construction Galaxidi LLC	Gestion immobilière	Grèce	100%	100%
East Photovoltaics Energy Production and Exploitation SA	Projet (Centrale solaire)	Grèce	-	46%
Elliniki Eoliki Energiaki SA	Parc éolien	Grèce	-	40%
EMV Energy Investments SA	Centrale solaire / Parc éolien	Grèce	-	46%
Energiaki Ptoon SA	Parc éolien	Grèce	-	46%
Eoliki Agriliou Single Member SA	Projet (Parc éolien)	Grèce	-	46%
Eren Hellas Energy SA	Bureau administratif	Grèce	-	46%
Eren Hellas SMSA	Développement des activités industrielles	Grèce	100%	100%
Goritsa Aiolos Energy SA	Parc éolien	Grèce	-	46%
Iliaki Energy Production and Exploitation SA	Parc éolien	Grèce	-	46%
Lekka Energy Production and Trade SA	Projet (Centrale solaire)	Grèce	-	46%
Lithos Aiolos Energy SA	Parc éolien	Grèce	-	46%
Notias Energy SA	Projet (Centrale solaire)	Grèce	-	46%
Notias-East PV Consortium & CO SA	Etude de projets	Grèce	-	46%
Osmos Hellas - Structural Health Monitoring SA	Surveillance santé des structures	Grèce	90%	90%
Photoeast Single Member SA	Centrale solaire	Grèce	-	46%
Photonotos Energy Single Member SA	Projet (Centrale solaire)	Grèce	-	46%
Photovoros Single Member SA	Projet (Centrale solaire)	Grèce	-	46%
Renoptipower SA	Négoce d'énergie	Grèce	-	35%
Bindookhadak Solar Projects Pvt Ltd	Centrale solaire	Inde	-	23%
Bwagwanpur Solar Projects Pvt Ltd	Centrale solaire	Inde	-	23%
Eden renewables Vavin Pvt Ltd	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	46%
Ekniti India Pvt Ltd	Système de gestion et stockage du froid	Inde	61%	51%
EREN Cryogel India Pvt Ltd	Système de gestion et stockage du froid	Inde	100%	100%
Haridwar Solar Projects Pvt Ltd	Centrale solaire	Inde	-	23%
PT Total Eren Indonesia	Projet (Parc éolien)	Indonésie	-	46%
PT. Tala Alam Baru	Projet (Parc éolien)	Indonésie	-	46%
Brur Haill Power 2009 Ltd	General Partner	Israël	-	21%
Brur Haill Sun LP	Centrale solaire	Israël	-	21%
Eren Management Israel Ltd	Holding	Israël	-	46%
Hazeva Green Energies Ltd	Centrale solaire	Israël	-	46%
Kerem Shalom Power Ltd	General Partner	Israël	-	21%

Dénomination	Activité principale	Pays d'établissement	% d'intérêts	
			31/12/2023	31/12/2022
Kerem Shalom Sun LP	Centrale solaire	Israël	-	21%
Mishmar Hanegev Power Ltd	General Partner	Israël	-	21%
Mishmar Hanegev Sun LP	Centrale solaire	Israël	-	21%
SIIF EDF EN Israel Ltd	Holding	Israël	-	24%
Talmei Eliyahu Green Energies Ltd	Centrale solaire	Israël	-	22%
Castellaneta Solar Srl	Holding	Italie	-	46%
Clean Energy 1 Srl	Parc éolien	Italie	-	46%
Clean Energy Srl	Centrale solaire	Italie	-	46%
Energia SI Srl	Parc éolien	Italie	-	46%
E-Vento Cirò Srl	Centrale solaire	Italie	-	46%
HFV Montenero Srl	Centrale solaire	Italie	-	46%
INOV Srl	Centrale solaire	Italie	-	46%
La quercia Solar Srl	Centrale solaire	Italie	-	46%
Novenergia Holding Italy Srl	Parc éolien	Italie	-	46%
NovEnergia Italia SPA	Centrale solaire	Italie	-	46%
Novenergia Solar Italia Srl	Centrale solaire	Italie	-	46%
Osmos Italia Srl	Surveillance santé des structures	Italie	100%	100%
Parco Eolico La Guardia Srl	Parc éolien	Italie	-	46%
Pontenure Solar Srl	Services	Italie	-	46%
SIAP + MICROS HOLDING Srl	Surveillance environnementale et industrielle	Italie	51%	51%
SIAP + MICROS SPA	Surveillance environnementale et industrielle	Italie	51%	51%
Sistemi Energia Calabria Srl	Centrale solaire	Italie	-	46%
Solar Barocco Srl	Parc éolien	Italie	-	46%
Solar Life Energy Srl	Holding	Italie	-	46%
Solenergy Srl	Holding	Italie	-	46%
Aktas LLP	Projet (Centrale solaire)	Kazakhstan	-	46%
M-Kat Green Limited LP	Centrale solaire	Kazakhstan	-	46%
Nomad Solar LLP	Centrale solaire	Kazakhstan	-	46%
Total Eren Services Kazakhstan LLP	Services	Kazakhstan	-	46%
Eren Eco Chic Sàrl	Holding	Luxembourg	100%	100%
Eren Financements SeNC	Holding	Luxembourg	100%	100%
Eren Grèce Sàrl	Holding	Luxembourg	-	46%
Eren H2 Sàrl	Holding	Luxembourg	100%	-
Eren India Sàrl	Holding	Luxembourg	-	46%
Eren Industries SA	Holding	Luxembourg	100%	100%
International Sport Mouratoglou and Partners SA	Holding	Luxembourg	100%	100%
New Eren SA	Holding	Luxembourg	100%	100%
Novenergia Holding Company Sàrl	Holding	Luxembourg	-	46%
PM Partners Sàrl	Holding	Luxembourg	75%	75%
Slim SA	Holding	Luxembourg	77%	77%
VerdEren Sàrl	Projets	Luxembourg	51%	-
Cryogel Its (Malaysia) Sdn Bhd	Système de gestion et stockage du froid	Malaisie	100%	100%
Eren TES Maroc Sàrl	Système de gestion et stockage du froid	Maroc	51%	51%
Total Eren Maroc Sarl	Hydrogène	Maroc	-	46%
Access Uganda Solar Ltd	Projet (Centrale solaire)	Ouganda	-	46%
Access Uganda Solar Operating and Maintenance Limited	Services	Ouganda	-	46%
Total Eren Tashkent LLC	Projet (Centrale solaire)	Ouzbékistan	-	46%
Tutly Solar Ltd	Projet (Centrale solaire)	Ouzbékistan	-	46%
Enwind SP ZOO	Parc éolien	Pologne	-	45%
Novenergia Poland Services SP ZOO	Holding	Pologne	-	46%
Novenergia Poland SP ZOO	Services	Pologne	-	46%
Generg - Gestão e Projectos de Energia SA	Parc éolien	Portugal	-	46%
Generg - Serviços de Engenharia e Gestão, Soc. Unipessoal SA	Parc éolien	Portugal	-	46%
Generg Hibridização SA	Centrale hydro-électrique	Portugal	-	46%
Generg International SA	Centrale hydro-électrique	Portugal	-	46%
Generg Novos Desenvolvimentos SA	Centrale hydro-électrique	Portugal	-	46%
Generg Portfólio, SGPS SA	Centrale hydro-électrique	Portugal	-	46%
Generg SGPS SA	Centrale hydro-électrique	Portugal	-	46%

Dénomination	Activité principale	Pays d'établissement	% d'intérêts	
			31/12/2023	31/12/2022
Generg Sol & Vento SA	Parc éolien	Portugal	-	46%
Generg Sol da Beira-Baixa Energias Renováveis SA	Centrale solaire	Portugal	-	46%
Generg Sol do Alentejo - Energias Renováveis, Soc. Unipessoal Lda	Parc éolien	Portugal	-	46%
Generg Sol do Alentejo 2 - Energias Renováveis, Soc. Unipessoal Lda	Parc éolien	Portugal	-	46%
Generg Ventos da Gardunha - Energias Renováveis SA	Centrale hydro-électrique	Portugal	-	46%
Generg Ventos da Gardunha Sobre Equipamento SA	Parc éolien	Portugal	-	46%
Generg Ventos de Proença-a-Nova - Energias Renováveis SA	Services	Portugal	-	46%
Generg Ventos de Sines - Energias Renováveis SA	Holding	Portugal	-	46%
Generg Ventos de Trancoso - Energias Renováveis SA	Holding	Portugal	-	46%
Generg Ventos de Trancoso – Sobre Equipamento SA	Holding	Portugal	-	46%
Generg Ventos de Viana do Castelo - Energias Renováveis SA	Holding	Portugal	-	46%
Generg Ventos de Viana do Castelo – Sobre Equipamento SA	Parc éolien	Portugal	-	46%
Generg Ventos do Caramulo - Energias Renováveis SA	Holding	Portugal	-	46%
Generg Ventos do Caramulo Sobre Equipamento SA	Parc éolien	Portugal	-	46%
Generg Ventos do Pinhal Interior Sobre Equipamento SA	Parc éolien	Portugal	-	46%
Genergreen SGPS SA	Parc éolien	Portugal	-	46%
Generventos do Pinhal Interior - Energias Renováveis SA	Holding	Portugal	-	46%
Hidrinveste - Investimentos Energéticos Lda	Parc éolien	Portugal	-	46%
Hidroeléctrica de Manteigas Lda	Parc éolien	Portugal	-	42%
Hidroeléctrica do Monte Lda	Parc éolien	Portugal	-	46%
Megavento - Produção de Electricidade SA	Centrale solaire	Portugal	-	46%
Sociedade Exploradora de Recursos Energéticos Lda	Parc éolien	Portugal	-	46%
Sociedade Hidroeléctrica da Grela Lda	Centrale solaire	Portugal	-	46%
Ventos do Seixo Amarelo - Energias Renováveis SA	Centrale solaire	Portugal	-	42%
Orège UK Ltd	Traitement de l'eau	Royaume Uni	80%	80%
Total Eren West Africa Sàrl	Holding	Sénégal	-	46%
Eren Asia Pte Ltd	Holding	Singapour	-	46%
Eren Development Asia Pte Ltd	Bureau administratif	Singapour	-	46%
Pace Energy Pte Ltd	Projet (Parc éolien)	Singapour	-	46%
Risen Bangladesh Sks Pte Ltd	Holding	Singapour	-	46%
East Renewable Energy AB	Holding	Suède	-	17%
East Renewable Ukraine AB	Holding	Suède	-	17%
Delroc SA	Système de gestion et stockage du froid	Suisse	97%	97%
Fafco SA	Système de gestion et stockage du froid	Suisse	97%	97%
Innovative Climatic Technologies Corp	Fabrication, commercialisation et distribution de thermostats	USA	61%	-
Orege North America Inc	Traitement de l'eau	USA	80%	80%
UTS Inc	Ligue de tennis indépendante	USA	97%	97%

5.3 Associés et co-entreprises

5.3.1 Entrées et sorties de périmètre

Au 31 décembre 2023, le Groupe détient 23 (2022 : 69) participations dans entreprises associées et des co-entreprises. Durant l'année, le Groupe a acquis 3 nouvelles participations.

À la suite de la cession de Total Eren Holding SA (se référer à la note 7), 46 participations sont sorties du périmètre. Le Groupe a également cédé une autre participation et deux participations ont été transférées en filiales au travers de regroupement d'entreprises (se référer à la note 6).

5.3.2 Liste des entreprises associées et co-entreprises

Le Groupe détient une participation dans les entreprises associées et co-entreprises suivantes :

Dénomination	Abrégé	Activité principale	Pays d'établissement	% contrôle	
				31/12/2023	31/12/2022
TSGF SPA	TSGF	Centrale solaire	Chili	-	50%
AdenEren Energy Efficiency Management Co. Ltd	AdenEren EEM	Holding	Chine	50%	50%
TERA Energy Co Ltd	TERA Energy	Services	Chine	50%	50%
E-Quator Energy SA	E-Quator	Projet (Centrale solaire)	Equateur	-	50%
Accenta SA	Accenta	Stockage d'énergie électrique et thermique	France	-	21%
Aïden SAS	Aïden	Système de gestion et stockage du froid	France	50%	45%
BeeBryte SAS	BeeBryte	Optimisation énergétique	France	38%	20%
Bélise 2 Solaire Services SAS	Bélise 2	Centrale solaire	France	-	50%
Bélise 3 Solaire Services SAS	Bélise 3	Centrale solaire	France	-	50%
Biopherme phytoestore SAS	Phytoestore	Traitement des boues	France	40%	40%
Bois fleuri SAS	Bois Fleuri	Gestion hôtelière	France	50%	50%
Chain of Events SAS	Chain of Events	Événementiel	France	20%	20%
DG Finance SA	DG Finance	Salle de fitness	France	-	27%
Drillheat SAS	Drillheat	Forage de géothermie	France	25%	25%
Energy Solaire Services SAS	Energy Solaire	Centrale solaire	France	-	50%
French Riviera Open SAS	French Riviera	Événements sportifs	France	25%	25%
Grand Rivière Eolien Stockage Services SAS	GRESS	Parc éolien	France	-	33%
Infralion PPP SAS	Infralion DGGN	Gestion immobilière	France	50%	50%
Montjoly Solaire Services SAS	Montjoly	Centrale solaire	France	-	33%
Mouratoglou Retail SAS	Mouratoglou Retail	Vente matériel sportif	France	50%	50%
Museec SAS	Museec	Musique	France	50%	50%
Ophelia Sensors SAS	Ophelia	Surveillance santé des structures	France	20%	20%
Saint François 3 Solaire Services SAS	Saint François 3	Centrale solaire	France	-	50%
TE H2 SA	TE H2 SA	Holding	France	20%	-
Tryon SAS	Tryon	Micro Méthanisation	France	28%	-
Ultimate Pro Cart SAS	UPC	Vente matériel sportif	France	25%	25%
Verdemobil Biogaz SAS	Verdemobil	Biogaz	France	10%	-
Aioliki Energiaki Gkoura SA	Gkoura	Projet (Parc éolien)	Grèce	-	50%
Voreas Technical, Commercial, Manufacturing and Construction SA	Voreas	Parc éolien	Grèce	-	50%
Avengers Solar Pvt Ltd	Avenger	Centrale solaire	Inde	-	50%
Ballapur Solar Power Projects Pvt Ltd	Ballapur	Centrale solaire	Inde	-	50%
Bastille Solar Pvt Ltd	Bastille	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	51%
Cambronnie Solar Pvt Ltd	Cambronnie	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Chudiala Solar Power Projects Pvt Ltd	Chudiala	Centrale solaire	Inde	-	50%
Duroc Solar Pvt Ltd	Duroc	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Mumbai Solar Pvt Ltd	Mumbai	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Alesia Pvt Ltd	Alesia	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Anvers Pvt Ltd	Anvers	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Blanche Pvt Ltd	Blanche	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Cadet Pvt Ltd	Cadet	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Cite Pvt Ltd	Cite	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%

Dénomination	Abrégé	Activité principale	Pays d'établissement	% contrôle	
				31/12/2023	31/12/2022
Eden Renewable Concorde Pvt Ltd	Concorde	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Iena Pvt Ltd	Iena	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Jasmin Pvt Ltd	Jasmin	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Lourmel Pvt Ltd	Lourmel	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Odeon Pvt Ltd	Odeon	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Ranji Pvt Ltd	Ranji Solar	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Simplon Pvt Ltd	Simplon	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Varenne Pvt Ltd	Varenne	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewable Villiers Pvt Ltd	Villiers	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden renewables Alma Pvt Ltd	Alma	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden renewables Bercy Pvt Ltd	Bercy	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Renewables India LLP	EDEN RE India	Holding	Inde	-	50%
Eden renewables Passy Pvt Ltd	Passy	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden renewables Sully Pvt Ltd	Sully	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden renewables Ternes Pvt Ltd	Ternes	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Solar Gurgaon Pvt Ltd	Gurgaon	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Solar Rajdhani Pvt Ltd	Rajdhani	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Eden Solar Raspail Pvt Ltd	Raspail	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Medha Energy Pvt Ltd	Medha	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	50%
Segur Solar Pvt Ltd	Segur	Projet (Centrale solaire)	Inde	-	51%
Shakumbhari Solar Power Project Pvt Ltd	Shakumbhari	Centrale solaire	Inde	-	50%
HFV Salentina	HFV Salentina	Centrale solaire	Italie	-	50%
Esmé Solutions Inc	Esmé Solutions INC	Internet des objets	Philippines	40%	40%
Eólica da Boneca - Empreendimentos Eólicos SA	Boneca	Parc éolien	Portugal	-	50%
Metropolis Partenaires SA	Metropolis	Gestion immobilière	Roumanie	45%	45%
SC Maison de Vignon Srl	Maison Vignon	Gestion immobilière	Roumanie	50%	50%
Soreli Investment Pte Ltd	Soreli	Holding	Singapour	-	50%
Neos Health Sàrl	Neos	Équipementier sportif	Suisse	35%	35%
Eco Chic LLC	Eco Chic	Soins de beauté	USA	18%	18%
Innovative Climatic Technologies Corp	ICT Corp	Fabrication, commercialisation et distribution de thermostats	USA	-	42%
Moonstarz Inc	Moonstarz	Sport	USA	10%	10%

* Cet investissement a été transféré vers les filiales au cours de l'année.

5.4 Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Le Groupe n'a pas d'intérêts dans des entités structurées non consolidées.

6 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

6.1 Acquisition au-cours de l'année 2023

6.1.1 Résumé des regroupements d'entreprises

Lors de l'acquisition, la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris de ces trois activités sont les suivantes :

	Accenta k EUR	ICT k EUR	CPL k EUR
Actifs			
Immobilisations corporelles	286	1.419	2.431
Immobilisations incorporelles	925	-	3.178
Clients et autres débiteurs	7.627	13.405	265
Autres actifs	1.070	1.881	376
Trésorerie et dépôts à court terme	60.213	475	842
	70.121	17.180	7.092
Passifs			
Prêts et emprunts	3.127	2.583	2.723
Fournisseurs et autres créditeurs	9.300	12.887	952
Autres dettes	393	635	823
	12.820	16.105	4.498
Total des actifs nets identifiables à la juste valeur	57.301	1.075	2.594
Juste valeur de l'investissement précédent	(35.635)	(10.131)	-
Intérêts minoritaires (% de l'actif net)	(33.990)	(415)	-
Goodwill réalisation sur l'acquisition (gain)	70.672	9.471	(47)
Contrepartie d'acquisition transférée	58.348	-	2.547

Les états financiers de ces filiales ont été consolidés dans les comptes du Groupe à compter de la date d'acquisition.

Le Groupe a choisi l'option de valoriser les intérêts minoritaires sur base de sa quote-part dans l'actif net des entités acquises.

La contrepartie d'acquisition a été exclusivement transférée sous forme de trésorerie par l'acquisition d'actions auprès d'actionnaires existants et par augmentation de capital.

La juste valeur des créances équivaut à leur valeur comptable. Aucune des créances n'a été dépréciée, il est prévu que l'intégralité des montants contractuels puisse être recouvrée.

A partir de la date d'acquisition, les entités acquises ont généré un chiffre d'affaires et un résultat avant impôts détaillé dans le tableau ci-après. Si les acquisitions avaient été réalisées au 1^{er} janvier, le chiffre d'affaires et le résultat avant impôts serait les suivants. Les montants ci-après ont été déterminés sur base des comptes des filiales et ajustés pour les différences dans les principes comptables entre le Groupe et les filiales.

	Accenta k EUR	ICT k EUR	CPL k EUR
Montant à partir de la date d'acquisition			
Chiffre d'affaires	4.317	-	1.451
Résultat avant impôts	(8.912)	-	(130)
Montant à partir du 1^{er} janvier			
Chiffre d'affaires	10.475	24.348	1.451
Résultat avant impôts	(14.980)	(3.484)	(130)

Le Groupe a encouru une variation de trésorerie nette de 397k EUR détaillée comme suit :

	Accenta k EUR	ICT k EUR	CPL k EUR
Coûts de transaction de l'acquisition (inclus dans le flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles)	(213)	(25)	-
Trésorerie nette acquise avec la filiale (inclus dans le flux de trésorerie lié aux activités d'investissement)	60.213	475	842
Contrepartie transférée réglée en trésorerie (inclus dans le flux de trésorerie lié aux activités d'investissement)	(58.348)	-	(2.547)
Flux net de trésorerie lié à l'acquisition	1.652	450	(1.705)

Les coûts de transaction des acquisitions sont inclus dans les autres charges d'exploitation.

6.1.2 Accenta

En juillet 2023, le Groupe a acquis le contrôle de Accenta SA par une opération d'augmentation de capital et d'acquisition d'actionnaires minoritaires. À la suite de ces opérations, le Groupe a augmenté sa détention de la société de 21% à 41% et le Groupe a obtenu la majorité du conseil d'administration de la société. Le Groupe estime obtenir le contrôle de Accenta SA courant juillet 2023 même si la détention est inférieure à la majorité.

En septembre 2023, l'opération s'est poursuivie par la création d'une nouvelle société holding intermédiaire détenue à 65,5% par le Groupe et 34,5% par un minoritaire. Au 31 décembre 2023, le Groupe contrôle 62% de Accenta SA.

Cette acquisition élargit et diversifie les activités du Groupe dans le domaine des énergies thermiques. Le goodwill significatif de 70,7m EUR représente principalement les opportunités de synergies existantes avec les autres activités du Groupe dans le domaine des énergies thermiques.

Le Groupe a généré un gain de réévaluation de 18,1m EUR sur les titres de Accenta précédemment détenus. Ce gain est inclus dans les autres produits et charges financières.

6.1.3 Innovative Climatic Technologies

Le 28 décembre 2023, le Groupe a obtenu la majorité du conseil d'administration de Innovative Climatic Technologies Corporation (« ICT ») résultant de la conversion de ses obligations convertibles. A la suite de cette opération, la détention du Groupe est passée de 42% à 61%.

La prise de contrôle de ICT par le Groupe a été réalisée sans contribution additionnelle du Groupe et permet au groupe d'élargir ses activités dans le domaine des énergies thermiques.

Le goodwill de 9,5m EUR représente principalement les opportunités de synergies existantes avec les autres activités du Groupe dans le domaine des énergies thermiques.

6.1.4 CPL

Le Groupe a acquis quatre nouveaux centres de trampoline durant l'année 2023 au travers de quatre entités distinctes. Ces acquisitions ont été réalisées à différentes dates pendant l'année.

La prise de contrôle s'est faite par l'acquisition directe de 100% des titres des entités et permet d'élargir l'activité du Groupe dans le domaine sportif et plus particulièrement des centres de loisirs.

6.2 Transactions avec les intérêts minoritaires

Durant l'année 2023, le Groupe a réalisé plusieurs opérations d'acquisition d'intérêts minoritaires pour un montant total d'acquisition de 9,4m EUR. A la suite de ces opérations, le Groupe acquis des intérêts minoritaires pour une valeur de 30m EUR et comptabilisé un impact dans les résultats reportés pour -39,4m EUR.

6.3 Actifs détenus en vue de la vente

En accord avec le référentiel IFRS 5, les « actifs détenus en vue de la vente » sont reclassés sur une ligne spécifique du bilan.

En 2022 et 2023, le Groupe ne dispose pas d'actifs destinés à être cédés.

7 ACTIVITÉS ABANDONNÉES

7.1 Total Eren Holding

Le 13 juillet 2023, le Groupe a finalisé la cession à TotalEnergies SE de l'intégralité de ses titres détenus dans sa filiale Total Eren Holding SA (« TEH ») représentant 66,10% du capital de TEH. La cession résulte de l'exercice par TotalEnergies de son option d'achat sur les titres de TEH octroyé par le Groupe en décembre 2017.

L'activité Energie du Groupe était exclusivement regroupée dans la filiale TEH. Suite à cette cession, le Groupe a abandonné une branche majeure de ses activités.

La cession a été finalisée le 24 juillet 2023.

Le Groupe considère avoir perdu le contrôle de Total Eren Holding à la date de cession, soit le 13 juillet 2023. Par souci de simplification, le Groupe a retenu le 30 juin 2023 pour la remontée des informations financières des filiales de TEH.

Les résultats de l'activité Energies de Total Eren Holding SA sont présentés ci-après :

	2023 k EUR	2022 k EUR
Chiffre d'affaires	232.539	545.861
Charges	(76.731)	(196.366)
Autres produits d'exploitation	5.268	43.863
Autres résultats opérationnels	(16.690)	14.297
Gain de cession	669.648	-
Dépréciation, amortissement et perte de valeur d'actifs non financiers	(68.945)	(143.915)
Résultat financier	(52.826)	(213.557)
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des co-entreprises	3.760	7.039
Résultat de l'exercice des activités abandonnées	696.023	57.222
Impôts sur les résultats	(23.283)	(50.325)
Résultat de l'exercice des activités abandonnées	672.740	6.897

Les flux de trésorerie nets de Total Eren Holding SA sont présentés ci-après :

	2023 k EUR	2022 k EUR
Activités d'exploitation	29.295	339.358
Activités d'investissements	1.267.417	(144.169)
Activités de financements	(128.273)	(233.380)
Impact net	(1.168.439)	(38.191)

7.2 TMW

Le 31 mars 2023, le Groupe a cédé son investissement dans la filiale TMW SA générant un gain de cession de 682k EUR.

8 FILIALES AVEC INTERETS MINORITAIRES MATERIELS

Le Groupe comprend des filiales ayant des intérêts minoritaires matériels :

2023	En abrégé	Part de détention détenue par les minoritaires	Résultats alloués aux minoritaires k EUR	Cumul des minoritaires k EUR
Orège SA	Orège	20%	(2.095)	(8.236)
SIAP + MICRO Holding Srl	SIAP	49%	574	4.436
Accenta*	Accenta	59%	(83)	63.374
			(1.604)	59.574

2022	En abrégé	Part de détention détenue par les minoritaires	Résultats alloués aux minoritaires k EUR	Cumul des minoritaires k EUR
Orège SA	Orège	20%	(1.252)	(6.187)
SIAP + MICRO Holding Srl	SIAP	49%	692	4.124
Total Eren Holding SA (sous-groupe)	Total Eren (Sous-groupe)	34%	(33.985)	700.094
			(34.545)	698.031

*Accenta comprend Accenta SA et Accenta Holding SAS

Le Groupe a décidé de présenter les intérêts minoritaires au niveau du sous-groupe Total Eren Holding, car il représente un sous-palier au niveau du Groupe EREN.

Les informations financières résumées de ces filiales sont fournies ci-dessous. Ces informations sont basées sur les montants avant éliminations intragroupe.

État résumé du résultat global consolidé pour 2023 :

	Orège k EUR	SIAP k EUR	Accenta k EUR
Chiffre d'affaires	1.259	11.938	4.317
Matières premières et consommables utilisés	(849)	(2.951)	22
Autres charges d'exploitation	(8.098)	(6.930)	(11.577)
Dépréciation, amortissement et perte de valeur d'actifs non financiers	(1.464)	(318)	(1.813)
Autres produits d'exploitation	981	67	15.823
Résultat financier	(2.049)	(136)	(838)
Profits/(pertes) avant impôts	(10.220)	1.670	5.934
Impôts sur les résultats	-	(506)	251
Profit/(perte) pour l'exercice provenant des activités poursuivies	(10.220)	1.164	6.185
Autres éléments du résultat global	193	(34)	-
Total résultat global	(10.027)	1.130	6.185
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(2.095)	574	(83)
Dividende payé aux intérêts minoritaires	-	(245)	-

État résumé de la situation financière consolidée au 31 décembre 2023 :

	Orège k EUR	SIAP k EUR	Accenta * k EUR
Immobilisations corporelles	1.863	2.549	5.802
Autres actifs non courants	1.899	1.777	156.115
Actif circulant	4.510	13.481	45.354
Trésorerie et dépôts à court terme	627	3.241	3.350
Passifs financiers non circulants	(44.125)	(770)	(7.567)
Autres passifs non circulants	(126)	(1.081)	(72)
Passifs financiers circulants	(2.665)	(705)	(764)
Autres passifs circulants	(2.157)	(9.440)	(5.849)
Total des capitaux propres	(40.174)	9.052	196.369
Montant attribuable aux intérêts minoritaires	(8.236)	4.436	63.374

* Accenta comprend Accenta Holding et Accenta S.A.

État résumé du résultat global consolidé pour 2022 :

	Orège	SIAP	Total Eren (Sous- groupe)
	k EUR	k EUR	k EUR
Chiffre d'affaires	3.468	10.962	545.861
Matières premières et consommables utilisés	(4.451)	(5.715)	(109.306)
Autres charges d'exploitation	(3.047)	(3.482)	(73.245)
Dépréciation, amortissement et perte de valeur d'actifs non financiers	(521)	(288)	(143.915)
Autres produits d'exploitation	51	375	44.345
Résultat financier	(1.608)	73	(206.518)
Profits/(pertes) avant impôts	(6.108)	1.925	57.222
Impôts sur les résultats	-	(514)	(50.325)
Profit/(perte) pour l'exercice provenant des activités poursuivies	(6.108)	1.411	6.897
Autres éléments du résultat global	(140)	84	24.148
Total résultat global	(6.248)	1.495	31.045
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(1.252)	692	(33.985)
Dividende payé aux intérêts minoritaires	-	-	(6.389)

État résumé de la situation financière consolidé au 31 décembre 2022 :

	Orège	SIAP	Total Eren (Sous- groupe)
	k EUR	k EUR	k EUR
Immobilisations corporelles	1.951	2.585	2.094.588
Autres actifs non courants	2.076	1.783	671.278
Actif circulant	6.749	11.753	223.624
Trésorerie et dépôts à court terme	449	2.502	427.931
Passifs financiers non circulants	(36.050)	(1.408)	(1.595.828)
Autres passifs non circulants	(127)	(813)	(238.346)
Passifs financiers circulants	(2.426)	(523)	(246.425)
Autres passifs circulants	(2.804)	(7.464)	(95.995)
Total des capitaux propres	(30.182)	8.415	1.240.827
Montant attribuable aux intérêts minoritaires	(6.187)	4.124	700.094

9 INVESTISSEMENTS DANS DES CO-ENTREPRISES

La part du Groupe dans les co-entreprises est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés. Le Groupe dispose d'investissements dans les co-entreprises suivantes.

Nom		Coût	Part de résultat pour l'année 2023	Part de résultat pour l'année 2022 Retraité	Valeur comptable	
		au 31 décembre 2023			au 31 décembre 2023	31 décembre 2022
		k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Co-entreprises						
France ZNI	(1)	-	-	-	-	12.309
France (Métropole)	(2)	5.518	(77)	515	4.265	5.765
Grèce	Voreas	-	-	-	-	39.990
Inde	(3)	-	-	-	-	34.066
Autres	(4)	2.440	53	464	1.899	36.243
		7.958	(24)	979	6.164	128.373

(1) Les entités incluses sous le groupe « France ZNI » étaient Energy Solaire, Bélise 2, Bélise 3 et Saint François 3.

(2) Les entités incluses dans le groupe « France (Métropoles) » sont Infralion, Mouratoglou Retail, Ultimate Pro Cart, Aïden et Bioferme Phytoresstore. L'entité Chain of Events a été reclassée en entreprise associée.

(3) Les entités incluses dans le groupe de co-entreprises India étaient EDEN RE India, Ranji Solar, Medha, Mumbai, Rajdhani, Gurgaon, Ballupur, Chudiala, Shakumbhari, Bastille, Cambronne, Duroc, Opera, Raspail, Segur, Avengers, Anvers, Concorde, Villiers, Lourmel, Iena, Simplon, Jasmin, Blanche, Varenne, Cite, Ternes, Sully, Passy, Bercy, Alma, Odeon, Cadet, Alesia.

(4) Les entités incluses dans le groupe « Autres » sont Winch Energy, Soreli, TSGF, E-Quator, HFV Salentina, Delta Dore Inc., Aden Eren EEM et Tera Energy Co.

Toutes les entités des sous-groupes France ZNI Grèce et Inde ainsi que certaines entités de Autres ont été cédées au travers de la cession de Total Eren Holding. La quote-part de résultat a été reclassée dans le résultat des opérations abandonnées.

Les informations financières résumées des co-entreprises sur base de leurs états financiers IFRS, et le rapprochement avec la valeur comptable de l'investissement dans les états financiers consolidés sont présentés ci-dessous.

Le Groupe ne considère pas qu'il y ait un investissement individuel significatif, dans les investissements dans les co-entreprises. Pour tous les investissements, le Groupe a présenté l'information résumée par pays d'établissement afin de fournir des informations plus pertinentes.

État résumé du résultat global consolidé pour 2023 :

	France k EUR	Autres k EUR	Total k EUR
Chiffre d'affaires	18.746	5.490	24.236
Matières premières et consommables utilisées	(1.014)	(1.636)	(2.650)
Autres charges d'exploitation	(6.998)	(3.319)	(10.317)
Dépréciation, amortissement et perte de valeur d'actifs non financiers	(1.022)	(332)	(1.354)
Autres produits d'exploitation	202	(14)	188
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	(6.193)	-	(6.193)
Résultat financier	(5.474)	(4)	(5.478)
Profits/(pertes) avant impôts	(1.753)	185	(1.568)
Impôts sur les résultats	(28)	(21)	(49)
Profit/(perte) pour l'exercice provenant des activités poursuivies	(1.781)	164	(1.617)
Autres éléments du résultat global	-	(951)	(951)
Total résultat global	(1.781)	(787)	(2.568)
Part du Groupe dans le résultat de l'année	(77)	53	(24)
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global	-	-	-

État résumé du bilan consolidé au 31 décembre 2023 :

	France k EUR	Autres k EUR	Total k EUR
Immobilisations corporelles	2.155	2.163	4.318
Autres actifs	142.225	6.838	149.063
Passifs	(139.654)	(8.869)	(148.523)
Total des capitaux propres	4.726	132	4.858
Valeur comptable de l'investissement du Groupe	4,265	1,899	6,164

État résumé du résultat global consolidé pour 2022 (non retraité) :

	France k EUR	Grèce k EUR	Inde k EUR	Autres k EUR	Total k EUR
Chiffre d'affaires	35.219	9.848	44.583	41.082	130.732
Matières premières et consommables utilisées	(999)	-	(16)	(19.572)	(20.587)
Autres charges d'exploitation	(10.272)	(1.467)	(8.973)	(13.005)	(33.717)
Dépréciation, amortissement et perte de valeur d'actifs non financiers	(4.356)	(1.842)	(12.299)	(10.737)	(29.234)
Autres produits d'exploitation	905	140	2.042	13.871	16.958
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	(5.819)	-	-	-	(5.819)
Résultat financier	(6.702)	(795)	(19.381)	(11.902)	(38.780)
Profits/(pertes) avant impôts	7.976	5.884	5.956	(263)	19.553
Impôts sur les résultats	(2.311)	(1.305)	(1.814)	(4.688)	(10.118)
Profit/(perte) pour l'exercice provenant des activités poursuivies	5.665	4.579	4.142	(4.951)	9.435
Autres éléments du résultat global	1.312	1.636	5.088	21.492	29.528
Total résultat global	6.977	6.215	9.230	16.541	38.963
Part du Groupe dans le résultat de l'année	2.346	2.290	3.145	(1.628)	6.153
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global	656	818	4.123	9.818	15.415

État résumé du bilan consolidé au 31 décembre 2022 :	France k EUR	Grèce k EUR	Inde k EUR	Autres k EUR	Total k EUR
Immobilisations corporelles	34.521	43.600	244.148	253.064	575.333
Autres actifs	159.238	7.026	104.166	63.473	333.903
Passifs	(164.891)	(33.572)	(284.108)	(256.726)	(739.297)
Total des capitaux propres	28.868	17.054	64.206	59.811	169.939
Valeur comptable de l'investissement du Groupe	18.074	39.990	34.066	36.243	128.373

10 INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

La part du Groupe dans des entreprises associées est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés. Le Groupe dispose d'investissements dans les entreprises associées suivantes :

Nom	Coût d'acquisition au 31 décembre 2023	Part de résultat pour l'année 2023	Part de résultat pour l'année 2022	Valeur comptable au 31 décembre 2023	31 décembre 2022
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Associés					
Energies (1)	18.411	(258)	1.865	18.110	6.119
Industries (2)	30.616	(3.608)	(2.974)	30.498	27.909
Sport (3)	501	23	876	607	2.350
Autres (4)	10.443	(1.268)	34	5.738	5.957
	59.971	(5.111)	(199)	54.953	(42.335)

(1) Les entités comprises dans le groupe Energies étaient Montjoly, GRESS et Eolica da Boneca ainsi que l'entité TE H2 qui a été acquise pendant l'année 2023.

(2) Les entités incluses dans le groupe Industries sont : Ophelia Sensors, Drillheat et BeeBryte. Les entités ICT Corporation et Accenta ont été consolidées intégralement en 2023 par regroupement d'entreprises.

(3) Les entités incluses dans le groupe Sport sont : French Riviera Open, Neos et Moonstars. L'entité DG Finance a été cédée en 2023.

(4) Le groupe d'associés Autres sont : Metropolis, Chain of events, Bois Fleuri, Maison de Vignon, Metropolis, Eco Chic, Museec.

Les informations financières résumées des entreprises associées sur base de leurs états financiers IFRS, et le rapprochement avec la valeur comptable de l'investissement dans les états financiers consolidés sont présentés ci-dessous.

Le Groupe ne considère pas qu'il y ait un investissement individuel significatif, dans les investissements dans les entreprises associées. Pour tous les investissements, le Groupe a présenté l'information résumée par secteur d'activité afin de fournir des informations plus pertinentes.

État résumé du résultat global consolidé pour 2023 :	Energie k EUR	Industrie k EUR	Sport & Loisir k EUR	Autres k EUR	Total k EUR
Chiffre d'affaires	(61)	8.951	615	57.320	66.825
Matières premières et consommables utilisées	-	(209)	-	(18.652)	(18.861)
Autres charges d'exploitation	1.045	(13.050)	(564)	(42.005)	(54.574)
Dépréciation, amortissement et perte de valeur d'actifs non financiers	2.615	(1.299)	(1)	(2.023)	(708)
Autres produits d'exploitation	(24)	2.663	26	2.973	5.638
Résultat financier	288	(466)	-	(636)	(814)
Profits/(pertes) avant impôts	3.863	(3.410)	76	(3.023)	(2.494)
Impôts sur les résultats	(652)	13	(5)	(657)	(1.301)
Profit/(perte) pour l'exercice provenant des activités poursuivies	3.211	(3.397)	71	(3.680)	(3.795)
Autres éléments du résultat global	506	(5)	105	(241)	365
Total résultat global	3.717	(3.402)	176	(3.921)	(3.430)
Part du Groupe dans le résultat de l'année	(258)	(3.608)	23	(1.268)	(5.111)
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global	(42)	(2)	-	-	(44)

État résumé du bilan consolidé au
31 décembre 2023 :

	Energie	Industrie	Sport & Loisir	Autres	Total
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Immobilisations corporelles	9.832	11.426	8.279	18.855	48.392
Autres actifs	60.546	49.995	3.378	25.429	139.348
Passifs	(29.670)	(40.198)	(14.720)	(36.981)	(121.569)
Total des capitaux propres	40.708	21.223	(3.063)	7.303	66.171
Valeur comptable de l'investissement du Groupe	18.110	30.498	607	5.738	54.953

État résumé du résultat global consolidé
pour 2022 (non retraité) :

	Energie	Industrie	Sport & Loisir	Autres	Total
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Chiffre d'affaires	13.056	22.867	43.470	49.404	128.797
Matières premières et consommables utilisées	-	(747)	(1.284)	(18.320)	(20.351)
Autres charges d'exploitation	(2.553)	(35.851)	(42.705)	(33.818)	(114.927)
Dépréciation, amortissement et perte de valeur d'actifs non financiers	(2.877)	(1.128)	3.665	(2.157)	(2.497)
Autres produits d'exploitation	1.052	2.433	2.763	1.375	7.623
Résultat financier	(1.076)	(205)	(1.324)	(545)	(3.150)
Profits/(pertes) avant impôts	7.602	(12.631)	4.585	(4.061)	(4.505)
Impôts sur les résultats	(1.878)	1.189	(1.554)	(142)	(2.385)
Profit/(perte) pour l'exercice provenant des activités poursuivies	5.724	(11.442)	3.031	(4.203)	(6.890)
Autres éléments du résultat global	1.218	14	-	-	1.232
Total résultat global	6.942	(11.428)	3.031	(4.203)	(5.658)
Part du Groupe dans le résultat de l'année	1.865	(2.974)	876	34	(199)
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global	402	-	-	-	402

État résumé du bilan consolidé au 31
décembre 2022 :

	Energie	Industrie	Sport & Loisir	Autres	Total
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Immobilisations corporelles	50.459	3.365	17.231	15.990	87.045
Autres actifs	10.333	41.369	73.788	22.753	148.243
Passifs	(44.417)	(30.458)	(75.262)	(33.234)	(183.371)
Total des capitaux propres	16.375	14.276	15.757	5.509	51.917
Valeur comptable de l'investissement du Groupe	6.119	27.909	2.350	5.957	42.335

11 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe réalise le chiffre d'affaires suivant retraité des impacts de la cession de Total Eren Holding :

2023	Reste de l'Europe	Afrique et Moyen-Orient	Asie-Pacifique	Autres	TOTAL
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Ventes de biens	30.546	-	-	1	30.547
Prestation de services	85.734	52	10	135	85.931
Revenus locatifs	3.671	-	-	-	3.671
TOTAL	119.951	52	10	136	120.149

	Reste de l'Europe	Afrique et Moyen-Orient	Asie-Pacifique	Autres	TOTAL
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Biens et services transférés à un moment donné	30.546	-	-	1	30.547
Biens et services transférés dans le temps	89.405	52	10	135	89.602
TOTAL	119.951	52	10	136	120.149

	2022 Retraité	Reste de l'Europe	Afrique et Moyen-Orient	Asie-Pacifique	Autres	TOTAL
		k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Ventes de biens		19.359	-	59	354	19.772
Prestation de services		73.925	-	187	393	74.505
Revenus locatifs		1.909	-	-	-	1.909
TOTAL		95.193	-	246	747	96.186

	Reste de l'Europe	Afrique et Moyen-Orient	Asie-Pacifique	Autres	TOTAL
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Biens et services transférés à un moment donné	19.360	-	59	354	19.773
Biens et services transférés dans le temps	75.833	-	187	393	76.413
TOTAL	95.193	-	246	747	96.186

11.1 Obligations de performance

L'obligation de performance est satisfaite au fil du temps et le paiement est généralement dû à l'achèvement des services au client.

12 AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

12.1 Frais de personnel

Les dépenses comptabilisées pour les frais de personnel sont analysées ci-dessous :

	2023 k EUR	2022 Retraité k EUR
Salaires et traitements	37.187	30.819
Contributions à la sécurité sociale	11.963	10.787
Autres avantages du personnel à court terme	1.818	1.451
Charges résultant des avantages postérieurs à l'emploi	131	83
Autres avantages du personnel à long terme	414	3
Indemnités de fin de contrat de travail	355	410
Total des frais de personnel	51.868	43,553

12.2 Effectif

Au cours de l'année, le Groupe avait un effectif équivalent temps plein moyen se présentant comme suit :

	2023	2022 Retraité
Direction	40	171
Employés et travailleurs	636	446
Moyenne totale ETP	676	617

À la clôture de l'exercice, le Groupe disposait d'un effectif total de :

	31/12/2023	31/12/2022 Retraité
Direction	43	181
Employés et travailleurs	704	504
ETP fin de période	747	685

12.3 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du Groupe sont détaillées par nature comme suit :

	2023 k EUR	2022 Retraité k EUR
Dépenses administratives	33.584	26.311
Dépenses de fonctionnement des bureaux	1.282	1.053
Dépenses administratives	4.757	4.885
Honoraires d'audit	366	400
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires de consultants	17.606	13.648
Frais de déplacement et de représentation	4.178	3.487
Autres	5.395	2.838
Industrie & Energie	10.869	8.891
Frais de recherche et développement	2.404	63
Autres coûts de production	1.391	1.500
Coûts de sous-traitance	1.756	1.943
Coûts des réparations et de la maintenance	229	180
Charges locatives terrains et bâtiments opérationnels	711	741
Coûts du personnel externe	582	684
Autre dépenses spécifiques	1.159	1.242
Autres	2.637	2.538
Sport et Loisir	25.797	16.727
Coûts de sous-traitance	2.954	2.180
Honoraires professionnels	2.328	1.903
Dépenses locatives	689	712
Consultants et experts	1.649	999
Autres réparations et maintenances	2.684	2.170
Sous-traitance de personnel	704	572
Autres dépenses générales pour centres de sport	2.032	2.979
Autres dépenses spécifiques	12.757	5.212
Autres dépenses	11.594	11.852
Autres taxes	2.678	4.317
Provision pour clients douteux	204	446
Frais bancaires et autres dépenses connexes	1.809	1.588
Autres	6.903	5.501
Total autres charges d'exploitation	81.844	63.781

Les honoraires d'audit pour l'année 2023 s'élèvent à 260k EUR (2022 retraits : 400k EUR).

Les honoraires d'audit représentent les honoraires encourus pour les audits légaux et contractuels. Le Groupe a encouru des honoraires avec des auditeurs indépendants en relation avec d'autres services que les services d'audit, détaillés comme suit :

	2023	2022
	k EUR	Retraité k EUR
Honoraires d'audit	260	259
Honoraires sur missions annexes à l'audit	-	141

12.4 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation du Groupe sont détaillés par nature comme suit :

	2023	2022
	k EUR	Retraité k EUR
Subventions d'investissements	-	-
Subventions opérationnelles	1.037	897
Reprise de provision pour risques et litiges	997	568
Reprise de la provision pour clients douteux	485	448
Gain sur l'achat à des fins de transaction	50	-
Indemnités pour perte d'exploitation	6	-
Indemnités pour dommages sur les parcs	-	-
Autres	4.096	3.813
	6.671	5.726

12.5 Autres résultats opérationnels

Les autres résultats opérationnels du Groupe sont détaillés par nature comme suit :

	2023	2022
	k EUR	k EUR
Gain/(perte) nette sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(632)	(589)
Gain/(perte) nette sur perte de contrôle d'une filiale stratégique	-	58
Gain/(perte) nette sur différence de change	(489)	646
	(1.121)	115

Le gain net réalisé sur la perte de contrôle d'une filiale stratégique est principalement réalisé par la cession de Total Eren Holding, se référer à la note 7.

12.6 Dépréciation et amortissement et perte de valeur d'actifs non financiers

La dépréciation, l'amortissement et la perte de valeur des actifs non financiers se présentent comme suit:

	2023	2022
	k EUR	Retraité k EUR
Amortissements sur immobilisations corporelles	16.461	19.130
Amortissements des immobilisations incorporelles	8.302	7.923
Dépréciations sur immobilisations corporelles	408	429
Dépréciations sur immobilisations incorporelles et goodwill	2.767	-
Reprise de dépréciations des immobilisations corporelles	(829)	-
Dépréciation des stocks	-	213
	27.109	27.695

13 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les autres charges et produits financiers du Groupe sont détaillés par nature comme suit :

	2023	2022
	k EUR	Retraité k EUR
Charges financières	(2.389)	(2.488)
Charges d'intérêts sur prêts et emprunts	(1.256)	(1.274)
Charges d'intérêts sur les autres passifs financiers au coût amorti	(389)	(747)
Charges d'intérêts sur les autres dettes	(2)	(1)
Charges financières sur contrats de location-financement	(742)	(466)
Produits financiers	24.087	2.941
Revenus d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	20.751	11
Revenus d'intérêts sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti	2.201	956
Revenus d'intérêts sur les produits	576	360
Produits de dividendes	559	1.614
Autres gains/(pertes) financières	23.835	(7.933)
Gain/(perte) des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction	3.134	(12.939)
Dépréciation sur instruments financiers de placements en instruments de capitaux propres	(2.152)	12.939
Désactualisation et effet des changements dans le taux d'actualisation	(92)	(9.685)
Gain/(perte) sur la cession d'investissements mis en équivalence	5.113	-
Gain/(perte) sur instruments de couvertures	(234)	-
Ajustement de valeur sur investissements mis en équivalence	18.057	1.860
Gain/(perte) sur cession de créances/dettes financières	(1.549)	-
Ajustement de valeur sur les prêts de/à des parties liées	116	141
Ajustement de valeurs sur les prêts avec des tiers	49	91
Gain/(perte) provenant d'autres instruments financiers	719	28
Gain/(perte) net sur différence de change	(578)	(355)
Retenue à la source sur les prêts et les dividendes	(272)	-
Retenue à la source sur les intérêts	(51)	-
Autres charges ou produits financiers	325	(13)
Sociétés du groupe - résultat financier	601	-
Total charges et revenus financiers	45.533	(7.480)

Le Groupe a enregistré un gain de 18,1m EUR au titre des ajustements de valeur sur les investissements mis en équivalence passés en filiales.

Le gain et la perte provenant d'autres instruments financiers résultent principalement de la cession d'investissements classés comme placements en instruments de capitaux propres.

14 IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

14.1 Impôt sur les résultats

Les principales composantes de la charge ou du produit d'impôt pour l'exercice clos les 31 décembre 2023 et 2022 sont les suivants :

	2023	2022
	k EUR	Retraité k EUR
État consolidé du résultat global		
Impôt sur les résultats	1.365	1.110
(Charges) / produits d'impôt sur les résultats	1.365	1.110
Impôts différés	(844)	(4.393)
Liés à la création et à l'extinction des différences temporelles	747	(4.393)
Liés à des changements dans les taux d'imposition ou à de nouvelles taxes	(716)	-
Liés à la dépréciation et la reprise de dépréciation d'impôts différés	(875)	-
Dépenses d'impôt sur le revenu rapporté dans l'état de résultat global	521	(3.283)

	2023 k EUR	2022 k EUR
Impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés dans l'état des autres éléments du résultat global au cours de l'exercice		
(Gains)/pertes nets sur la réévaluation des instruments de couvertures	(541)	(5.165)
(Gains)/pertes nets sur les gains et pertes actuaires	(11)	32
Impôts différés déclarés dans l'état des autres éléments du résultat global	(552)	(5.133)

Il n'y a aucune conséquence fiscale liée au paiement des dividendes en 2023 ou en 2022 par le Groupe à ses actionnaires.

14.2 Rapprochement de la charge d'impôt théorique et de la charge d'impôt effective

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt effectif moyen pour les exercices clos au 31 décembre 2023 et 2022 se présentent comme suit :

	2023 k EUR	2022 k EUR
Profits/(pertes) avant impôts	648.170	(55.000)
Taux d'impôt effectif moyen*	23%	25%
Charge / (produit) d'impôts théoriques	(149.442)	13.627
Charge / (produit) d'impôt sur le résultat présent dans l'état de résultat global	(521)	3.283
Rapprochement		
Ajustement concernant l'impôt sur le revenu courant des années précédentes	(4)	(300)
Utilisation de crédits d'impôt	7	17
Ajustement suite aux changements de politiques comptables et erreurs	-	(1.481)
Impôts non liés au résultat avant impôts	(10)	-
Imposition à taux réduit et prélèvement forfaitaire unique	-	23
Charge d'impôt supportée par les actionnaires minoritaires	196	-
Actifs d'impôts différés		
Utilisation de pertes fiscales et de différences temporaires précédemment non reconnues	171	(860)
Actifs d'impôts différés reconnus sur les pertes fiscales et différences temporaires de l'année précédente	941	18
Actifs d'impôts différés non reconnus sur les pertes fiscales et différences temporaires	2.315	(7.016)
Dépréciation (Extourne) de l'impôt différé sur les différences temporaires et les pertes fiscales	(1.225)	-
Produits non imposable		
Part des résultats des investissements comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence	39	34
Autres différences permanentes	(6.654)	(2.456)
Dépenses non déductibles et revenus non imposables		
Revenus exonérés provenant des investissements	153.949	2.237
Autres dépenses non déductibles et revenus non imposables	(804)	(560)
	148.921	(10.344)

* La charge d'impôt théorique est la somme de la charge d'impôt théorique calculée pour chaque filiale en utilisant son taux d'impôt effectif local. Le taux d'impôt effectif moyen représente le taux d'imposition appliqué sur le résultat avant impôt pour correspondre à la charge d'impôt théorique.

14.3 Impôt différé

Les impôts différés actifs et passifs se composent des éléments suivants :

	Au 1er janvier	Comptabilisé en résultat de l'exercice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Acquis au titre de nouvelles acquisitions d'entreprise	Reclassements et transferts	Différence de change	Unités de sortie	Au 31 décembre
	k EUR	k EUR	k EUR	K EUR	k EUR	k EUR	k EUR	K EUR
2023								
Amortissement dérogatoire	(46.793)	(1.559)	-	-	-	833	47.464	(55)
Coûts capitalisés au sein des immobilisations corporelles et incorporelles	(15.223)	237	-	-	-	(101)	16.437	1.350
Évaluation des investissements à la juste valeur	(1.584)	151	12	-	977	(2)	(262)	(708)
Réévaluation des instruments de couvertures à la juste valeur	(14.512)	33	216	-	-	245	13.793	(225)
Quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence	397	(397)	-	-	-	-	-	-
Crédit-baux	1.174	236	-	31	-	(3)	(834)	604
Ajustements sur emprunts bancaires	2.121	(4)	-	-	-	(27)	(2.123)	(33)
Passifs éventuels	500	-	-	-	-	-	(500)	-
Produits différés	1.592	(8)	-	-	-	(12)	(1.572)	-
Autres différences temporaires	(3.103)	(7.976)	324	-	-	71	10.756	72
Pertes fiscales, crédits d'impôt	16.379	3.676	-	155	(47)	(287)	(19.008)	868
Réévaluation dû aux regroupements d'entreprise	(57.541)	2.932	-	(794)	(930)	-	52.494	(3.839)
Réévaluation provenant de l'acquisition d'actifs	(29)	3	-	-	-	-	26	-
Intérêts non-déductibles	814	(29)	-	-	-	3	(788)	-
	(115.808)	(2.705)	552	(608)	-	720	115.883	(1.966)
Impôts différés actifs	66.159							2.956
Impôts différés passifs	(181.967)							(4.922)
2022								
Amortissement dérogatoire	-	(7)	-	-	-	-	-	(7)
Coûts capitalisés au sein des immobilisations corporelles et incorporelles	(60)	2.596	-	-	-	-	-	2.536
Évaluation des investissements à la juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation des instruments de couvertures à la juste valeur	(637)	(1.282)	-	-	-	(1)	-	(1.920)
Crédit-baux	56	-	(140)	-	-	-	-	(84)
Ajustements sur emprunts bancaires	-	397	-	-	-	-	-	397
Passifs éventuels	338	53	-	50	-	-	-	441
Produits différés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres différences temporaires	33	(62)	-	-	-	-	-	(29)
Pertes fiscales, crédits d'impôt	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation dû aux regroupements d'entreprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation provenant de l'acquisition d'actifs	146	1.328	1	-	-	1	-	1.476
Intérêts non-déductibles	(112)	96	(32)	-	-	-	(13)	(61)
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
	(5.077)	4.394	(171)	50	-	-	(13)	(817)
Impôts différés actifs	573							6.370
Impôts différés passifs	(5.650)							(7.187)

Le Groupe dispose de pertes fiscales et de différences temporaires déductibles pour lesquelles des actifs d'impôts différés n'ont pas été reconnus, d'un montant de 802.799k EUR.

15 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2023	Constructions	Terrains et	Installations et	Installations et	Véhicules	Améliorations	TOTAL
	en cours	bâtiments	équipements	agencements	motorisés	sur biens loués	
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Valeurs brutes au 1er janvier	36.051	219.528	2.528.861	22.695	3.429	4.479	2.815.043
Acquisitions	12.249	14.242	5.897	5.087	691	723	38.889
Intérêts capitalisés	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition au titre de nouvelles acquisitions d'entreprises	-	4.337	1.931	2.380	205	257	9.110
Cessions	(2.750)	(2.465)	(2.391)	(320)	(368)	-	(8.294)
Correction de l'année	-	-	-	-	3	-	3
Impact des sorties de périmètre	(55)	65	1.127	122	-	457	1.716
Différences de change	(33.660)	(91.465)	(2.501.517)	(5.430)	(2.646)	(369)	(2.635.087)
Valeurs brutes au 31 décembre	11.475	143.450	24.948	24.543	1.309	5.541	211.266
Amortissements au 1er janvier	(829)	(72.323)	(527.982)	(12.214)	(2.237)	(1.506)	(617.091)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(13.247)	(64.479)	(2.441)	(458)	(447)	(81.072)
Dotations aux dépréciations de l'exercice	(408)	-	-	-	-	-	(408)
Reprise de la charge de dépréciation pour l'année	829	-	-	-	-	-	829
Augmentation au titre des regroupements d'entreprises	-	(2.235)	(1.283)	(1.301)	(55)	(100)	(4.974)
Correction de l'année	-	1.334	776	306	343	-	2.759
Différences de change	-	252	(1.856)	(77)	-	(35)	(1.716)
Impact des sorties de périmètre	-	159	2.192	(2)	3	2	2.354
Amortissements au 31 décembre	(408)	(58.043)	(18.021)	(12.682)	(705)	(1.902)	(91.761)
Valeur nette comptable au 1er janvier	35.222	147.205	2.000.879	10.481	1.192	2.973	2.197.952
Valeur nette comptable au 31 décembre	11.067	85.407	6.927	11.861	604	3.639	119.505

2022	Constructions en cours	Terrains et bâtiments	Installations et équipements	Installations et agencements	Véhicules motorisés	Améliorations sur biens loués	TOTAL
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Valeurs brutes au 1er janvier	131.021	210.928	2.720.846	20.317	3.411	4.292	3.090.815
Acquisitions	42.837	10.191	27.486	4.575	360	162	85.611
Intérêts capitalisés	497	-	-	-	-	-	497
Acquisition au titre de nouvelles acquisitions d'entreprises	(1.951)	4.833	2.130	113	-	1.694	6.819
Changement de méthode de consolidation	1.951	-	46	1	-	-	1.998
Cessions	(3.791)	(1.947)	(6.811)	(261)	(330)	(11)	(13.151)
Transferts en actifs détenus en vue de la vente	-	(2.473)	-	-	-	-	(2.473)
Transferts	(105.354)	8	112.168	226	-	(36)	7.012
Impact des sorties de périmètre	(38.089)	(2.739)	(364.068)	(2.288)	(20)	(1.623)	(408.827)
Différences de change	8.929	728	36.827	13	8	-	46.505
Valeurs brutes au 31 décembre	36.050	219.529	2.528.624	22.696	3.429	4.478	2.814.806
Amortissements au 1er janvier	(401)	(53.817)	(408.235)	(9.512)	(1.933)	(1.218)	(475.116)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(19.247)	(135.269)	(3.040)	(609)	(457)	(158.622)
Dotations aux dépréciations de l'exercice	(429)	-	(2.668)	-	-	-	(3.097)
Augmentation au titre des regroupements d'entreprises	-	(1.514)	(1.027)	(48)	-	(403)	(2.992)
Changement du périmètre du groupe	-	1.633	2.539	233	295	7	4.707
Cessions	-	305	-	-	-	-	305
Transfert vers les actifs détenus en vue de leur vente	-	-	772	33	2	19	826
Transferts	2	(8)	(2.516)	32	-	36	(2.454)
Différences de change	-	(12)	478	-	(3)	-	463
Impact des sorties de périmètre	-	335	18.956	119	12	529	19.951
Amortissements au 31 décembre	(828)	(72.325)	(527.743)	(12.216)	(2.236)	(1.506)	(616.854)
Valeur nette comptable au 1er janvier	130.620	157.111	2.312.611	10.805	1.478	3.074	2.615.699
Valeur nette comptable au 31 décembre	35.222	147.204	2.000.881	10.480	1.193	2.972	2.197.952

16 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2023			
	Goodwill	Immobilisations incorporelles développées en interne	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Valeurs brutes au 1er janvier	238.348	177.894	111.741	527.983
Acquisitions	80.143	928	932	82.003
Augmentations au titre de nouvelles acquisitions d'entreprises	-	(15)	6.633	6.618
Cessions	-	-	580	580
Transferts	-	188	1.236	1.424
Impact des sorties de périmètre	(214.902)	(126.199)	(64.569)	(405.670)
Différences de change	-	(14)	83	69
Valeurs brutes au 31 décembre	103.589	52.782	56.636	213.007
Amortissements au 1er janvier	(36.467)	(74.913)	(33.687)	(145.067)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(2.459)	(8.999)	(11.458)
Amortissement de l'exercice	-	-	(2.767)	(2.767)
Augmentations au titre de nouvelles acquisitions d'entreprises	-	-	(2.515)	(2.515)
Cessions	-	-	(581)	(581)
Transferts	-	-	(1.424)	(1.424)
Impact des sorties de périmètre	14.552	27.135	14.418	56.105
Différences de change	-	(10)	(16)	(26)
Amortissements au 31 décembre	(21.915)	(50.247)	(35.571)	(107.733)
Valeur nette comptable au 1er janvier	201.881	102.981	78.054	382.916
Valeur nette comptable au 31 décembre	81.674	2.535	21.065	105.274

	2022			
	Goodwill	Immobilisations incorporelles développées en interne	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Valeurs brutes au 1er janvier	238.348	134.226	110.976	483.550
Acquisitions	-	40.707	14.974	55.681
Augmentations au titre de nouvelles acquisitions d'entreprises	-	-	3.713	3.713
Cessions	-	(1.249)	(3.947)	(5.196)
Transferts	-	4.523	(14.252)	(9.729)
Impact des sorties de périmètre	-	-	(31)	(31)
Différences de change	-	(313)	308	(5)
Valeurs brutes au 31 décembre	238.348	177.894	111.741	527.983
Amortissements au 1er janvier	(36.467)	(73.173)	(29.398)	(139.038)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(2.496)	(9.528)	(12.024)
Cessions	-	749	67	816
Transferts	-	-	5.171	5.171
Impact des sorties de périmètre	-	-	24	24
Différences de change	-	7	(23)	(16)
Amortissements au 31 décembre	(36.467)	(74.913)	(33.687)	(145.067)
Valeur nette comptable au 1er janvier	201.881	61.053	81.578	344.512
Valeur nette comptable au 31 décembre	201.881	102.981	78.054	382.916

Au cours de l'année 2023, le Groupe n'a pas comptabilisé de réductions de valeur sur les immobilisations incorporelles (idem en 2022).

17 TEST DE PERTE DE VALEUR DE GOODWILL

Le goodwill a été généré via l'acquisition des entreprises Orège, Cryogel, SIAP+Micros, You Jump Amiens, YJ Chambly et Novenergia.

	Valeur brute	Valeur nette	
	k EUR	2023 k EUR	2022 k EUR
Accenta	70,672	70.672	-
Orège	19.066	-	-
ICT Corporation	9,471	9.471	-
Cryogel	1.233	-	-
Nebula	1.302	-	-
SIAP+Micros	1.531	1.531	1.531
You Jump Amiens	154	-	-
YJ Chambly	160	-	-

Le goodwill est affecté à chaque unité génératrice de trésorerie (UGT Accenta, ICT Corp, Orège, Cryogel, SIAP, You Jump Amiens et YJ Chambly). Ces unités représentent le niveau le plus bas au sein du Groupe, dans lesquelles elles sont monitorées pour les besoins de gestion interne.

18 AUTRES ACTIFS

	31/12/2023 k EUR	31/12/2022 k EUR
Immeubles de placement	599	1.660
Stock	13.752	24.736
Charges à reporter	4.367	9.457
TOTAL	18.718	35.853
Courant	18.119	33.712
Non courant	599	2.141

19 TRÉSORERIE ET DEPOTS

	31/12/2023 k EUR	31/12/2022 k EUR
<i>Trésorerie et dépôts à court terme</i>	1.111.494	465.441
Trésorerie en banque et en caisse	68.153	368.540
Dépôts à court-terme	1.043.135	96.901
Autres éléments de trésorerie	206	-
<i>Autres trésorerie et dépôts</i>	108	122.735
Dépôts bancaires à long terme	49	50.046
Trésorerie restreinte ou bloquée	59	72.689
	1.111.602	588.176

19.1 Trésorerie restreinte ou bloquée

La trésorerie limitée ou bloquée représente les montants sur les comptes séquestres sécurisés en lien avec des subventions et financements bancaires reçus.

19.2 Rapprochement avec l'état des flux de trésorerie

	31/12/2023 k EUR	31/12/2022 k EUR
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.111.494	465.441
Découverts bancaires	(515)	(1.419)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.110.979	464.022

20 CAPITAL ET RESERVES

20.1 Capital social

Le capital souscrit et entièrement libéré de la Société au 31 décembre 2023 s'élève à 561.986k EUR (2022 : 561.986k EUR) et est divisé en 147.898.651 actions ordinaires (2022 : 147.898.651 actions ordinaires) sans valeur nominale.

Il n'y a eu aucun changement dans le capital social au cours de l'année.

20.2 Prime d'émission

Au 31 décembre 2023, la Société présente une prime d'émission d'un montant de 6.861k EUR.

Il n'y a pas eu de changement dans la prime d'émission au cours de l'année.

20.3 Actions propres

Au 31 décembre 2023, la Société détient des actions propres pour 26.286k EUR (2022 : 9.998k EUR) représentant 3.006.636 actions (2022 : 1.558.640) d'un pair comptable de EUR 3.80 par action.

20.4 Nature et objet des réserves :

20.4.1 *Autres réserves de capital*

Paiements fondés sur des actions

La réserve de paiements fondés sur des actions est utilisée pour comptabiliser les dépenses relatives aux transactions de paiements fondés sur des actions réglées par des émissions d'instruments de capitaux propres.

Au 31 décembre 2023, le Groupe a comptabilisé 291k EUR (2022 : 1.177k EUR) dans la réserve de paiements fondés sur des actions correspondant à la valeur des instruments de capitaux propres acquis.

20.4.2 *Réserve de conversion des devises étrangères*

La réserve de conversion des devises est utilisée pour enregistrer les différences de change résultant de la conversion des états financiers des filiales en devises étrangères.

Cette réserve ne peut être distribuée.

Au 31 décembre 2023, la réserve atteint 555k EUR contre -7.596k EUR en 2022.

20.4.3 *Réserve pour juste valeur des placements en instrument de capitaux propres*

La réserve pour juste valeur des placements en instrument de capitaux propres est utilisée pour comptabiliser le changement dans la juste valeur des investissements d'actifs financiers classés comme des placements en instruments de capitaux propres.

Au 31 décembre 2023, la réserve atteint 37.106k EUR contre -45.371k EUR en 2022.

20.4.4 *Réserve de couverture*

La réserve de couverture est utilisée pour comptabiliser la portion cumulée de gains et pertes sur les instruments de couverture qui sont déterminés comme étant des couvertures effectives.

Au 31 décembre 2023, la réserve atteint 667k EUR contre 21.397k EUR en 2022.

20.4.5 *Réserve pour régimes de prestations définies*

La réserve pour régimes de prestations définies est utilisée pour comptabiliser le coût cumulé des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.

Au 31 décembre 2023, la réserve atteint -14k EUR contre -1k EUR en 2022.

20.4.6 Réserve pour quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

La réserve pour quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence est utilisée pour comptabiliser la quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Au 31 décembre 2023, la réserve atteint -44k EUR contre -6.745k EUR en 2022.

20.4.7 Autres éléments du résultat global

	Réserve de réévaluation	Réserve pour régimes de prestations définies	Réserve de couverture	Réserve pour juste valeur des placements en instruments de capitaux propres	Réserve de conversion des devises étrangères	Réserve pour quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	TOTAL
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Au 1er janvier 2022	2	(31)	12.498	17.382	(13.225)	(579)	16.047
Reclassifications et transferts	(1)	(11)	1	-	-	-	(11)
Gains / (pertes) de juste valeurs	-	41	7.413	32.881	-	-	40.335
Ecart de conversion sur conversion des activités à l'étranger	-	-	-	-	5.629	-	5.629
Quote-part des autres éléments du résultat global provenant des entreprises associées et co-entreprises	-	-	-	-	-	7.324	7.324
Reclassé au compte de résultat	-	-	1.293	(4.893)	-	-	(3.600)
Cession de filiales	-	-	193	-	-	-	193
Au 31 décembre 2022	1	(1)	21.398	45.370	(7.596)	6.745	65.917
Gains / (pertes) de juste valeurs	-	(13)	891	503	-	-	1.381
Ecart de conversion sur conversion des activités à l'étranger	-	-	-	-	1.863	-	1.863
Quote-part des autres éléments du résultat global provenant des entreprises associées et co-entreprises	-	-	-	-	-	(18)	(18)
Reclassé au compte de résultat	-	-	(1.920)	(8.877)	-	-	(10.797)
Cession de filiales	(1)	-	(19.702)	110	6,288	(6,771)	(20.076)
Au 31 décembre 2023	-	(14)	667	37,106	555	(44)	38.270

21 PROVISIONS

2023	Garanties	Restructuration	Démantèlement	Passifs	Autres	TOTAL
	données			éventuels		
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Au 1er janvier	166	958	24,140	1,600	2,548	29,412
Provision supplémentaire	125	-	-	14	380	519
Utilisée	-	-	-	-	(10)	(10)
Montant inutilisé extourné	(166)	(620)	(5)	(97)	(109)	(997)
Effet d'actualisation et changement dans le taux d'actualisation	-	-	92	-	-	92
Augmentations au titre des regroupements d'entreprises	-	-	-	-	65	65
Différences de change	-	-	147	-	15	162
Impact des sorties de périmètre	-	-	(24,374)	(1,428)	(1,956)	(27,758)
Au 31 décembre	125	338	-	89	933	1,485
Courant	125	338	-	89	368	920
Non courant	-	-	-	-	565	565

2022	Garanties	Restructuration	Démantèlement	Passifs	Autres	TOTAL
	données			éventuels		
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Au 1er janvier	228	-	21.649	1.649	4.276	27.802
Provision supplémentaire	166	958	1.886	30	1.542	4.582
Utilisée	(58)	-	(1.080)	-	(2.694)	(3.832)
Montant inutilisé extourné	(170)	-	(6)	(79)	(734)	(989)
Effet d'actualisation et changement dans le taux d'actualisation	-	-	1.545	-	-	1.545
Transferts	-	-	-	-	225	225
Différences de change	-	-	199	-	(14)	185
Impact des sorties de périmètre	-	-	(53)	-	(53)	(106)
Au 31 décembre	166	958	24.140	1.600	2.548	29.412
Courant	166	958	-	172	596	1.892
Non courant	-	-	24.140	1.428	1.952	27.520

21.1 Démantèlement

Le Groupe comptabilisait une provision pour les coûts de démantèlement des centrales photovoltaïques et des parcs éoliens. Les coûts de démantèlement étaient provisionnés à la valeur actuelle des coûts attendus pour régler l'obligation et comptabilisés comme une partie du coût de l'actif.

Les coûts de démantèlement estimés étaient actualisés en utilisant le taux d'intérêt sans risque pour la période allant jusqu'à la date de démantèlement de l'actif.

Par suite de la cession de Total Eren Holding, l'intégralité des coûts de démantèlement ont été annulés.

21.2 Passifs éventuels

Le Groupe a comptabilisé des passifs éventuels lors de l'acquisition d'EEE représentant des passifs potentiels liés au remboursement à effectuer au vendeur pour les montants reçus par EEE en relation avec les subventions reçues, la sous-traitance de la sous-station et la taxe de solidarité. Par suite de la cession de Total Eren Holding, les passifs éventuels ont été annulés.

22 SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ET PRODUITS DIFFERES

	2023	2022
	k EUR	k EUR
1er janvier	37.080	58.253
Subventions reçues durant l'année	357	7.579
Reclassés dans l'état du résultat global	19.908	(11.444)
Reclassements et transferts	(20.468)	7
Différences de changes	(41)	189
Impact des sorties de périmètre	(31.091)	(17.504)
31 décembre	5.745	37.080
Courant	5.743	8.544
Non courant	2	28.536

Des subventions gouvernementales ont été reçues pour l'achat de certaines immobilisations corporelles. Aucune subvention non remplie ou imprévue n'est attachée à ces subventions.

Les produits différés représentent principalement les revenus issus des stages sportifs de l'activité tennistique.

23 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

	31/12/2023	31/12/2022
	k EUR	k EUR
Créances commerciales	41.488	112.835
Créances fiscales	3.713	11.173
Autres créances	27.555	47.616
	72.756	171.624
Courant	69.145	167.682
Non courant	3.611	3.942

Les créances commerciales ne portent pas d'intérêts et sont généralement basées sur des durées de 35 jours (comme en 2022).

Les clients et les autres débiteurs dus par des parties liées sont détaillés comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
	k EUR	k EUR
Clients et autres débiteurs		
Dû par les co-entreprises	-	-
Dû par les autres parties liées	-	650
Total	-	650

Le Groupe a comptabilisé une provision pour créances douteuses comme suit :

	2023	2022
	k EUR	k EUR
1er janvier	2.866	4.406
Acquisitions	290	-
Dotations de l'exercice	204	586
Utilisé	(155)	(816)
Inutilisé	(330)	(637)
Transferts	1,569	443
Impact des sorties de périmètre	(1,081)	(1,127)
Différences de change	(6)	11
31 décembre	3.357	2.866
Valeur nominale des créances dépréciées	3.357	2.866

	31/12/2023	31/12/2022
	k EUR	k EUR
Ni en retard de paiement, ni dépréciés	26.569	100.481
A moins de 30 jours	3.086	3.761
Entre 30 et 60 jours	2.889	3.012
En retard de paiement mais non dépréciés		
Entre 60 et 90 jours	1.034	1.427
Entre 90 et 180 jours	2.487	2.645
A plus de 180 jours	5.423	1.509
	41.488	112.835

24 FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

	31/12/2023	31/12/2022
	k EUR	k EUR
Dettes commerciales	26.201	61.163
Avances reçues des clients	34.714	8.601
Dettes aux fournisseurs d'immobilisations	5	10.716
Charges sociales	9.871	17.683
Impôts dus	605	22.307
Autres créditeurs	20.093	51.660
	91.489	172.130
Courant	88.165	163.949
Non courant	3.324	8.181

Les dettes commerciales ne portent pas d'intérêts et sont généralement réglées à 36 jours de délai (comme en 2022).

Les autres dettes ne portent pas d'intérêts.

Les fournisseurs et autres créditeurs dus envers des parties liées sont détaillés comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
	k EUR	k EUR
Fournisseurs et autres créditeurs		
Dus aux autres parties liées	10.803	4.273
Total	10.803	4.273

25 CONTRATS DE LOCATIONS

Le Groupe en tant que locataire

Le Groupe a des contrats de location pour divers terrains, bâtiments et véhicules automobiles utilisés dans ses opérations. Les baux de terrains et de bâtiments ont généralement des durées de location comprises entre 1 et 25 ans. Les obligations du Groupe au titre de ces contrats de location sont garanties par le droit du bailleur sur les actifs loués. En règle générale, le Groupe n'est pas autorisé à céder et à sous-louer les actifs loués et certains contrats exigent que le Groupe maintienne certains ratios financiers. Il existe plusieurs contrats de location qui incluent des options de prolongation et de résiliation et des paiements de location variables, qui sont décrits plus en détail ci-dessous.

Les valeurs comptables des droits d'utilisation comptabilisées et les variations de l'exercice sont détaillées comme suit :

2023	Terrains et bâtiments	Machines	Equipements	Véhicules à moteur	Immobilisations incorporelles	Total
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Valeurs brutes au 1er janvier	123.053	3.606	-	924	-	127.583
Acquisitions	11.245	-	-	380	-	11.625
Acquisitions au titre de regroupement d'entreprise	4.337	-	264	67	-	4.668
Diminution/élimination	(2.152)	(119)	-	(94)	-	(2.365)
Corrections de l'année	-	-	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	483	474	957
Impact des sorties de périmètre	(88.946)	(1.379)	-	(1.397)	-	(91.722)
Différences de change	(792)	(51)	(6)	(1)	-	(850)
Valeurs brutes au 31 décembre	46.745	2.057	258	362	474	49.896
Amortissements au 1er janvier	(42.431)	(1.818)	-	(392)	-	(44.641)
Dotations aux amortissements de l'exercice	(9.005)	(332)	-	(279)	(75)	(9.691)
Augmentations au titre de regroupement d'entreprises	(2.235)	-	-	-	-	(2.235)
Éliminations	1.038	119	-	145	-	1.302
Correction de l'année	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	(360)	(192)	(552)
Différences de change	158	(2)	-	-	-	156
Impact des sorties de périmètre	27.975	117	-	730	-	28.822
Amortissements au 31 décembre	(24.500)	(1.916)	-	(156)	(267)	(26.839)
Valeur nette comptable au 1er janvier	80.622	1.788	-	532	-	82.942
Valeur nette comptable au 31 décembre	22.245	141	258	206	207	23.057

2022	Terrains et bâtiments	Machines	Equipements	Véhicules à moteur	Amélioration s locative	Total
	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR	k EUR
Valeurs brutes au 1er janvier	115.337	1.022	-	749	599	117.707
Acquisitions	7.982	1.330	-	280	-	9.592
Acquisitions au titre de regroupement d'entreprise	4.833	1.238	-	-	-	6.071
Entrée dans le périmètre à la suite de changement dans la méthode de consolidation	(730)	-	-	(105)	-	(835)
Diminution/élimination	(2.476)	-	-	-	-	(2.476)
Transfert	8	-	-	-	-	8
Impact des sorties de périmètre	(2.654)	-	-	-	(599)	(3.253)
Différences de change	751	16	-	-	-	767
Valeurs brutes au 31 décembre	123.051	3.606	-	924	-	127.581
Amortissements au 1er janvier	(30.303)	(671)	-	(263)	(304)	(31.541)
Dotations aux amortissements de l'exercice	(11.792)	(484)	-	(233)	-	(12.509)
Augmentations au titre de regroupement d'entreprises	(1.514)	(659)	-	-	-	(2.173)
Augmentations au titre des mouvements de périmètre	558	-	-	105	-	663
Éliminations	305	-	-	-	-	305
Transferts	(6)	-	-	-	-	(6)
Différences de change	(14)	(5)	-	-	-	(19)
Impact des sorties de périmètre	335	-	-	-	304	639
Amortissements au 31 décembre	(42.431)	(1.819)	-	(391)	-	(44.641)
Valeur nette comptable au 1er janvier	85.034	351	-	486	295	86.166
Valeur nette comptable au 31 décembre	80.620	1.787	-	533	-	82.940

Les valeurs comptables des passifs de location et les mouvements au cours de l'exercice sont détaillés comme suit :

	2023 k EUR	2022 k EUR
Au 1er Janvier	98.030	99.743
Augmentation	10.070	14.893
Intérêt courus	117	(1.472)
Remboursements	(15.052)	(14.829)
Augmentations au titre de nouvelles acquisitions d'entreprises	2.464	4.098
Changement de juste valeur	(969)	(20)
Autres changements	2	(2.335)
Transferts	-	-
Différence de change	(583)	559
Changements dans le périmètre de consolidation	(68.828)	(2.607)
Au 31 décembre	25.251	98.030
Courant	4.951	11.431
Non courant	20.300	86.599

Les montants suivants sont comptabilisés en résultat :

	2023 k EUR	2022 k EUR
Charges d'amortissement des droits d'utilisation d'actifs	9.691	10.164
Charges d'intérêts sur les passifs de location	2.057	4.163
Charges liées aux locations d'actifs de faible valeur	624	565
Charges liées aux locations à court terme	139	124
Paiements de location variables	3.547	724
	16.058	15.740

26 ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS

Actifs financiers	31/12/2023 k EUR	31/12/2022 k EUR
Trésorerie et dépôts à court terme	1.111.494	465.441
Clients et autres débiteurs	72.756	171.630
Trésorerie restreinte ou bloquée	59	72.689
Autres actifs financiers	165.560	394.046
	1.349.869	1.103.806

Dettes financières	31/12/2023 k EUR	31/12/2022 k EUR
Prêts et emprunts	64.983	1.941.681
Autres passifs financiers	1.079	14.240
Provision	1.485	29.412
Fournisseurs et autres créditeurs	91.489	172.131
	159.036	2.157.464

26.1 Autres actifs financiers

	31/12/2023 k EUR	31/12/2022 k EUR
Instrument financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat		
Détenus à des fins de transaction	14.211	95.715
<i>Portefeuille d'investissements dans des titres cotés</i>	14.211	95.715
Dérivés non désignés comme instruments de couverture	500	
Autres instruments non-dérivés	-	606
Désigné dès leur comptabilisation initiale	-	36
Total instruments à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat	14.711	96.357
Instrument financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Couvertures des flux de trésorerie	899	82.042
<i>Swap d'intérêt</i>	899	69.264
<i>PPA</i>	-	12.772
Autre	45	-
Actions de capitaux propres non cotées	107.614	106.514
Actions de capitaux propres cotées	680	1.830
Total des instruments à la juste valeur via les autres éléments du résultat global	109.238	190.386
Total des instruments à la juste valeur	123.949	286.743
Prêts et créances au coût amorti		
Prêt pour entreprises associées et co-entreprises	20.184	35.702
Prêt aux principaux dirigeants	3.999	3.176
Prêt à d'autres parties liées	6.392	4.723
Autres prêts	11.587	13.662
Dépôts bancaires	49	50.046
Total des instruments au coût amorti	41.611	107.309
Total autres actifs financiers	165.560	394.052
Courant	25.252	160.474
Non courant	140.308	233.578

26.2 Prêts et emprunts

	31/12/2023	31/12/2022
	k EUR	k EUR
Emprunts bancaires	33.885	1.510.855
Dettes envers parties liées	3.085	48.156
Obligations et actions de préférence convertibles	218	-
Obligations et actions de préférence non convertibles	-	278.019
Dettes de location-financement	25.251	98.030
Découverts bancaires / Lignes de crédit	515	1.419
Autres emprunts	2.029	5.202
	64.983	1.941.681
Courant	13.764	287.207
Non courant	51.219	1.654.474

Emprunts bancaires	Date d'échéance	31/12/2023	31/12/2022
		k EUR	k EUR
Argentine (USD 235.443.834)	Du 15/01/2035 au 31/08/2035	-	194.025
Australie (AUD 212.778.865)	30/06/2026	-	124.534
Brésil (BRL 865.313.790)	Du 05/12/2033 au 15/01/2042	-	150.219
Bulgarie (EUR 15.118.697)	30/06/2032	-	13.587
Burkina Faso (CFA 9.178.876.333)	Du 29/09/2023 au 31/12/2026	-	7.008
Cambodge (USD 44.823.000)	15/08/2035	-	41.535
Corée du Sud (KRW 9.141.000.000)	31/03/2042	-	6.438
Egypte (USD 106.392.686)	14/08/2035	-	86.357
France (EUR 153.472.636)	Du 03/01/2023 au 30/06/2038	32.780	248.234
Inde (INR 1.175.000.000)	30/09/2034	-	11.922
Israël (ILS 367.080.000)	Du 30/11/2031 au 31/12/2034	-	53.915
Italie (EUR 135.452.586)	Du 31/10/2024 au 29/12/2035	1.105	99.785
Kazakhstan (KZT 42.027.604.902)	Du 20/07/2031 au 15/10/2031	-	75.626
Luxembourg (EUR 50.000.000)	Du 14/10/2023 au 31/12/2023	-	50.229
Ouganda (USD 10.009.048)	20/10/2032	-	6.880
Ouzbékistan (USD 86.187.313)	21/03/2040	-	72.908
Pologne (EUR 51.000.000)	31/12/2029	-	4.500
Portugal (EUR 382.055.295)	Du 15/06/2025 au 15/12/2040	-	263.153
Ukraine (EUR 262.638.037)	17/01/2029	-	-
		33.885	1.510.855
Courant		4.904	232.632
Non courant		28.981	1.278.223

Emprunts obligataires	Date d'échéance	31/12/2023	31/12/2022
		k EUR	k EUR
Grèce (EUR 347.545.265)	Du 31/12/2027 au 30/12/2038	-	261.584
Inde (INR 170.932.613)	14/06/2042	-	1.671
Portugal (EUR 25.000.000)	20/09/2024	-	14.764
		-	278.019
Courant		-	29.450
Non courant		-	248.569

26.3 Autres passifs financiers

	31/12/2023 k EUR	31/12/2022 k EUR
Passifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat global		
Contrats de change à terme	-	1.205
Passif éventuel (issu d'un regroupement d'entreprises)	-	-
Autres à la comptabilisation initiale	-	1.800
Total des passifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat global	-	3.005
Passifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en autres éléments du résultat global		
Couvertures des flux de trésorerie	-	10.764
Autres	239	205
Total des passifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en autres éléments du résultat global	239	10.969
Passifs financiers au coût amorti		
Garanties	840	256
Autres	-	10
Total des passifs financiers au coût amorti	840	266
Total des autres passifs financiers	1.079	14.240
Courant	863	8.563
Non courant	216	5.677

Au 31 décembre 2023, la majeure partie de la couverture des flux de trésorerie provient de la valorisation des contrats de garantie aux Etats-Unis.

26.4 Dérivés désignés comme instruments de couverture

26.4.1 Risque de change

Les contrats de change à terme sont désignés comme instruments de couverture dans les couvertures de flux de trésorerie des ventes et achats prévus de diverses devises. Ces transactions prévisionnelles sont hautement probables car souscrites pour couvrir le Groupe contre des transactions prévisionnelles spécifiques.

26.4.2 Risque des prix des matières premières

Pour le projet du Groupe en Australie, le Groupe a conclu des contrats d'achat d'électricité (PPA) afin de couvrir son exposition à la variabilité des revenus résultant de l'évolution des prix de l'électricité. La juste valeur de la couverture est calculée par référence à la valeur actuelle du gain ou de la perte cumulée de revenus si le CAE n'avait pas été mis en place. Pour déterminer la juste valeur, le Groupe a estimé les prix futurs de l'électricité.

26.4.3 Instruments de couverture

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose de plusieurs instruments de couverture, majoritairement des swaps de taux d'intérêt (IRS). Dans la plupart des cas, ces IRS ont été souscrits avec les emprunts qu'ils couvrent. Ces swaps sont utilisés pour couvrir l'exposition du Groupe aux variations des taux d'intérêt variables.

L'impact des instruments de couverture dans l'état de la situation financière est la suivante :

	Montant notionnel	Valeur comptable k EUR	Poste dans l'état de la situation financière	Variation de la juste valeur de l'exercice k EUR
Au 31 décembre 2023				
Swap de taux d'intérêt	EUR 2.421.066	899	Autres actifs financiers non courants	899
Autres actifs dérivés	EUR 44.699	45	Autres actifs financiers non courants	45
Autres passifs dérivés	EUR 238.925	(239)	Autres passifs financiers non courants	(239)
Au 31 décembre 2022				
Contrats de change à terme	USD 64.930.000	(1.079)	Autres passifs financiers courants	(1.079)
Contrats de change à terme	EUR 734.152	(126)	Autres passifs financiers courants	(126)
Contrats à terme sur marchandises	MWh 4.625.262	12.773	Autres actifs financiers non courants	(61.827)
Swap de taux d'intérêt	AUD 194.248.314	18.346	Autres actifs financiers non courants	18.855
Swap de taux d'intérêt	EUR 626.887.005	46.973	Autres actifs financiers non courants	46.130
Swap de taux d'intérêt	EUR 389.119.218	3.950	Autres actifs financiers courants	3.949
Swap de taux d'intérêt	EUR 337.269.218	(1.437)	Autres passifs financiers non courants	19.241
Contrats à terme sur marchandises	MWh 4.625.262	(2.884)	Autres passifs financiers non courants	(2.963)
Contrats à terme sur marchandises	EUR 888.564	(889)	Autres passifs financiers courants	(889)
Swap de taux d'intérêt	EUR 337.269.218	(66)	Autres passifs financiers courants	(67)
Contrats à terme sur marchandises	MWh 4.625.262	(4.487)	Autres passifs financiers courants	(5.640)

Valeur comptable au 31 décembre 2023

Swap de taux d'intérêt
Autres résultats

Actifs k EUR	Passifs k EUR
899	-
45	239
943	239

Valeur comptable au 31 décembre 2022

Contrats de change à terme
Contrats à terme sur marchandises
Swap de taux d'intérêt

Actifs k EUR	Passifs k EUR
-	(1.205)
12.773	(9.261)
69.269	(1.503)
82.042	(10.969)

26.5 Variations des passifs résultant des activités de financement

	31/12/2022	Flux de trésorerie	Augmentations au titre de nouvelles acquisitions d'entreprise	Variations de la juste valeur	Autres variations	Reclassement et transferts	Différences de change	Changements résultant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales	31/12/2023
	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR
Prêts et emprunts									
Obligations	282.359	(11.793)	223	-	55	-	(26)	(270.600)	218
Emprunts bancaires	1.551.810	(94.400)	2.626	-	(527)	-	(5.847)	(1.419.686)	33.976
Autres emprunts	53.358	(4.701)	3.120	-	3.646	2.920	(63)	(53.166)	5.114
Passifs de location	98.030	(15.052)	2.464	(969)	10.187	-	(581)	(68.828)	25.251
Coûts de transaction	(45.295)	(13)	-	-	1.453	-	334	43.430	(91)
Autres passifs financiers	14.240	(35)	635	710	164	(10)	(235)	(14.390)	1.079
Total des passifs des activités de financement	1.954.502	(125.994)	9.068	(259)	14.978	2.910	(6.418)	(1.783.240)	65.547

	31/12/2021	Flux de trésorerie	Augmentations au titre de nouvelles acquisitions d'entreprise	Variations de la juste valeur	Autres variations	Reclassement et transferts	Différences de change	Changements résultant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales	31/12/2022
	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR
Prêts et emprunts									
Obligations	334.446	(18.111)	-	-	196	-	(79)	(34.093)	282.359
Emprunts bancaires	1.792.590	(59.016)	1.614	-	300	968	32.974	(217.620)	1.551.810
Autres emprunts	72.057	(16.161)	-	4.861	(5.952)	-	1.825	(3.272)	53.358
Passifs de location	99.743	(14.829)	4.098	-	11.067	-	558	(2.607)	98.030
Coûts de transaction	(52.662)	(7.352)	-	-	9.297	(968)	(2.005)	8.395	(45.295)
Autres passifs financiers	34.199	2.133	-	(21.073)	(207)	-	(251)	(561)	14.240
Total des passifs des activités de financement	2.280.373	(113.336)	5.712	(16.212)	14.701	-	33.022	(249.758)	1.954.502

La ligne « Autres passifs financiers », inclut les variations des intérêts courus.

26.6 Juste valeur

Le Groupe considère que la valeur comptable des actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se rapproche de leur juste valeur.

26.7 Réconciliation des mesures de juste valeur de niveau 3

Placements en instruments de capitaux propres	2023 k EUR	2022 k EUR
1er janvier	106.514	97.191
Variation du gain/(perte) non réalisé(e) comptabilisé(e) en résultat	779	(143.330)
Gain/(perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	(171)	32.881
Achats	26.190	13.392
Ventes	(25.355)	(29.029)
Transferts (entrées / (sorties))	(10)	133.523
Différences de change	(333)	1.886
31 décembre	107.614	106.514

26.8 Description des données non observables importantes à l'évaluation

Les placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur et classés en niveau 3 représentent les investissements réalisés par le Groupe dans des investissements de capitaux propres non cotés. Le Groupe a 69 investissements (2022 : 98) dont 15 sont significatifs et représentent 81% de tous les investissements (2022 : 15 représentaient 85%). Les investissements sont séparés en deux types différents : fonds d'investissement (Fonds) et investissements dans des capitaux propres privés (PE).

26.8.1 Fonds

Le cas échéant, le Groupe a déterminé l'évaluation des fonds en utilisant la valeur liquidative (VNI) attribuée par le gestionnaire de fonds au Groupe. Il y a 31 investissements, représentant 49.897k EUR (2022 : 27 investissements, représentant 49.090k EUR), dont l'évaluation a été déterminée sur la base de la VNI, dont 9 sont importants, représentant 36.074k EUR (2022 : 9 investissements pour 41.855k EUR).

La valeur liquidative du fonds est déterminée par l'évaluation des investissements détenus par le fonds. Ces évaluations sont réalisées en utilisant plusieurs techniques d'évaluation dont les flux de trésoreries actualisés ou la méthode des multiples.

Les fonds enregistrent leurs investissements à la juste valeur dans leurs états financiers, ces derniers sont certifiés par des auditeurs agréés.

Le Groupe considère qu'en raison de la nature des investissements détenus par le Groupe, il n'est pas pertinent ni pratique de fournir de plus amples informations au sujet de l'évaluation réalisée par les Fonds.

26.8.2 Private Equity

Le Groupe n'a pas la capacité de déterminer de manière fiable la juste valeur des autres investissements de type « Private Equity ». Le Groupe a comptabilisé ces investissements à leur coût ajusté à la valeur des capitaux propres des investissements. Il y a 38 investissements représentant 57.716k EUR (2022 : 70 investissements 57.424k EUR) dont l'évaluation a été déterminée sur la base des coûts ajustés avec les capitaux propres, dont 6 sont significatifs représentant 52.007k EUR (2022 : 6 investissements pour 49.804k EUR).

27 EVALUATION A LA JUSTE VALEUR

27.1 Hiérarchie de la mesure de la juste valeur

31 décembre 2023	Date d'évaluation	Prix cotés sur	Entrées	Entrées non	Total
		des marchés actifs Niveau 1 k EUR	observables importantes Niveau 2 k EUR	observables importantes Niveau 3 k EUR	
Actifs mesurés à la juste valeur					
Mesure de la juste valeur récurrente					
Immeubles de placement		-	-	599	599
Immeubles résidentiels	31 décembre 2023	-	-	564	564
Terrains non affectés	31 décembre 2023	-	-	35	35
Actifs financiers à la juste valeur		14.936	708	108.305	123.949
Titres cotés	31 décembre 2023	14.211	-	-	14.211
Actifs financiers dérivés	31 décembre 2023	-	708	691	1.399
Placements en instruments de capitaux propres	31 décembre 2023	680	-	107.614	108.294
Autres	31 décembre 2023	45	-	-	45
Passifs mesurés à la juste valeur					
Mesure de la juste valeur récurrente					
Passifs financiers à la juste valeur		239	-	-	239
Actifs financiers dérivés	31 décembre 2023	239	-	-	239
31 décembre 2022	Date d'évaluation	Prix cotés sur des marchés actifs Niveau 1 k EUR	Entrées observables importantes Niveau 2 k EUR	Entrées non observables importantes Niveau 3 k EUR	Total k EUR
Actifs mesurés à la juste valeur					
Mesure de la juste valeur récurrente					
Immeubles de placement		-	-	1.660	1.660
Immeubles résidentiels	31 décembre 2022	-	-	1.616	1.616
Terrains non affectés	31 décembre 2022	-	-	44	44
Actifs financiers à la juste valeur		97.545	69.715	119.483	286.743
Titres cotés	31 décembre 2022	95.715	-	-	95.715
Actifs financiers dérivés	31 décembre 2022	-	69.679	12.969	82.648
Placements en instruments de capitaux propres	31 décembre 2022	1.830	-	106.514	108.344
Autres	31 décembre 2022	-	36	-	36
Passifs mesurés à la juste valeur					
Mesure de la juste valeur récurrente					
Passifs financiers dérivés		-	3.597	10.377	13.974
Swaps de taux d'intérêt	31 décembre 2022	-	1.503	-	1.503
Autres instruments dérivés	31 décembre 2022	-	-	8.372	8.372
Passif lié à une contrepartie éventuelle	31 décembre 2022	-	889	-	889

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices 2023 et 2022.

27.2 Juste valeur du niveau 2

Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à l'aide de techniques d'évaluation qui emploient les entrées observables sur le marché. Les techniques d'évaluation les plus fréquemment appliquées incluent des modèles de swaps, en utilisant les calculs de valeur actuelle. Les modèles intègrent diverses données, y compris la qualité de crédit des contreparties, des opérations de change au comptant, des courbes de rendement des devises respectives, des écarts entre les devises respectives, les courbes de taux d'intérêt de la marchandise sous-jacente.

Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net classé en niveau 2 représentent les investissements réalisés par le Groupe dans un portefeuille non-côté. Le Groupe a déterminé l'évaluation des fonds en utilisant la valeur liquidative. Les fonds enregistrent leurs investissements à la juste valeur dans leurs états financiers. Le principal placement du fonds est un placement en actions coté (niveau 1).

28 OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux passifs financiers du Groupe, autres que les dérivés, comprennent les prêts et les emprunts, les créances et autres créditeurs, les provisions et contrats de garantie financière. Le but principal de ces passifs financiers est de financer les activités du Groupe.

Les principaux actifs financiers du Groupe comprennent les prêts, les créances et autres créances, ainsi que la trésorerie et les dépôts à court terme qui découlent directement de ses activités. Le Groupe détient également des placements en instruments de capitaux propres et un portefeuille d'investissements détenu à des fins de transaction.

Le Groupe est exposé aux risques de marché, de crédit et de liquidité. Le Groupe sélectionne au cas par cas les instruments pour atténuer les risques.

28.1 Risques de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : risque de taux d'intérêt, risque de devise et autres risques de prix.

Les analyses de sensibilité aux risques de marché détaillés ci-dessous se rapportent à la position au 31 décembre 2023.

28.1.1 Risque de variation de prix des actions

Les titres de capital cotés et non cotés du Groupe sont sensibles au risque de prix de marché découlant des incertitudes sur les valeurs futures de ces titres. Le Groupe gère le risque de variation de prix des capitaux propres en diversifiant son portefeuille d'investissements. Le Groupe gère l'investissement en capitaux propres grâce à des décisions d'investissements directs pour les titres de capital non coté et par des accords discrétionnaires et non discrétionnaires avec des banques de gestion de portefeuille d'investissement spécialisées pour la majorité des titres de capital cotés, certains sont gérés par des décisions d'investissement direct. Les rapports sur le portefeuille d'actions cotées sont soumis à la direction du Groupe sur une base régulière. Le Conseil de Surveillance et le Directoire du Groupe examinent et approuvent les décisions d'investissement en actions non cotées conformément aux dispositions statutaires.

À la date de clôture, l'exposition à des titres de capitaux propres non cotés à la juste valeur était de 107.614k EUR (2022 : 106.514k EUR).

À la date de clôture, l'exposition à des titres de capital cotés à la juste valeur était de 14.211k EUR (2022 : 97.545k EUR) composée d'investissements classés comme détenus à des fins de transaction et actifs financiers de placements en instruments de capitaux propres. L'augmentation et la diminution du prix de marché sur les investissements détenus à des fins de transaction auraient un impact sur le résultat global. La diminution de la valeur des actifs financiers de placements en instruments de capitaux propres aurait un impact sur le résultat global, ou sur les capitaux propres selon que la baisse est significative ou prolongée. Une augmentation des actifs financiers de placements en instruments de capitaux propres n'aurait pas d'effet sur le résultat global.

28.1.2 Risque de variation de taux d'intérêt sur les financements

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt du marché concerne principalement les titres de créance à long terme du Groupe avec taux d'intérêt variables.

Le Groupe a conclu plusieurs financements à taux d'intérêt variables pour soutenir le développement de ses activités. Plusieurs de ces financements impliquent l'obligation de souscrire un accord de swap de taux d'intérêt dans lequel il convient d'échanger, à des intervalles déterminés, la différence entre les montants d'intérêt à taux variable et fixe.

Au 31 décembre 2023, l'exposition du Groupe a des financements à taux d'intérêt variable s'élève à 10.135k EUR (2022 : 1.060.499k EUR). L'intégralité de ces financements sont couverts par un contrat de swap de taux d'intérêt (2022 : 740.091k EUR). L'exposition nette des financements à taux d'intérêt variable s'élève à EUR 0 (2022 : 320.408k EUR).

Analyse de la sensibilité

Le Groupe estime qu'il n'est pas exposé à des risques de taux d'intérêt pour les financements couverts par des swap de taux d'intérêt, pour lesquels le taux d'intérêt est fixé par le contrat de swap. Du fait que l'intégralité des contrats de financement à taux variable sont couverts par des contrat de swap de taux d'intérêts, le Groupe n'est pas exposé au variation de taux d'intérêts sur ses financements.

Le tableau suivant montre la sensibilité à un changement raisonnablement possible des taux d'intérêt sur la partie des prêts et emprunts. Les autres variables demeurant constantes, le résultat global et les capitaux propres du Groupe sont affectés par l'impact des taux d'intérêt variables, comme suit :

		Augmentation / diminution du taux d'intérêt	Effet sur les profits ou pertes et les capitaux propres k EUR
Euribor 3M	2023	-	-
	2022	+/-477.35 %	+/-287
Euribor 6M	2023	-	-
	2022	+/-599.63%	+/-518
Wibor 3M	2023	-	-
	2022	+/-176.38%	+/-0
IPCA	2023	-	-
	2022	+/-197.67%	+/-823

Le Groupe a estimé la variation de taux d'intérêt par rapport aux changements réels observés au cours de la période précédente, sur base de données de marché observables. Du fait, de variation quasi nulle sur les taux Euribor 3M et 6M. Il n'y a pas d'effet sur les résultats du Groupe.

Même en tenant compte d'une variation importante des taux d'intérêt sur les financements à taux variable, le Groupe a une exposition très limitée à des changements dans les dépenses d'intérêts.

28.1.3 Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. L'exposition du Groupe au risque de variations de taux de change est principalement liée aux activités d'exploitation libellées en devises étrangères et aux investissements nets du Groupe dans des filiales étrangères.

Le Groupe considère son exposition au risque de change de ses investissements nets dans des filiales étrangères comme négligeable étant donné qu'une large majorité de ses investissements dans des filiales sont majoritairement réalisés dans la zone euro.

A la suite de la cession de Total Eren Holding, dont les opérations étaient géographiquement très diversifiées, l'exposition du Groupe au risque de change s'est très fortement réduite. La majorité des opérations réalisées par le Groupe sont désormais au sein de la zone euro.

Le Groupe conserve une exposition, toutefois négligeable, au dollar américain par ses activités aux États-Unis.

Selon ses activités, l'exposition du Groupe aux variations de change est déterminée comme suit :

	Augmentation / diminution du taux de change en devise étrangère	Effet sur les profits ou pertes et les capitaux propres k EUR
2023		
USD	+/-3%	+/-181
2022		
USD	+/-6%	+/-19.994
ILS	+/-6%	+/-3.728
INR	+/-4%	+/-657
BRL	+/-13%	+/-20.390
AUD	+/-1%	+/-685
KZT	+/-1%	+/-779
IDR	+/-2%	+/-34
KRW	+/-0%	+/-10

28.1.4 Risque des placements de liquidités

A la suite de la cession de Total Eren Holding, le Groupe possède des liquidités très importantes.

Afin d'optimiser le rendement sur ces liquidités, celles-ci sont placées en dépôts à terme auprès de plusieurs institutions financières. Afin de pouvoir conserver une liquidité disponible rapidement, le Groupe a contracté des dépôts de 3 et 6 mois.

Chaque dépôt bénéficie d'un taux d'intérêt fixe et défini pour la période, cependant à chaque renouvellement, le Groupe est exposé à la variation des taux offerts par les institutions financières, elles-mêmes fortement dépendante des taux d'intérêts directeurs émis par la Banque Centrale Européenne.

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose de 715m EUR en dépôts à terme au taux moyen de 4,28% dont 515m EUR avec échéance à 3 mois au taux moyen de 4,29% et 200m EUR avec échéance à 6 mois au taux moyen de 4,24%.

Afin de réduire son exposition au risque de crédit de la contrepartie, les dépôts sont répartis au sein de 5 établissements bancaires pour un dépôt moyen de 143m EUR.

28.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations en vertu d'un instrument financier ou d'un contrat, conduisant ainsi à une perte financière. Le Groupe est exposé au risque de crédit de ses activités d'exploitation (principalement des créances commerciales) et de ses activités de financement (y compris les dépôts auprès des banques et des institutions financières, les investissements détenus à des fins de transaction et les prêts à des tiers).

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la valeur comptable de chaque catégorie d'actifs financiers présentés à la note 26. Le Groupe ne détient pas d'actifs collatéraux comme garantie.

28.2.1 Clients et dépôts

Les risques de crédit découlant de créances commerciales et dépôts auprès des banques et institutions financières sont gérés par chaque unité d'affaires. Chaque unité d'affaires est chargée d'analyser et de déterminer le degré de risque de crédit pour ses clients. Le Groupe évalue le risque de crédit pour la clientèle comme faible. Le Groupe n'a pas mis en œuvre de politiques visant à atténuer les risques liés aux clients ou aux dépôts, comme une société d'affacturage pour recouvrer les créances, les créances clients, ou les dépôts.

L'évaluation des risques de clients des autres industries est faite au cas par cas.

Les filiales du Groupe possèdent des dépôts dans plusieurs grandes banques et institutions financières. Cette diversification permet de réduire considérablement les risques de crédit correspondants.

28.2.2 Prêts à des tiers

Le Groupe n'a pas de créances échues en raison de prêts à des tiers. Le Groupe a fourni d'autres financements à diverses parties, y compris des entreprises associées, des co-entreprises et des investissements de placements en instruments de capitaux propres.

Le Groupe a comptabilisé une perte de valeur sur ces prêts envers des tiers pour 19.672k EUR au 31 décembre 2023 (2022 : 5.484k EUR). Au 31 décembre 2023, la valeur nominale de ces prêts s'élève à 24.202k EUR (2022 : 19.146k EUR).

Le Groupe a examiné la situation financière des tiers afin de déterminer leur capacité de répondre à leurs obligations financières envers le Groupe. Le Groupe a comptabilisé une perte de valeur lorsque l'analyse démontrait que le tiers était en difficulté financière en raison de capitaux propres négatifs, ou d'une incapacité à générer des profits ou en raison d'un processus de liquidation.

28.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est géré par chaque filiale du Groupe pour ses obligations. Des financements à long-terme sont mis en place s'adossant aux échéanciers de revenus, ce qui permet de réduire significativement le risque d'un manque de liquidité pour faire face aux obligations financières du Groupe.

La Société, en tant que société mère du Groupe, gère le risque global de liquidité des filiales en fournissant un financement à ses filiales, le cas échéant, pour répondre à leur obligation. La Société détient des investissements importants dans des titres cotés, classés en placement en instruments de capitaux propres à la juste valeur qui pourraient être utilisés pour financer les filiales.

31 décembre 2023	Sur la base contractuelle des sorties de trésorerie non actualisées						Total k EUR
	À la	Sous 3	Entre 3 et	Entre 1 et 5	Après 5	Indéterminé	
	demande k EUR	mois k EUR	12 mois k EUR	ans k EUR	ans k EUR	k EUR	
Prêts et emprunts	-	6.007	14.713	42.267	19.508	2.424	84.919
Autres dettes financières	-	67	809	-	252	150	1.278
Non dérivés (au coût amorti)	-	67	809	-	-	150	1.026
Dérivés et dérivés incorporés (à la juste valeur)	-	-	-	-	252	-	252
Provision	-	680	934	100	-	129	1.843
Dettes commerciales et autres dettes	-	75.964	8.951	3.107	2.181	2.447	92.650
	-	81.745	65.421	45.501	21.941	5.150	219.758
31 décembre 2022	Sur la base contractuelle des sorties de trésorerie non actualisées						Total k EUR
	À la	Sous 3	Entre 3 et	Entre 1 et 5	Après 5	Indéterminé	
	demande k EUR	mois k EUR	12 mois k EUR	ans k EUR	ans k EUR	k EUR	
Prêts et emprunts	1.671	106.370	203.476	834.461	851.723	10.023	2.007.724
Autres dettes financières	-	126	4.665	1.961	-	8.372	15.124
Non dérivés (au coût amorti)	-	-	831	190	-	-	1.021
Dérivés et dérivés incorporés (à la juste valeur)	-	126	3.834	1.771	-	8.372	14.103
Provision	-	749	1.653	397	4.533	29.041	36.373
Dettes commerciales et autres dettes	2.582	82.839	69.312	4.307	2.968	10.277	172.285
	4.253	190.084	279.106	841.126	859.224	57.713	2.231.506

Les montants inclus dans les prêts et emprunts comprennent les intérêts courus à la date de clôture et les remboursements de capital à réaliser dans des périodes futures sur la base de leur échéance prévue.

29 TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDE SUR DES ACTIONS

Au 31 décembre 2022, le Groupe était engagé dans plusieurs opérations de paiement en actions. L'intégralité de ces opérations résultaient de plan d'attribution d'actions gratuites émis par Total Eren SA.

A la suite de la cession de Total Eren Holding, voir note 7, le Groupe n'a plus aucune opération en vigueur dont le paiement est fondé sur des actions.

29.1 Mouvements de l'année

Le tableau suivant indique le nombre et les mouvements des plans de paiement fondés sur des actions au cours de l'année :

	Programme de novembre 2021 Quantité	Programme de novembre 2022 Quantité	Total Quantité
En-cours au 1^{er} janvier	995.400	966.095	1.961.495
Cédé au-cours de l'année	(995.400)	(966.095)	(1.961.495)
En-cours au 31 décembre	995.400	966.095	1.961.495

30 ENGAGEMENTS ET EVENTUALITES

30.1 Engagements octroyés par le groupe

Le Groupe n'a pas d'engagements significatifs octroyés auprès de tiers.

30.2 Engagements reçus

Le Groupe bénéficie de multiples capacités d'emprunt auprès de plusieurs établissements de crédit afin de permettre au Groupe de réaliser des opérations de regroupement d'activités rapidement.

30.3 Actifs mis en gage

Le Groupe a mis en gage des actifs en garantie dans le cadre des emprunts reçus, comme suit :

	31/12/2023 k EUR	31/12/2022 k EUR
Terrain et bâtiments	76.300	73.976
Immobilisations corporelles	29.742	1.120.138
Trésorerie restreinte	59	72.689
Valeurs mobilières	48.211	95.715

Les terrains et bâtiments ont été mis principalement en garantie en faveur de la banque finançant la construction de l'Académie de tennis. En plus, le financement et la structure juridique de l'Académie de tennis ont été définis dans le cadre des contrats de prêts. Les accords interdisent la cession des titres des entités faisant parties de l'Académie au cours de la période de financement. En outre, le chiffre d'affaires généré par les actifs a été fourni en garantie d'emprunts.

Les immobilisations en cours et les immobilisations corporelles ont été affectées en garantie en faveur de la banque finançant la construction des centrales. Les actions de l'entité détenant la centrale sont également données en garantie pour les emprunts. En outre, le chiffre d'affaires généré par les actifs a été fourni en garantie des emprunts.

Les portefeuilles de valeur mobilières représentent les investissements en actions et obligations cotées. Ces portefeuilles sont donnés en contrepartie des garanties données à des tiers ainsi qu'en contrepartie de certains financements octroyés au Groupe.

Enfin, le Groupe dispose d'une trésorerie bloquée sur les comptes séquestres en relation avec les emprunts et les subventions reçues.

30.4 Action en justice

Le Groupe n'est engagé dans aucune action en justice dirigée contre le Groupe.

30.5 Passifs éventuels

La Société a consenti une garantie de passif à DG Finance pour un montant maximum de 3m EUR.

30.6 Actifs éventuels

Le Groupe n'a pas d'actifs éventuels.

31 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

31.1 Soldes et transactions avec les parties liées

31 décembre 2023	Montants dus par les parties liées k EUR	Montants dus envers les parties liées k EUR	Achats aux parties liées k EUR	Ventes aux parties liées k EUR	Intérêts reçus des parties liées k EUR
Entreprises associées	20.184	-	-	-	-
Co-entreprises dans lesquelles le Groupe est une co-entreprise	-	-	-	-	-
Principaux dirigeants du Groupe	3.399	-	-	-	-
<i>Autres parties liées</i>	6.394	13.888	-	-	-
Personnes ayant un contrôle ou un contrôle conjoint dans Eren Groupe SA	-	560	-	-	-
Personnes ou entités ayant une influence significative sur les filiales consolidées	-	12.805	-	-	-
Membre proche de la famille	-	-	-	-	-
Entités pour lesquelles les personnes ci-dessus ont un contrôle, un contrôle conjoint, une influence significative ou sont des membres de la Direction	6.394	523	-	-	-
	29.977	13.888	-	-	-

31 décembre 2022	Montants dus par les parties liées k EUR	Montants dus envers les parties liées k EUR	Achats aux parties liées k EUR	Ventes aux parties liées k EUR
Entreprises associées	35.702	-	-	-
Co-entreprises dans lesquelles le Groupe est une co-entreprise	-	-	-	(10)
Principaux dirigeants du Groupe	3.176	-	-	-
<i>Autres parties liées</i>	5.374	52.434	(15.011)	(1.907)
Personnes ayant un contrôle ou un contrôle conjoint dans Eren Groupe SA	566	797	(860)	(1.733)
Personnes ou entités ayant une influence significative sur les filiales consolidées	-	50.981	-	-
Membre proche de la famille	-	-	-	-
Entités pour lesquelles les personnes ci-dessus ont un contrôle, un contrôle conjoint, une influence significative ou sont des membres de la Direction	4.808	655	(14.151)	(174)
	44.252	52.434	(15.011)	(1.917)

31.2 Termes et conditions des transactions avec les parties liées

Les ventes et les achats à des parties liées sont effectués à des conditions équivalentes à celles qui prévalent dans les transactions sans lien de dépendance. Les soldes impayés à la fin de l'exercice ne sont pas garantis et sans intérêt.

31.3 Transactions avec les membres de la Direction

31.3.1 Rémunération du personnel de gestion clé

	2023	2022
	k EUR	Retraité k EUR
Avantages du personnel à court terme	2.095	2.137
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de licenciement	-	-
Transactions de paiement en actions	-	-
	2.095	2.137

32 EVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Les principaux événements postérieurs à la clôture sont les suivants :

32.1 Secteur du sport

En août 2024, le Groupe a acquis l'intégralité des titres de Jumpsquare Group Holding BV « JSQ » pour 23,8m EUR.

L'acquisition de JSQ permet au Groupe d'élargir son activité de parc de trampoline par l'ajout de 30 parcs repartis aux Pays-Bas, en Belgique, et en Allemagne.

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés 2023

Aux actionnaires de,

EREN Groupe S.A.
4, rue Willy Goergen
L-1636 Luxembourg

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Eren Groupe S.A. (le "Groupe") comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2023 ainsi que l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations dans les capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés, incluant les informations significatives sur les méthodes comptables ainsi que d'autres informations explicatives .

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Comptables IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Groupe conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables comptable (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Nous attirons l'attention sur la note 7, le Groupe a retraité les chiffres de l'année précédente de l'état consolidé du résultat global qui est en ligne avec la norme IFRS 5.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Directoire. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel consolidé incluant le rapport de gestion consolidé mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers consolidés.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Directoire et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers consolidés

Le Directoire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Comptables IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au Directoire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directoire a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

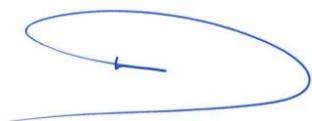
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Directoire, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Directoire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les états financiers consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

RSM Audit Luxembourg
Cabinet de Révision agréé

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. LEROY', written over a faint, light blue circular watermark or background.

Pierre LEROY
Associé

Luxembourg, le 26 septembre 2024